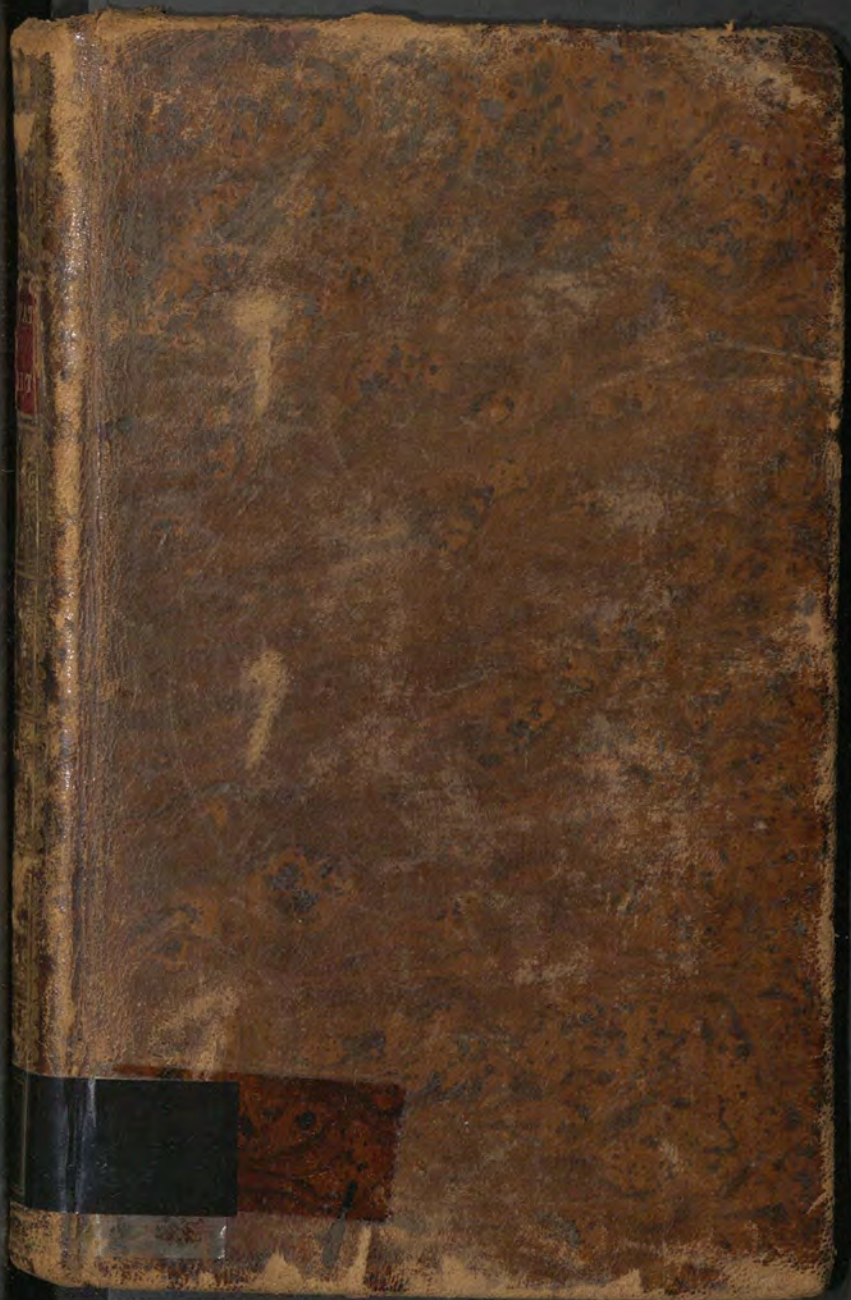


OBSERVAT
SUR
L'ARCHIT

1765
LAU
Obs



XVIII-17

59.FA-55





10.27

1765
LAU
OBS

José Maria Marante

1921

R. 55

OBSERVATIONS

SUR

L'ARCHITECTURE.

OBSERVATIONS

ON

ARCHITECTURE.

OBSERVATIONS

SUR

L'ARCHITECTURE.

PAR M. L'ABBÉ LAUGIER, des
*Académies d'Angers, de Marseille & de
Lyon.*



A L A H A Y E; 1621/24

Et se trouve à Paris,

Chez DESAINT, Libraire, rue Saint Jean
de Bauvais.

M. DCC. LXV.

ESSEYVATIONS

200

CHARCUTTERIE

THE TWENTY SEVEN

A L A H A Y E

de la ville de Paris

chez DESSART, Libraire, rue Saint Jean

de Paris.

M D C C L X V

AVERTISSEMENT.

TOUT n'est pas dit sur l'Architecture. Il reste un vaste champ aux recherches des gens de l'Art, aux observations des amateurs, aux découvertes des hommes de génie. Il a fallu beaucoup de temps pour que l'esprit créateur, en combinant l'agrément avec le besoin, franchît le prodigieux intervalle qui se rencontre entre la cabane rustique & un palais d'ordre corinthien. Il a fallu plus de temps encore pour qu'un raisonnement juste écartât de cette belle invention les désordres & les irrégularités d'une imagination licencieuse.

Les Egyptiens ont esquissé l'Architecture pesamment, les Grecs l'ont dessinée avec beaucoup de grace, les Romains l'ont exécutée avec force & majesté. Les premiers

xvj *AVERTISSEMENT.*

ont étonné par la grandeur des masses, & leurs formes ont été sans agrément. Les seconds ont brillé par la pureté des contours & ont inventé les plus belles formes. Les derniers, simples imitateurs des précédens, n'ont fait que profiter de leurs inventions & les adapter à leurs usages. Le génie avoit atteint la perfection de fort près sous le règne d'Alexandre, l'imitation avoit mis la copie presque à l'égalité du modèle sous le règne d'Auguste. On trouve pourtant dans les monumens les plus beaux de ces temps fameux des preuves, que l'Art n'avoit point encore été suffisamment assujetti à l'empire de la raison & du goût.

Ceux qui inventent ont trop de difficultés à vaincre, pour qu'il ne leur échappe ni imperfection ni défaut. Ceux qui ne font qu'imiter prennent le bon & le mauvais du modèle, sans se douter qu'il soit

AVERTISSEMENT. vij

dans le cas d'être rectifié, croyant au contraire que tout est justifié par l'autorité de l'exemple. Voilà pourquoi les Grecs & les Romains ne nous ont pas transmis une Architecture sans tache. Il auroit fallu qu'après eux, de nouveaux progrès attirant un raisonnement plus juste, eussent éclairé leurs défauts, introduit la critique dans l'observation de leurs ouvrages, & empêché que leur célébrité ne donnât lieu à l'erreur d'usurper le crédit des règles.

Il arriva une révolution toute contraire. Comme c'est le sort de tous les imitateurs de demeurer au-dessous de leur modèle, lorsqu'ils ne voient pas au-delà; comme en toutes choses l'exécution ne va jamais aussi loin que l'idée, les successeurs de Vitruve ne pensant que d'après lui, bien loin de marcher en avant vers la perfection, firent plusieurs pas en arriere; &

viii *AVERTISSEMENT.*

la décadence étant toujours bien plus rapide que le progrès, l'Architecture avoit déjà beaucoup dégénéré sous Constantin, fondateur à Rome des basiliques du Sauveur & de S. Pierre; elle n'étoit presque plus reconnoissable sous Justinien, qui fit bâtir Sainte Sophie à Constantinople: elle devint tout à fait barbare dans les siècles suivans.

Sous Charlemagne, il n'étoit plus question ni de choix dans les formes, ni d'exactitude dans les proportions, ni de pureté dans les ornemens. Tout étoit sauvage & abatardi. Trois siècles après il se fit un effort général pour sortir de cet état d'ignorance & de grossiereté. On n'avoit pratiqué jusques-là qu'une manière lourde dont on voit encore le mauvais effet dans nos plus anciennes Eglises. On passa tout à coup à l'extrémité opposée. On n'employa dans l'Art de

bâtit que le ton le plus léger, la maniere la plus svelte, la hardiesse la plus intrépide. Ce furent des édifices artistement percés à jour, des murs en découpure, en filigramme où tout paroît excessivement foible, & où tout est d'une solidité incompréhensible.

Cette singuliere Architecture supposoit un oubli total des anciens ordres grecs. C'étoit un système tout différent, un caractère tout opposé. La seule fantaisie de l'Architecte déterminoit les formes, les proportions & les ornemens. Pour faire mieux que les autres, il ne falloit qu'encherir sur leur hardiesse & chamarrer l'ouvrage un peu plus.

Enfin une révolution inespérée fit renaître l'Architecture antique. Les ruines de l'ancienne Rome en avoient heureusement conservé les traces. On les examina, on en approfondit les rapports, on trouva

x *AVERTISSEMENT.*

ce système préférable à tout autre. Cette découverte coïncida avec le projet de rebâtir la Basilique de Saint Pierre du Vatican. Les Bramantes, les Perugin, les Sangalle, les Raphael, les Michel Ange employèrent toute la force de leur génie à égaler dans la construction de cet édifice les merveilles de l'antiquité. Leur exemple excita l'émulation, & leur succès fit loi. La France reçut de l'Italie ce nouveau code d'Architecture, & toutes les autres Nations l'adoptèrent après elle.

La révolution fut assez prompte, malgré les préjugés à vaincre & les obstacles à surmonter: tant le vrai beau a d'empire sur nos sens! Mais en restaurant ainsi l'Architecture gréque, il a fallu deux siècles de tentatives & d'essais avant de parvenir à la remonter au point où elle étoit anciennement. La France a eu la gloire de produire

AVERTISSEMENT. xj

le premier morceau qui pût soutenir le parallele avec les monumens antiques les plus célèbres ; c'est la colonnade du Louvre. Ce bel Art déjà perdu en Italie, & qui partout ailleurs a fait jusqu'à présent peu de progrès, s'est maintenu, a même beaucoup gagné en France, & nous pouvons nous flater d'en être aujourd'hui au moins où l'on en étoit à Rome du temps de Vitruve.

C'est donc à nous de faire présentement ce qui auroit dû être fait après lui. Jugeons sévèrement les bons ouvrages de nos Artistes. Ne leur passons aucun défaut. Exigeons qu'ils nous rendent raison des formes, des proportions, des ornemens ; ou plutôt tâchons de leur applanir les difficultés de la théorie. Joignons nos réflexions à leur expérience, afin que l'espace qui est entre nous & la perfection soit parcouru plus aisément & plutôt.

xij AVERTISSEMENT.

C'est l'objet des Observations que je donne aujourd'hui au public.

J'y traiterai d'un grand nombre de choses qui concernent l'Architecture, & sur lesquelles peut-être on n'a pas eu jusqu'à présent des idées assez précises. Il s'en faut bien que j'aye épuisé la matiere. L'Architecture a tant de parties, & la perfection d'un ouvrage quelconque dépend de tant de circonstances, qu'un sage Observateur ne peut tout au plus qu'en choisir quelques-unes dans un détail infini.





TABLE

DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE.

THÉORIE DES PROPORTIONS. p. 1

CHAP. I. *En quoi consistent les proportions.* 5

CHAP. II. *Des proportions générales dans l'intérieur des Bâtimens.* 14

CHAP. III. *Des proportions générales sur la façade extérieure des bâtimens.* 22

CHAP. IV. *Des proportions des parties avec le tout, sur la façade extérieure des bâtimens.* 29

CHAP. V. *Des proportions des parties avec le tout dans l'intérieur des bâtimens.* 34

CHAP. VI. *Des proportions des parties entre-elles.* 43

SECONDE PARTIE.

Des inconvéniens des ordres d'Architecture. 77

CHAP. I. *Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les dehors des bâtimens.* 81

CHAP. II. *Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les dehors, relativement à notre climat & à nos usages.* 90

CHAP. III. *Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les plans qui ne sont pas rectangles.* 99

CHAP. IV. *Inconvéniens des ordres d'Architecture dans l'intérieur des bâtimens.* 110

DES CHAPITRES. *vx*

CHAP. V. *Inconvéniens des ordres
d'Architecture dans les dedans ,
relativement à quelques usages
particuliers à nos Eglises.* 119

TROISIEME PARTIE.

*De la difficulté de décorer les Egli-
ses gothiques.* 129

QUATRIEME PARTIE.

*De la maniere de bien tracer le plan
d'un bâtiment.* 152

CHAP. I. *De l'assiette ou de la situa-
tion des bâtimens.* 154

CHAP. II. *De la forme des bâti-
mens.* 119

CHAP. III. *De la distribution dans
les bâtimens.* 198

CINQUIEME PARTIE.

*Des monumens à la gloire des Grands
Hommes.* 226

xvj T A B L E
SIXIEME PARTIE.

*De la possibilité d'un nouvel ordre
d'Architecture.* 251

CHAP. I. *Conditions du Problème.*
254

CHAP. II. *Moyens de résoudre le
problème.* 265

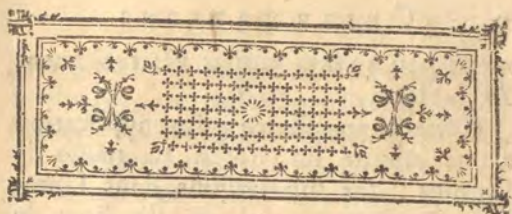
CHAP. III. *Exécution d'un ordre
Français.* 216

SEPTIEME PARTIE.

Des voutes & des couvertures. 283

Fin de la Table des Chapitres.

OBSERVATIONS



OBSERVATIONS

SUR

L'ARCHITECTURE.

PREMIÈRE PARTIE.

THÉORIE

DES PROPORTIONS.

LES proportions sont si essentielles en Architecture, qu'un bâtiment bien proportionné, n'eût-il d'ailleurs d'autre mérite que le bel appareil des matériaux, fera toujours de l'effet, tandis que l'ornement prodigué à un édifice sans proportions ne sçauroit réussir. Sans la connoissance des proportions on peut être appareilleur habile, décorateur ingé-

A

nieux , on ne fera jamais véritablement Architecte.

Cette connoissance a son application a une infinité de choses. La masse de l'édifice , ses subdivisions dans l'intérieur & dans les dehors , le choix de l'ordonnance relativement au genre & au caractère , l'accord des parties avec le tout , & des parties entr'elles , tous ces objets sont du ressort de la science des proportions. Chacun d'eux demande une attention particuliere , de la part de l'Architecte , attentif à bien proportionner son ouvrage. Il doit méditer & combiner beaucoup , pour que rien n'altère ce bel assortiment , cette douce harmonie , cet ensemble juste , sans lesquels les matériaux les plus riches ne présenteront jamais un ordre de choses d'où il résulte un effet satisfaisant.

Personne n'est plus éloigné que moi du dessein de nuire à la réputation de nos Architectes. Je leur connois des talens supérieurs. J'applaudis volontiers à leur célébrité ; mais je crois que la science des proportions est absolument ignorée du plus grand nombre. Car je n'appelle point science des proportions , la connoissance de tenter celles qui ont été

pratiquées par les Architectes anciens & modernes, de celles dont l'esclavage de la mode & l'esprit imitateur ont fait passer l'habitude des maîtres aux élèves, de celles qui n'ont d'autre principe & d'autre règle qu'un exemple hasardé par un premier homme de génie, & suivi par un torrent de Copistes sans discernement.

Cette connoissance n'est proprement que l'histoire des erreurs, trop longtemps dominantes dans un Art dont tout le monde vante les progrès, & qui pourroit bien n'être encore que dans son enfance.

La science des proportions doit être appuyée sur des fondemens plus solides. Il faut que dans tous les cas un raisonnement juste & précis nous fasse distinguer dans l'échelle indéfinie des dimensions, celles qu'on peut choisir, celles qui sont à rejeter. Tout ce qui n'a pas ce caractère est routine & pratique, & ne sçauroit être honoré du nom de science.

Les Livres d'Architecture exposent & détaillent les proportions usitées. Ils n'en rendent aucune raison capable de satisfaire un esprit sensé. L'usage est la

seule loi que leurs Auteurs ont suivie , & qu'ils nous ont transmise. L'usage a un empire certain dans les choses de convention & de fantaisie ; il n'a aucune force dans les choses de goût & de raisonnement. Ne faisons point un crime aux Architectes de cette ignorance. Généralement parlant , la Théorie des Arts n'est point l'affaire des Artistes. Leur devoir se borne à en perfectionner les procédés. C'est aux Philosophes à porter le flambeau de la raison dans l'obscurité des principes & des règles. L'exécution est le propre de l'Artiste , & c'est au Philosophe qu'appartient la législation. Il seroit sans doute plus avantageux que le même homme fût Philosophe & Artiste ; mais a-t-on assez de génie ou assez de temps pour être tout ?

J'entreprends de rendre aux Architectes un service que personne ne leur a rendu. Je vais lever un coin du rideau qui leur cache la science des proportions. Si j'ai bien vû les choses, ils en profiteront. Si j'ai mal vû , ils me relèveront , la matière sera discutée & la vérité se fera jour.



CHAPITRE PREMIER.

En quoi consistent les proportions.

1°. **L**ES proportions sont des rapports de grandeurs. On entend par rapport de grandeurs la commensurabilité de deux dimensions, dont la plus grande contient la plus petite un certain nombre de fois. Lorsque de deux grandeurs que l'on compare, la plus grande contient la moindre, ou ce qui revient au même, lorsqu'un terme est multiple ou sous multiple de l'autre un certain nombre de fois sans aucun reste, le rapport est juste, parce que la commensurabilité est exacte. Si au contraire de deux grandeurs que l'on compare, la plus petite est contenue dans la plus grande un certain nombre de fois avec un reste, le rapport cesse d'être juste; ou plutôt il n'y a plus de rapport, parce qu'il y a incommensurabilité; c'est-à-dire qu'on ne peut trouver de mesure commune aux deux grandeurs. Ainsi 3 est en rapport avec 6, il est en faux rapport avec $7\frac{1}{2}$.

Or comme l'essentiel de la proportion

*conecion
respecto
o Correspon
cia.*

consiste dans la justesse du rapport ; il faut regarder comme un principe certain, qu'il ne sçauroit y avoir de proportion entre deux grandeurs incommensurables. Cependant si on vouloit se donner la peine de mesurer les dimensions générales & particulieres des Édifices, mêmes les plus fameux, on y trouveroit des incommensurabilités sans nombre.

2°. A ne considérer que la justesse du rapport, toutes les proportions dans les grandeurs commensurables sont également bonnes. Mais ce rapport peut avoir un autre mérite que la justesse. Il peut être plus ou moins sensible ; ce qui nous présente une gradation du bon au meilleur. De deux rapports également justes, celui qui est plus sensible est certainement préférable à celui qui l'est moins. Reste à connoître ce qui constitue la sensibilité plus ou moins grande du rapport des grandeurs.

En comparant deux dimensions exactement commensurables, il faut considérer si c'est la totalité d'un des termes qui sert de commune mesure, ou si c'est seulement une de ses parties aliquotes. Par exemple, 2 est comparé à 4, il est

évident que dans ce rapport la totalité du terme 2 est la commune mesure, puisqu'elle est contenue une fois en 2 & deux fois en 4. Au contraire que 2 soit comparé à 5 : Dans ce rapport ce n'est plus la totalité du terme 2 qui sert de commune mesure, mais la première de ses parties aliquotes, c'est-à-dire sa moitié qui est contenue juste deux fois en 2 & cinq fois en 5. Or dans le premier cas le rapport est plus sensible que dans le second.

J'observerai pour plus grand éclaircissement que les parties aliquotes sont $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, &c. & que plus le dominateur de la fraction est grand, plus la partie aliquote est petite.

D'après ce que je viens de dire, on est en état de juger que de deux proportions, fondées sur des rapports également justes, l'une est préférable à l'autre par le plus ou moins de sensibilité de ces rapports. On est encore en état de juger que le rapport peut diminuer de sensibilité au point que la proportion sera non-seulement moins bonne, mais même véritablement défectueuse. Par exemple, que la largeur soit 20 pieds & la longueur 30 pieds 6 pouces, on trouvera en

comparant ces deux grandeurs le rapport que voici, $\frac{61}{40}$ ou $1 \frac{21}{40}$. Cette fraction exprime une partie aliquote si petite, qu'il n'y a presque plus de sensibilité. Comment une pareille proportion peut-elle être bonne. Que seroit-ce si la largeur étoit 31 pieds 5 pouces $\frac{1}{2}$ & la longueur 104 pieds 11 pouces $\frac{1}{4}$. Combien ne faudroit-il pas de calculs pour découvrir la vérité de ce rapport ? Assurément il n'a rien de sensible. Cependant telle est la proportion de la Nef de la Chapelle de Versailles. Je ne citerai que cet exemple pour prouver que dans les meilleurs ouvrages de nos jours, les vraies proportions sont entièrement négligées. Si on veut se donner la peine d'examiner les plans des Édifices modernes, dans l'ouvrage qui a pour titre *l'Architecture Française*, on trouvera ces mauvais exemples répétés à chaque instant.

3°. Le rapport des grandeurs est susceptible d'un troisième mérite. Il peut être plus ou moins prochain ; ce qui nous fournit une dernière gradation du meilleur au parfait. De deux rapports également justes & sensibles, celui qui est plus prochain est certainement pré-

férable à celui qui l'est moins. Qu'entend-t'on par la proximité du rapport ? le voici.

On doit se souvenir que ce qui constitue le rapport, c'est que l'un des termes soit multiple ou sous multiple de l'autre. Or le plus ou moins de proximité du rapport vient de ce que le nombre qui exprime le multiplicateur ou le quotient, approche plus ou moins de l'unité. ainsi le rapport de 10 à 20 est plus prochain que celui de 10 à 30, parce que le nombre 2 qui exprime le multiplicateur ou le quotient dans le premier rapport, est plus près de l'unité, que le nombre 3 qui, dans le second rapport a le même caractère.

La conséquence de ces principes, c'est que les belles proportions en général, sont celles qui se trouvent fondées sur des rapports justes, très-sensibles & aussi immédiats qu'il est possible.

Il suit de-là, 1°. que le rapport de 1 à 1, ou le rapport d'égalité fonde la plus belle de toutes les proportions, parce qu'il a la justesse, la sensibilité & la proximité la plus grande; que le rapport de 1 à 2, ou le rapport double produit une proportion moins parfaite, parce qu'il y

a un degré de proximité de moins ; que les rapports de 1 à 3 , 1 à 4 , 1 à 5 , &c. diminuent de perfection en diminuant de proximité par degrés. Ces proportions qui ne diffèrent entre-elles que par le plus ou moins de proximité du rapport , sont les plus parfaites & constituent la première classe.

Il suit de-là , 2°. que le rapport de 2 à 3 fonde le meilleur genre des proportions qui diffèrent par la sensibilité du rapport , que celui de 3 à 4 est inférieur au précédent , précisément à cause que sa sensibilité diminue ; que celui de 4 à 5 est plus inférieur encore par la même raison. Ces proportions qui diffèrent par le plus ou moins de sensibilité du rapport sont moins parfaites , & constituent la seconde classe.

On doit regarder comme défectueuses & admissibles , tout au plus par licence , toutes les proportions qui réuniroient le défaut de sensibilité à celui de proximité , & comme absolument vicieuses & non-recevables , toutes celles où l'on remarqueroit outre le défaut de sensibilité & de proximité , le défaut de justesse.

Il n'y a donc proprement que deux classes de proportions : la première & la

plus excellente , est celle où les rapports ne different que du côté de la proximité. La seconde & la moins avantageuse , est celle où les rapports different du côté de la sensibilité ; & dans chacune de ces deux classes , il y a des degrés du moins bon au meilleur.

4°. L'Architecture n'est pas bornée à 2 dimensions , longueur & largeur. Communément elle en pratique 3 , longueur , *arche* - largeur & hauteur. Ces trois dimensions doivent être proportionnées d'après les principes précédens ; en sorte que le moindre terme soit au terme moyen , comme celui-ci est au plus grand terme , sans quoi il n'y a point de proportion.

Ici il y a deux genres de rapport dont on peut faire usage : le rapport Arithmétique , qui procède par addition 1 , 2 , 3 , ou 1 , 3 , 5 , &c. Le rapport Géométrique , qui procède par multiplication , 1 , 2 , 4 ; 1 , 3 , 9 , &c. A juger de ces deux rapports , suivant les principes établis ci-dessus , on doit donner la préférence au Géométrique , parce qu'il en résulte une progression , où les proportions ne different que par le défaut de proximité ; au lieu que le rapport Arithmétique éta-

blit une progression où les proportions différent par le défaut de sensibilité.

Ainsi dans tous les cas où il y aura lieu d'employer les trois dimensions, les proportions en rapport Géométrique composeront la première classe, & celles en rapport Arithmétique la seconde.

J'observerai que la hauteur a nécessairement des bornes déterminées par le besoin de voir commodément. On voit assez commodément de bas en haut, lorsque le rayon visuel, forme avec la ligne horizontale, un angle de 45 degrés. Cet angle augmenté jusqu'à 70 degrés commence à mettre les objets élevés dans une distance incommode à la vue. Ce même angle augmenté au-delà, rend la distance si incommode qu'il n'est plus possible d'y regarder sans se tordre le cou.

En supposant donc que l'angle visuel à 45 degrés soit le terme moyen, & que cet angle à 70 degrés soit le terme extrême pour la plus grande hauteur possible, cet angle à 20 degrés, sera l'autre terme extrême pour la moindre des hauteurs possibles; parce qu'il y a le même progrès en descendant de 45 à 20, qu'en montant de 45 à 70.

On peut donc établir pour principe que toute partie d'Architecture susceptible de hauteur paroîtra trop basse du point de vue , si l'angle visuel est moindre de 20 degrés , & trop haute , si cet angle a plus de 70 degrés.

Ces considérations sont essentielles pour qu'on ne s'égare pas dans le choix des dimensions. C'est d'après ces connoissances que l'Architecte doit déterminer la hauteur de ses masses. La plupart des Édifices péchent par excès ou par défaut de hauteur. Cette dimension demande plus d'étude que les deux autres. Car une fois qu'elle est bien choisie , il n'est pas difficile de lui proportionner la longueur & la largeur en se conformant aux règles que nous venons de voir.



CHAPITRE II.

Des proportions générales dans l'intérieur des Bâtimens.

Il y a dans l'intérieur des bâtimens des pièces de trois genres. Les unes ont les trois dimensions égales, les autres n'ont que deux dimensions égales, les dernières ont les trois dimensions inégales.

1°. Les pièces du premier genre ont leurs rapports déterminés, & sont dans la proportion la plus parfaite. Telles devroient être toutes les pièces d'appartement, antichambres, chambres, salons, cabinets, salles à manger. On peut dans ces sortes de pièces substituer à la forme carrée, la forme, ronde, elliptique, polygone, ou mixte, c'est-à-dire mêlée de pans carrés & de portions circulaires. Alors il faudra régler leurs dimensions sur celles du carré circonscript, en sorte que le diamètre de ce carré détermine leurs hauteurs.

2°. Les pièces du second genre sont de deux espèces. Elles forment un parallélogramme, ou sur la hauteur ou sur la longueur.

Le parellelogramme en hauteur peut convenir à des dômes, à des fallons, à des vestibules & à des cages d'escalier. Ces fortes de pièces ne scauroient avoir en hauteur plus du triple de leur largeur. Si elles étoient plus élevées, leur plat-fond seroit vû sous un angle de plus de 70 degrés, & par conséquent la hauteur seroit excessive. C'est donc une règle sûre que dans les dedans, la hauteur ne doit jamais excéder le triple de la largeur.

La proportion du parellelogramme en hauteur sera parfaite, si l'élevation est double ou triple d'un des côtés pris sur la ligne horifontale. Elle sera moins parfaite si elle n'a qu'une ou trois moitiés en - sus, moins parfaite encore si elle est $1 \frac{1}{3}$, $1 \frac{2}{3}$, $2 \frac{1}{3}$, $2 \frac{2}{3}$; plus imparfaite encore si elle est $1 \frac{1}{4}$, $1 \frac{3}{4}$, $2 \frac{1}{4}$, $2 \frac{3}{4}$; diminuant toujours de perfection à mesure que le rapport sera établi sur une partie aliquote plus petite. On en a vû la raison dans le Chapitre précédent.

Il y a des pièces quarrées dont la hauteur est moindre qu'un des côtés; cette proportion est extrêmement commune dans les pièces d'appartement. Elle a de l'avantage dans celles qu'on habite l'hy-

ver ; moins elles sont élevées , plus on a de facilité pour les échauffer. Quelquefois même elle devient de nécessité par des assujettissemens particuliers. Sur cela j'aurai une premiere observation à faire. C'est que la hauteur d'une pièce d'appartement ne pouvant être inférieure à celle de la stature humaine , les pièces les moins hautes ne devroient jamais avoir moins de 6 pieds de hauteur , afin qu'on ne soit jamais en danger de cogner de la tête contre le plat-fond. On craindra même toujours détouffer dans une chambre qui n'aura que 6 pieds de haut. Pour respirer librement & sainement , il faut avoir autour de soi & au-dessus de sa tête un volume d'air plus considérable. Ainsi en fixant à une toise la hauteur indispensable , le triple de cette hauteur donnera un très-grand volume d'air à respirer , le double de cette hauteur donnera un volume d'air suffisant. On pourra baisser le plat-fond jusqu'à une hauteur $\frac{1}{2}$, & jamais au-dessous d'une hauteur $\frac{1}{4}$. Voilà ce qu'exige la nécessité d'un volume d'air que l'on puisse respirer sans qu'il perde son ressort.

Si l'on veut bien proportionner une pièce moins haute que large , il faut sans

s'écarter de l'exactitude du rapport, le rapprocher autant qu'il est possible de l'égalité, $\frac{4}{7}$, $\frac{5}{8}$, $\frac{6}{7}$, $\frac{7}{8}$, $\frac{8}{9}$, $\frac{9}{10}$; sont des proportions de la seconde classe qui conviennent à ces sortes de pièces. Elles ont moins de perfection, parce qu'il y a moins de sensibilité dans le rapport. Elles ont pourtant encore leur mérite; & elles auront d'autant plus d'effet, qu'il y aura plus de presque égalité.

Le parallélogramme sur la longueur, suppose la largeur & la hauteur égales. Cette forme convient aux grandes salles & aux galeries. Les belles proportions pour les salles seront la longueur double ou triple de la largeur. La pièce deviendra galerie, si la longueur va à quatre ou cinq largeurs; & si cette longueur est poussée plus loin, le plat-fond paroîtra trop bas, par les raisons d'Optique, indiquées dans le Chapitre précédent. Les proportions moins belles seront pour les salles, $1\frac{1}{2}$, & $2\frac{1}{2}$ en longueur, & pour les galeries $3\frac{1}{2}$, & $4\frac{1}{2}$. Tout ce qui est au-dessous doit être évité, comme diminuant trop la sensibilité du rapport, & s'écarter trop de la perfection.

3°. Les pièces du troisième genre sont celles où la largeur, la hauteur & la

longueur sont inégales. C'est ici qu'on doit faire l'application de ce que nous avons dit des rapports Géométrique & Arithmétique.

La plus grande hauteur possible ne pouvant excéder trois largeurs, si l'on employe le rapport Géométrique, qui est le plus parfait, neuf largeurs feront la plus grande longueur possible. La hauteur double donnera dans le même rapport, quatre largeurs sur la longueur & ainsi des autres.

Le rapport Arithmétique, quoique moins parfait, peut cependant être admis. Sur une hauteur double, il donnera trois largeurs, & sur une hauteur triple, cinq largeurs pour la longueur.

Ces proportions conviennent aux nefs des Eglises & aux grandes galeries des Palais les plus vastes. Dans ces pièces immenses, on ne peut trop éviter d'affoiblir la sensibilité des rapports; & on l'affoiblira nécessairement d'une manière défectueuse, si on établit la proportion sur une partie aliquote quelconque. C'est à cette beauté de proportion qu'il faut assujettir, sacrifier même tout le reste.

Les galeries de communication ou en corridor, ainsi que les pièces de dé-

gagement & de commodité, ne demandent pas des proportions si recherchées. Cependant avec de l'attention & du soin, il n'est pas impossible de les soumettre à une sorte de règle, & un Architecte donnera une idée avantageuse de son talent en ne s'y permettant aucune négligence.

O Les portiques en frontispice & les collatéraux des Eglises ne peuvent pas toujours être assujettis à ces belles & grandes proportions. Il n'est pourtant pas impossible d'y employer des rapports satisfaisants. L'habileté, dans ces occasions de contrainte, est de choisir le rapport le plus beau possible, & de combiner son plan de manière qu'on ne se trouve jamais dans le cas de sortir des bornes d'une proportion exacte. Il est faux de dire que tout doit céder à la partie principale. L'étude & le travail de l'Architecte doit s'étendre jusques aux moindres pièces subalternes & accessoires, pour n'y admettre que des dimensions dont le rapport soit non-seulement exact, mais aussi sensible & aussi prochain qu'il est possible.

O Les pièces d'appartement peuvent avoir les trois dimensions inégales. Il faut alors

que cette inégalité en rapport Géométrique ou Arithmétique s'éloigne le moins qu'il est possible de l'égalité parfaite. Comme, 4, 5, 6, ou 5, 6, 7, ou 6, 7, 8, &c.

Tout ce que je viens de dire est fondé en raison. Qu'on aille présentement la toise à la main, mesurer les dimensions intérieures des édifices qui ont le plus de célébrité; & on verra combien les proportions en ont été peu soignées. On sera étonné de n'y trouver que des longueurs & des hauteurs déterminées au hazard, sans qu'il paroisse que l'Architecte se soit douté de la nécessité d'y mettre de la liaison & du rapport. On aura peine à comprendre que des proportions dont le principe est si simple, & dont la découverte étoit si facile, aient été ignorées ou négligées par les Architectes qui ont eu le plus de génie & d'habileté.

Ces défauts multipliés viennent de ce que les Architectes dans leur travail, suivent presque toujours une méthode contraire à la nature de la chose. Au lieu d'affujettir les parties de leur ordonnance à cette proportion du tout; ils commencent par arranger & symétriser leur ordonnance; & pourvu qu'elle soit à leur

gré , ils se mettent peu en peine que la proportion du tout soit rigoureusement exacte. L'un peu plus & l'un peu moins est chez eux de nulle considération , parce qu'ils savent bien que le jugement des yeux n'est pas aussi fin que celui des oreilles , pour sentir l'accord des choses.

Il faudroit d'abord déterminer les trois dimensions du lieu que l'on veut construire & décorer , & d'après ces trois dimensions , arranger & symétriser l'ordonnance. Mais cette méthode entraîneroit une plus grande gêne , augmenteroit les difficultés du détail , exigeroit des études plus profondes , & un travail moins précipité. Voilà pourquoi on en choisit une plus abrégée. Voilà pourquoi aussi dans l'intérieur de presque tous les bâtimens , l'effet de l'ensemble n'est jamais tel qu'il devroit être. On sent qu'il y manque quelque chose qu'on ne sauroit définir. Si on examineroit l'ouvrage à fond , on verroit que ce défaut qui se fait sentir sans se manifester assez , est communément un défaut de proportion contraire aux principes & aux règles que nous avons détaillées dans le Chapitre précédent.

 CHAPITRE III.

*Des proportions générales sur la
façade extérieure des bâtimens.*

ergo
to-
LES proportions des façades extérieures sont bornées à deux dimensions, dont l'une, qui est la longueur ou la largeur, répond à la ligne horisontale, & l'autre, qui est la hauteur, répond à la ligne perpendiculaire.

La surface extérieure des bâtimens doit être proportionnée relativement à leurs différens genres. Ce sont ou des corps-de-logis, ou des pavillons, ou des portails, ou des tours, ou des galeries. De-là résultent autant de façades de genre différent qui ne sçauroient avoir les mêmes proportions.

Ou la longueur & la hauteur seront égales, ou la longueur excédera la hauteur, ou enfin ce sera la hauteur qui aura plus de dimension que la longueur. Voilà tous les rapports possibles.

1°. La forme quarrée ou la façade qui a autant de hauteur que de largeur, convient à tous les pavillons, à tous les por-

rails d'Eglise , aux portes des Villes , aux arcs de Triomphe.

2°. La longueur plus étendue que la hauteur , convient aux façades de tous les corps-de-logis & de toutes les galeries. Les belles proportions seront toujours que la longueur soit multiple de la hauteur , ou au moins multiple de la demie hauteur ; & on fera toujours bien d'éviter de fonder le rapport sur une partie aliquote plus petite. Pour les façades des corps-de-logis , on en bornera la longueur au triple de la hauteur ; & la longueur des façades des bâtimens en galeries n'excédera pas cinq fois leur hauteur. En suivant ces proportions , si la façade est très-longue , on se trouvera dans la nécessité de la couper par des pavillons de différente forme , & c'est précisément ce qui convient pour le bel effet d'une grande façade.

3°. La hauteur excédant la largeur convient aux dômes , aux pyramides & aux tours. Le principe est encore ici le même. Les belles proportions exigent que dans tous ces genres d'édifices la hauteur soit multiple de la largeur , ou tout au moins de la demie largeur , & qu'on évite de fonder le rapport sur des parties

aliquotes plus petites. La belle hauteur des dômes est celle qui fera double ou triple de leur largeur & point au-delà. La hauteur des tours doit être déterminée par celle des pyramides, une pyramide qui a en hauteur plus de neuf fois la largeur de sa base, paroît trop aiguë & trop grêle à son sommet. Ainsi les plus hautes tours ne sçauroient avoir en élévation plus de neuf fois la largeur d'un des côtés de leur base. Leurs différens degrés d'élévation, ainsi que des pyramides, sont donc depuis quatre largeurs jusques à neuf.

4°. Les élévations des façades extérieures doivent être proportionnées à la grandeur de l'espace d'où on peut les voir. Sur quoi il faut avoir égard à l'angle du rayon visuel. Si cet espace est très-vaste, on ne risque rien de porter l'élévation de la façade au point, que vue du centre de l'espace, elle le soit sous un angle de 45 degrés : pourvu cependant que l'étendue de la façade comporte cette élévation dans les proportions que nous venons de dire. Il est très-facheux que plusieurs de nos plus grandes façades se trouvent sans proportion avec l'espace d'où on peut les voir. Tels sont les portails de
saint

saint Sulpice & celui de saint Gervais. On a rendu visible depuis peu la belle façade du Louvre. On nous fait espérer que le beau portail de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève sera mis à découvert par une grande place & une rue en face. Il seroit à desirer que nos principaux édifices eussent le même avantage. Celui qui mériteroit le plus d'en jouir, c'est le Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois. Quand verrons-nous abbatues toutes les indignes maisons qui deshonnorent le voisinage de ce Palais superbe ? quand leur verrons-nous substituer des façades qui méritent d'accompagner ce beau morceau ? quand aura-t'on le courage de percer une large rue en face de la grande porte, & de la prolonger assez pour qu'elle forme une avenue digne d'un édifice de cette conséquence ? Hélas ces vœux que l'amour des Arts nous inspire ne seront peut-être jamais remplis.

Dans les dehors des bâtimens, rien ne fait un effet plus majestueux que les grandes élévations, lesquelles étant bien proportionnées d'ailleurs, présentent des masses qui étonnent le spectateur; & dans les édifices de conséquence, on ne peut trop viser à produire cet étonnement.

Les dômes des Invalides & du Val-de-Grace ont cet avantage. Ce sont de fortes masses qui, par leur élévation se dessinent dans le vuide des airs, & y jouent d'une maniere surprenante. Bien des gens craignent que le dôme de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève ne produise pas cet effet surprenant. Lourdemment assise sur la masse de l'édifice, & foiblement élancée dans les airs, sa forme aura d'autant plus de désavantage, que tous les yeux feront la comparaison & sentiront le contraste avec le dôme voisin du Val-de-Grace. Je fais cette observation d'autant plus librement qu'il est encore temps d'éviter cet inconvénient, & que l'Architecte a dans son génie plus de ressources qu'il n'en faut pour donner à son dôme toute la perfection dont il est susceptible.

Toute façade qui a une grande étendue, doit être coupée & interrompue par des hauteurs inégales. Il ne suffit pas d'y dessiner quelques avant-corps. Il faut que vûe du point d'éloignement où toutes les parties se confondent, & où il ne reste plus que la masse, elle présente aux yeux du contraste & de la diversité. La façade du Château de Versailles sur les

jardins , vûe de ce point d'éloignement , ne paroît qu'une longue muraille , au lieu que celle des Tuileries , de quelque endroit qu'on l'envisage , présente toujours l'idée d'un grand Palais.

Nos anciens dessinoient de petit goût & avoient une architecture bizarre. Mais quant au fracas produit par la diversité des masses dans l'extérieur des Palais , ils l'entendoient beaucoup mieux que nous. Je suis presque tenté de regretter ces tours gothiques de diverse forme & de différentes hauteurs , qui flanquoient & distinguoient nos vieux Châteaux. Croit-on avoir bien fait de s'astreindre à terminer uniment toutes les façades de nos édifices modernes ? croit-on que tous les bâtimens du Louvre réduits à la même élévation , croit-on que la balustrade , uniforme qui les termine & qui n'est interrompue que par les foibles pointes de quatre frontons , puissent faire autant d'effet que ces gros pavillons surmontés de combles , de forme diverse & de hauteur inégale , que les premiers constructeurs de ce Palais avoient imaginés ? Que l'on fasse le même changement au Palais des Tuileries , & on verra succéder l'effet le plus médiocre

à l'effet le plus majestueux & le plus grand.

Pourquoi les vûes des Villes où l'on apperçoit une multitude de dômes & de tours dans une confusion de bâtimens hauts & bas, présentent-elles une perspective si frappante? c'est que nous aimons en tout la diversité des masses. Ne renonçons donc point à la bonne habitude de les varier sur les façades de nos bâtimens. Souvenons-nous qu'il n'y a proprement que les hauteurs inégales qui varient les masses; parce qu'elles seules dessinent cette variété dans le vuide des airs. Ce sont comme des montagnes à l'horison, qui par l'inégalité de leurs contours, par la bisarrerie de leurs formes & par la fierté de leurs cimes, tracent devant nos yeux une scène pleine de pompe & de majesté.



 CHAPITRE IV.

Des proportions des parties avec le tout dans l'intérieur des bâtimens.

SUPPOSÉ qu'on veuille employer dans les dedans quelque'un des ordres d'Architecture, le diamètre de la colonne doit être proportionné à l'étendue & à la capacité de la pièce. C'est-à-dire que plus le vaisseau sera grand, plus ce diamètre doit augmenter. Les raisons de convenance se joignent ici aux principes de solidité pour exiger ce rapport des parties avec le tout.

Mais par quelle règle peut-on déterminer dans tous les cas le vrai diamètre de la colonne ? le voici.

Dans toute pièce intérieure bien proportionnée, le diamètre de la colonne est déterminé par la hauteur de la pièce. Divisez cette hauteur pour l'ordre dorique en neuf parties, pour l'ordre ionique en dix, pour l'ordre corinthien en onze. Une de ces parties vous donnera le diamètre de la colonne. Je dirai dans les Chapitres suivans, les raisons qui

obligent à cette division. En suivant cette règle, on fera sûr de proportionner exactement l'ordonnance à la capacité du vaisseau, car toutes les parties de l'ordonnance, grandes & petites sont relatives au diamètre de la colonne. Ainsi dès que ce diamètre sera déterminé avec justesse, l'assortiment des parties avec le tout sera admirable, & l'ensemble sera parfait.

Voilà certainement à quoi bien des Architectes n'ont pas donné leur application. Delà vient qu'on trouve dans je ne sçai combien de bâtimens des colonnes absurdement colossales ou ridiculement naines, si j'ose m'exprimer ainsi; tandis qu'aucune colonne ne doit être ni colossale ni naine, mais se tenir toujours dans les bornes de la proportion. C'est abuser des termes, que de dire un ordre colossal, une colonne colossale. On dit avec raison une statue colossale, parce qu'elle outre les proportions d'un être auquel la nature a donné une grandeur déterminée. Mais quand il s'agit d'ordre & de colonne, cette expression ne doit plus avoir lieu; parce que là où tout est assujetti à des proportions obligées, & où il n'y a point de grandeur déterminée

par la nature, il ne peut rien y avoir de colossal. Les colonnes vraiment colossales feroient celles dont le diamètre excéderoit les proportions du lieu où elles doivent être placées. Mais de pareilles colonnes essentiellement défectueuses ne doivent jamais trouver place dans les ordonnances d'Architecture.

Dans les pièces qui doivent être voutées, il faudra employer une division différente pour trouver le diamètre de la colonne. Retranchez de la hauteur le demi diamètre de la voute. Divisez le reste en 11 parties pour l'ordre dorique, en 12 pour l'ordre ionique, en 13 pour l'ordre corinthien. Une de ces parties vous donnera le diamètre de la colonne.

J'observerai seulement que dans les pièces voutées, il sera toujours très-bien, que le ceintre de la voute soit un excédent à la hauteur qui aura été déterminée suivant les règles du Chapitre premier; pourvu que cet excédent n'élève pas la clef de la voute au-delà des bornes auxquelles on est obligé de s'arrêter pour la hauteur dans les dedans.

Il est rare que dans les dedans on soit dans le cas d'employer deux étages d'ar-

chitecture. Mais si la très-grande élévation ou le besoin d'avoir des galeries hautes mettent dans cette nécessité, alors il faudra procéder différemment.

Retranchez de la hauteur totale le demi-diamètre de la voute, si la pièce doit être voutée. Divisez le reste en deux parties égales, qui vous donneront la hauteur des deux étages. Procédez pour chacun d'eux comme ci-dessus, en observant de placer au rès-de-chauffée l'ordre le plus mâle, & vous aurez le diamètre de la colonne pour l'étage d'en bas & pour l'étage d'en haut. Les détails se trouveront dans le Chapitre sixième.

Toutes les fois qu'un seul ordre pourra suffire, il faudra préférer cette disposition; outre qu'elle engage à moins de travail & à moins de frais, elle est plus naturelle & plus vraie.

La très-grande élévation peut certainement obliger à deux étages d'Architecture; lorsqu'il en résulte un diamètre de colonne si fort, qu'on manquera de matériaux pour en former les tambours; & lorsque cette force de diamètre conduit dans les collatéraux à une élévation de plat-fonds si outrée, qu'elle excède

de beaucoup toutes les belles proportions. Alors c'est une nécessité de se réduire à un diamètre beaucoup moindre ; ce qui ne peut s'exécuter , qu'en substituant deux ordres d'Architecture à un seul.



 CHAPITRE V.

Des proportions des parties avec le tout , sur la façade extérieure des bâtimens.

IL est beaucoup plus difficile de bien proportionner les parties avec le tout dans les dehors que dans les dedans d'un édifice.

Les façades sont de deux genres : avec ordre d'Architecture ou sans ordre d'Architecture.

1°. A l'extérieur il est plus essentiel encore que dans l'intérieur , d'ordonner la décoration en grandes parties. De-là vient qu'il y a fort peu d'édifices dont les façades comportent deux étages d'Architecture. Les bâtimens ordinaires doivent être réduits à un seul ordre , élevé sur un socle en maniere de soubassement. Ce socle peut avoir 1 , 2 ou 3 diamètres. Moins le soubassement sera élevé , plus sur une hauteur donnée , l'ordre d'Architecture gagnera en force , & il ne peut en trop avoir pour faire de l'effet.

Aux deux nouvelles façades qui déco-

rent la place de Louis XV, l'ordonnance d'Architecture n'est pas assez mâle; & ce qui occasionne ce défaut, c'est la trop grande hauteur du soubassement. La foiblesse de cette ordonnance est prouvée, parce qu'il en résulte une quantité de petites parties si peu sensibles que l'œil le plus perçant ne sçauroit les discerner. Toutes les moulures de l'entablement sont si petites qu'il faut un telescope pour en distinguer les profils; & l'ouvrage de sculpture dont plusieurs de ces moulures sont enrichies, introduit sur des parties très-petites, une si grande petitesse de subdivisions qu'elle échappe entièrement aux regards. Ce sont de petits colifichets qui demandent d'être vus de très-près; tandis qu'il faut que toutes les parties d'une ordonnance marquent de très-loin; & qu'il n'y a de noblesse & de majesté, que lorsque le profil de chaque moulure est fortement prononcé & ressenti. On auroit beaucoup mieux fait de retrancher l'énorme soubassement de ces deux façades, d'établir le péristyle au rès-de-chauffée sur un perron élevé de plusieurs marches, & de lui donner toute la hauteur du bâtiment. Alors le diamètre des colon-

nes auroit été très-fort. Toutes les moulures plus fortes & plus saillantes, seroient devenues très-sensibles & on ne les auroit point sculptées vainement. Les balustres eux-mêmes auroient paru ce qu'ils doivent être. Au lieu que ceux qu'on y voit aujourd'hui ne marquent pas plus que certains papiers découpés autour d'un plateau de dessert.

Les portails d'Eglise, les pavillons en dôme & les tours, sont les seuls édifices susceptibles à l'extérieur de plusieurs ordres en élévation. Encore est-il rare pour les portails d'Eglise, qu'on soit dans une vraie nécessité d'y multiplier les ordres. Au grand portail de saint Sulpice ils sont entassés sans aucune apparence de raison. Pourquoi faut-il que le portail ait deux fois plus de hauteur que l'Eglise même ? L'Architecte qui a donné le plan de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève a bien mieux pensé. Il s'est borné à un seul ordre très-fort & très-mâle, à l'imitation du portail du Pantheon. Ce morceau aura toute la grandeur & toute la noblesse imaginable ; & je crois pouvoir garantir qu'il n'aura encore rien paru de si beau depuis la renaissance des Arts.

Les pavillons en dôme , introduits sur une façade pour en interrompre l'uniformité , comme au Palais des Tuileries , exigent nécessairement un étage d'Architecture de plus , que la façade des corps de logis. Il faudroit leur supposer une élévation & une masse prodigieuse pour y employer trois étages d'Architecture. On les a employés au pavillon du milieu des Tuileries. La masse de ce pavillon ne les comportoit pas. Qu'en est-il résulté ? Trois petits ordres , mais très-petits , une infinité de petites parties , & par conséquent un ouvrage foible & de petit goût. La même faute a été commise à toutes les façades du Louvre qui sont au-dedans de la cour. Quoi de plus foible & de plus colifichet que les trois ordres qui décorent ces façades ? Les colones du troisième étage sont aussi minces que des bâtons. S'il y a quelque chose à admirer au portail de sainte Geneviève , c'est l'art avec lequel l'Architecte à entassé trois étages d'Architecture , en y conservant un certain air de force & de grandeur. Mais ces exemples ne sont point à imiter ; & on sera toujours plus sûr de travailler de grand goût , en ne

mettant qu'un ou deux étages d'Architecture sur la façade qui a le plus d'élevation. Aux tours les plus hautes, je ne voudrois que deux étages d'Architecture, plantés sur un soubassement un peu haut, & terminés par un amortissement pyramidal.

Quand, sur l'élevation donnée d'une façade, on s'est déterminé pour le choix d'un ou de deux étages d'Architecture, on trouvera aisément le diamètre des colonnes en divisant cette hauteur comme il a été dit dans le Chapitre précédent. Si l'édifice doit avoir un comble, il faut bien se garder de construire une balustrade au-dessus de l'entablement, comme plusieurs Architectes l'ont pratiqué inconsidérément, au Luxembourg, au Palais Royal & dans beaucoup d'autres bâtimens. La balustrade suppose toujours un édifice couvert en terrasse & sans toit. C'est donc un contresens ou plutôt une contradiction manifeste de joindre la balustrade au toit. On pourroit même mettre en question, si la balustrade au-dessus de l'entablement, même aux édifices où il ne paroît point de toit, n'est pas contre les bonnes règles. L'entablement présente toujours l'image

des entrails, des jambes de force, & des chevrons qui constituent la charpente du toit. Est-il naturel que le toit soit supprimé, l'orsqu'on en conserve tous ces indices frappans.

Quoiqu'il en soit, sur les façades extérieures des bâtimens, l'essentiel est de rendre l'ordonnance aussi mâle qu'il est possible, sans s'écarter d'aucune des autres loix; & ce n'est pas une petite étude. On ne voit sur la plûpart des façades que petits ordres & petites parties. Aussi elles font presque toutes très-peu d'effet. Nous n'avons eu jusqu'à présent que la grande façade du Louvre qu'on pût citer comme une façade majestueuse. Encore y a-t'il à reprendre la hauteur excessive de son soubassement. Nous en parlerons plus amplement dans la suite.

2°. Les façades sans ordre d'Architecture, sont les plus communes, & d'ordinaire on s'y gêne peu sur les proportions. Cependant sur ces façades même il doit y avoir un rapport des parties avec le tout. Je ne parle point des petites maisons bourgeoises où l'on fait comme on peut, & d'où l'économie bannit la règle. Je parle des Hôtels, des Châteaux & des autres édifices où l'on

se trouve dans le cas de travailler en grand.

Il est question d'en bien proportionner les étages & l'entablement. Une maniere bien simple seroit de supposer un ordre d'Architecture à chaque étage, & de conserver les proportions qui en résulteroient, en n'y laissant que l'entablement le plus haut. Mais si les étages sont multipliés, on donnera nécessairement dans le petit, & l'entablement resté apparent, sera horriblement chétif. Ainsi il vaut beaucoup mieux ne supposer qu'un seul ordre, planté sur le socle du bâtiment, afin qu'il en résulte un entablement fort & mâle, & distribuer les étages en diminution de bas en haut. S'il y a deux étages, divisez toute la hauteur en cinq parties. Vous en donnerez trois à l'étage d'en bas, & deux à l'étage supérieur. S'il y a trois étages, divisez toute la hauteur en neuf parties. Vous en donnerez quatre à l'étage le plus bas, trois à l'étage du milieu, & deux à l'étage le plus haut. Ne poussez jamais la subdivision au-delà de trois étages. Vous retomberiez dans les petites parties qu'on ne peut éviter trop soigneusement.

Une troisième maniere est dans les

façades très-hautes , de détacher le rés-de-chauffée en le traitant en forme de soubassement. Alors vous supposerez un seul ordre , planté sur ce rés-de-chauffée , & vous y distribuerez les étages selon la méthode que je viens de tracer. Cette maniere très-ordinaire parmi nous, n'est pas à beaucoup près aussi avantageuse pour l'effet que la précédente.

Si la commodité demande des entre-foles, l'exaëtitude de l'ordonnance exige que ces entre-foles ne soient point marqués sur la façade , parce qu'ils ne peuvent que déranger la régularité des proportions.

On voit assez fréquemment sur les façades des Palais de Rome , entre deux étages de grandes fenêtrés , un petit étage de fenêtrés en mezzanines. Ce défaut se trouve répété sur plusieurs façades de nos bâtimens. On voit encore plus souvent parmi nous les fenêtrés supérieures beaucoup plus hautes que les fenêtrés d'en bas. Rien n'est moins naturel & ne fait un plus mauvais effet. Les raisons de solidité veulent que le bâtiment aille par retraites , & diminue de poids en s'élevant. Or puisque l'épaisseur des murs doit diminuer à chaque étage , il

faut qu'il en soit de même de la hauteur ; parce que pour la solidité la hauteur des planchers doit se proportionner à l'épaisseur des murs. Ainsi il n'y a de vraie & bonne pratique que celle qui diminue les étages en élevant le bâtiment ; & la méthode que je viens de prescrire pour cette diminution me paroît la plus naturelle & la plus raisonnable de toutes. Il faut que cette diminution ne soit ni trop grande ni trop petite. Elle deviendra très-sensible par la division en 5 pour deux étages , & en 9 pour trois étages. Si on veut diminuer cette sensibilité , on n'aura qu'à diviser en 12 au lieu de diviser en 5 , & on donnera 7 à l'étage d'en bas , & 5 à l'étage supérieur. Divisez de même pour les trois étages en 15 au lieu de diviser en 9 , vous en aurez 6 pour l'étage le plus bas , 5 pour l'étage du milieu , & 4 pour l'étage le plus haut.



 CHAPITRE VI.

*Des proportions des parties
entre - elles.*

Nous avons déterminé dans les Chapitres précédens les proportions des masses principales. Il s'agit présentement de proportionner avec la même exactitude les parties de détail.

1°. Commençons par les parties essentielles de tout ordre d'Architecture, qui font la colonne & l'entablement.

Nous avons vû Chapitre III. que la pyramide la plus haute ne doit pas avoir en élévation plus de 9 fois la largeur d'un des côtés de sa base ; & que si on la pouffoit au-delà, elle paroîtroit trop menue & trop grêle, parce que sa pointe feroit un angle des plus aigus. Nous pouvons donc hardiment fonder sur ce principe la proportion de la colonne de l'ordre le plus svelte, la hauteur de toutes les parties verticales se trouvant bornée en Architecture à 9 fois la largeur d'un des côtés de leur base.

L'ordre le plus svelte est l'ordre co-

rinthien. La hauteur de sa colonne sera donc raisonnablement fixée à 9 diamètres. L'ordre ionique a un degré de légèreté de moins, la hauteur de sa colonne sera donc très-bien si on la fixe à 8 diamètres. L'ordre dorique a encore un degré de légèreté de moins; nous donnerons donc à sa colonne 7 diamètres de hauteur. Ces proportions sont raisonnables, & marquent les différents caractères des ordres, depuis le plus mâle jusqu'au plus svelte.

L'entablement doit être plus ou moins léger, suivant que la colonne est plus ou moins haute. Les raisons de la solidité prescrivent cette règle. On y satisfera en donnant à l'entablement dans tous les cas 2 diamètres de hauteur. Dans l'ordre dorique il sera de $\frac{2}{7}$ ou d'un peu plus du quart de la colonne. Dans l'ordre ionique, il sera de $\frac{2}{8}$ ou du quart juste. Dans l'ordre corinthien, il sera de $\frac{2}{9}$ ou d'un peu moins du quart. Outre que cette proportion est fondée en raison, elle est commode & abrége le travail.

On ne sçauroit tout-à-fait borner chacun des ordres à une seule & unique proportion. Les bienféances du sujet ne

font pas toujours les mêmes ; pour que l'Art ait une sphère plus étendue , il est nécessaire que le même ordre puisse être traité suivant les circonstances plus ou moins légèrement. Cette raison de convenance a fondé l'usage d'exagérer un peu dans certains cas la hauteur des colonnes. Ainsi il est juste que l'on puisse dans l'occasion pousser la colonne dorique à 8 diamètres , la colonne ionique à 9 , & la colonne corinthienne à 10. L'entablement étant toujours de 2 diamètres fera alors dans l'ordre dorique de $\frac{2}{8}$ ou du quart , dans l'ordre ionique de $\frac{2}{9}$ ou d'un peu moins du quart , dans l'ordre corinthien de $\frac{2}{10}$ ou du cinquième juste. Ces proportions sont vraies , simples & faciles à pratiquer.

Ainsi lorsqu'un ordre d'Architecture n'aura point de voute à supporter , on divisera toute la hauteur en 9 ou en 10 parties pour l'ordre dorique , en 10 ou en 11 parties pour l'ordre ionique , en 11 ou en 12 parties pour l'ordre corinthien , & l'une de ces parties donnera le diamètre de la colonne.

Si l'ordre d'Architecture doit supporter une voute , on retranchera de la hauteur totale celle du ceintre de la vou-

te. On divisera le reste en 11 ou en 12 parties pour l'ordre dorique, en 12 ou en 13 pour l'ordre ionique, en 13 ou en 14 pour l'ordre corinthien. Les deux parties de surplus qu'on trouve dans cette seconde subdivision, donneront la hauteur du faux attique, qui doit détacher la naissance de la voute de la faille de l'entablement.

Je donne deux termes à chaque ordre du plus mâle au plus svelte. Il y a entre ces deux termes des degrés intermédiaires dont on pourroit faire usage. Mais si l'on a égard, comme on le doit, aux principes établis sur la sensibilité du rapport dans le Chapitre premier, on n'employera au plus qu'un seul de ces degrés, celui qui est exactement mi-toyen entre le plus mâle & le plus svelte. C'est-à-dire dans l'ordre dorique, on n'admettra que 3 hauteurs de colonne, à 7 diamètres, à $7\frac{1}{2}$ & à 8, & ainsi des autres ordres. Voilà 3 diversités très-marquées dans chacun des ordres, qui satisferont à toutes les bienséances que la différence des sujets pourroit exiger.

2°. La colonne a trois parties, la base, la tige & le chapiteau. La base a été imaginée comme un empatement né-

cessaire, pour consolider la partie inférieure de la colonne, & le chapiteau comme une maniere de coussinet, pour l'aider à porter plus facilement l'entablement. Dans un bâtis de charpente, les pièces qui portent de bout, sont butées par en bas & par en haut, la solidité le veut. C'est à cette imitation qu'on a imaginé les chapiteaux & les bases des colonnes. Les moulures & ornemens qui décorent ces deux parties, sont des affaires de goût, & on peut les varier à l'infini. Cependant le raisonnement entre pour quelque chose dans leurs proportions.

Les parties qui butent par en bas, doivent s'écarter en descendant, & celles qui butent par en haut doivent s'écarter en montant. Delà la règle qui veut que dans la base les moulures diminuent de force & de faillie à mesure qu'elles s'approchent de la tige, & que dans le chapiteau elles augmentent de force & de faillie à mesure qu'elles s'en éloignent; c'est-à-dire qu'en bas le foible doit toujours être sur le fort, & qu'en haut le fort doit toujours être sur le foible. En effet comme dans la base les parties les plus basses ont le plus grand diamètre,

il est naturel qu'elles aient aussi plus de force, & que le contraire arrive dans le chapiteau, où ce sont les parties les plus hautes qui ont le plus grand diamètre.

Par cette raison, la base attique mérite & aura toujours la préférence sur toutes les autres bases. Outre qu'elle fortifie très-convenablement le bas de la colonne, la diminution de ses moulures & de leur saillies est telle qu'on peut la désirer. Il n'en est pas de même de la base ionique, où le fort est porté sur le foible d'une manière choquante, & de la base corinthienne où le même défaut se trouve, quoique d'une manière un peu moins sensible & moins révoltante.

Dans les bases & dans les chapiteaux, on doit éviter la trop grande multiplication de moulure, qui dégénérerait nécessairement en petites parties, ce qui, en Architecture, est le défaut le plus contraire à la noblesse & au grand goût. Les bases & les chapiteaux ne doivent jamais avoir plus de 3 ou 4 divisions principales. A trois parties, divisez la hauteur totale en 30, vous donnerez 11 à la plus forte, 10 à la suivante, & 9 à la plus

plus légère, ou 12 à la plus forte, 10 à celle qui fuit, 8 à la dernière. A quatre parties, divisez pareillement la hauteur totale en 30. Vous donnerez à la plus forte 9, à la suivante, 8, à celle d'après 7, & à la plus légère 6. Ou bien la division en 32 parties vous donnera ce progrès un peu plus sensible 5, 7, 9, 11. N'augmentez pas d'avantage ces différences. Elles vous conduiroient à des parties trop petites, qu'il faut toujours soigneusement éviter.

Le chapiteau dorique est beau & fort, & n'a proprement que 3 parties, le gorgerin, l'ove & les annelets, & le tailloir avec son talon. Le chapiteau ionique est agréable, mais un peu foible, quand on l'exécute à la maniere antique. Il vaudroit beaucoup mieux, à ce que je crois, lui donner toujours un gorgerin qui comprît tout le diamètre de ses volutes. Cette augmentation est un degré de force dont il a besoin. Alors il a 4 parties, le gorgerin, l'ove, l'enroulement des volutes & le tailloir. Mais il y reste un grand défaut, c'est que pour comprendre tout le diamètre des volutes, il est nécessaire que le gorgerin ait une étendue contraire au principe qui

veut, que dans les chapiteaux, les parties les plus près de la tige soient les plus foibles & les plus legeres. On passe ce défaut en faveur des volutes qui enrichissent ce chapiteau d'une maniere très-piquante. Ces volutes traitées à la maniere antique, ont de grands désavantages, quoiqu'on en dise. Le côté qui est taillé en balustre, a un bombement trop fort, & qui fait paroître le tailloir trop chétif. Ces volutes exécutées à la maniere des modernes, avec un tailloir échancré, dont les cornes viennent recouvrir le grand bombement de la volute, réussissent infiniment mieux. Le chapiteau corinthien est d'une grace & d'une élégance parfaite. Il a 4 parties qui augmentent en s'élevant, les petites feuilles, les grandes feuilles, les tigetes & le tailloir.

La base attique a 4 parties. Le plinthe, le grand tore, la scotie & le petit tore. Divisez sa hauteur totale en 32, vous aurez 5, 7, 9, 11, pour ces 4 parties. C'est la seule base qui ait été imaginée avec génie, & je conseillerai toujours de n'en point employer d'autre, excepté peut-être la base toscane, qui dans l'exécution de l'ordre dorique le

plus mâle, peut être employée avec quelque succès. Elle n'a que deux parties, le plinthe & le tore. Divisez sa hauteur en 30, vous aurez 14 & 16 pour ces deux parties.

3°. L'entablement est composé de trois membres, l'architrave, la frise & la corniche. Comme ces parties vont en s'élevant & qu'elles sont employées en recouvrement, il est naturel qu'il y ait progrès entre-elles, que l'architrave soit moindre que la frise, & la frise moindre que la corniche. L'entablement a toujours 2 diamètres, & en divisant chaque diamètre en 60 minutes, l'entablement en a 120. La proportion la plus naturelle de ces trois parties sur cette hauteur donnée, est 30, 40, 50. On peut la varier beaucoup. Car on peut prendre 35, 40, 45; ou 32, 40, 48; ou 36, 40, 44, &c. Sans descendre au-dessous de 30 pour l'architrave qui deviendroit trop foible.

Dans l'ordre dorique il y a un peu plus de choix à faire que dans les deux autres, à cause de la division en triglifes & métopes. Les triglifes doivent imiter les gros soliveaux qui portent sur leur fort, & par conséquent être plus hauts que

larges, au lieu que les métopes doivent toujours être quarrées. La subdivision de 30, 40, 50, convient très-bien à cet ordre, parce qu'alors le triglife ayant 30 de largeur & 40 de hauteur, sa proportion sera bonne. Elle seroit encore meilleure si sur 30 de largeur il avoit 45 de hauteur. Si on suit cette proportion la corniche n'aura plus que 45, & paroîtra un peu plus foible. Mais comme il résulte de cette proportion du triglife, une plus grande commodité pour bien espacer les colonnes, je crois qu'on doit la préférer. Si le triglife est à 45 de hauteur, un triglife & deux métopes donneront dans l'entre-colonnement $1\frac{1}{2}$ diamètre; 3 triglifes & 4 métopes, donneront 4 diamètres dans l'entre-colonnement. Au lieu que si le triglife est à 40 de hauteur, un triglife & 2 métopes donneront dans l'entre-colonnement $1\frac{1}{3}$ diamètre; 3 triglifes & 4 métopes donneront $3\frac{2}{3}$ diamètres, & les premiers espacemens sont dans de meilleures proportions que les seconds, comme on l'a vu dans le Chapitre premier.

Des trois parties de l'entablement, la frise est la seule qui ne se subdivise point en membres horizontalement pla-

cés & progressifs les uns au-dessus des autres. L'architrave se subdivise quelquefois en 2 & 3 faces. Les proportions de ces faces seront faciles à trouver ; puisque l'architrave étant supposée de 30 minutes , pour la subdivision en 2 faces on aura 14 & 16 , ou tout au plus 12 & 18 , & pour la subdivision en 3 faces , on aura 9 , 10 , 11 ; ou 8 , 10 , 12 ; ou tout au plus 7 , 10 , 13.

La corniche ne doit être composée que de 3 ou 4 membres principaux. L'appui du larmier , le larmier & le couronnement du larmier , voilà les trois membres ordinaires. Les mutules ou les modillons sont un quatrième membre que l'on sur-ajoute quelquefois. La corniche étant de 45 minutes , pour la subdivision en 3 membres on aura 10 , 15 , 20 ; ou 12 , 15 , 18 , ou 14 , 15 , 16 ; pour la subdivision en 4 membres on aura 7 , 10 , 13 , 15 ; ou 9 , 10 , 12 , 14. La corniche étant de 50 minutes pour la subdivision en 3 membres on aura 14 , 16 , 20 ; ou 14 , 17 , 19 ; pour la subdivision en 4 membres on aura 5 , 10 , 15 , 20 ; ou 5 , 11 , 15 , 19 ; ou 6 , 10 , 14 , 20 ; ou 6 , 10 , 15 , 19.

Si quelqu'un des membres de la cor-

niche doit être encore subdivisé, il faut procéder selon la même méthode, en mettant le progrès du petit au grand, par le calcul le plus naturel & le plus simple.

4°. Les entre-colonnemens doivent avoir aussi leurs proportions réglées d'après le diamètre de la colonne. Les belles proportions seront de 1, 2, 3, 4 diamètres. Les proportions moins belles seront de $\frac{1}{2}$, $1\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{2}$, $3\frac{1}{2}$. Il faudra éviter les parties aliquotes plus petites, parce que la sensibilité du rapport diminueroit trop. On fait communément peu d'attention aux proportions des entre-colonnemens; on les espace à l'aventure, & c'est une des choses qui contribue le plus à détruire l'effet de l'ordonnance. Elle ne sera jamais plus belle, que lorsque les entre-colonnemens seront peu larges. Plus les colonnes seront ferrées, plus il en résultera de noblesse & de majesté.

Les colonnes très-ferrées augmentent la capacité apparente d'un vaisseau. Il en est d'elles comme des arbres mis fort près l'un de l'autre, aux deux côtés d'une allée. Ils la font paroître beaucoup plus longue que s'ils étoient à de gran-

des distances les uns des autres. C'est un effet d'optique très-certain. Sur une ligne donnée, plus l'œil apperçoit d'objets intermédiaires entre les deux bouts, plus il attribue de grandeur & d'étendue à l'espace. Ce n'est que par cette illusion que l'on présente aux yeux une vaste scène sur le plus petit théâtre & dans le plus petit tableau. C'est donc en général un très-grand avantage dans les ordonnances d'Architecture, de tenir les colonnes très-serrées. Les Eglises gothiques n'ont tant d'effet & n'annoncent une profondeur si frappante, que parce que leurs entre-colonnemens sont très-étroits. L'Eglise de saint Pierre de Rome, le plus vaste de tous les vaisseaux, ne paroît avoir du premier abord, qu'une étendue très-ordinaire, son effet ne produit point l'étonnement auquel on s'attendoit. Ceux qui ne réfléchissent point, supposent que c'est-là une grande preuve de la perfection de son Architecture, & le résultat des proportions les plus exactes. Tandis qu'au contraire on doit regarder comme un très-grand défaut, qu'un édifice pour lequel on a fait de si grands frais, ne produise pas un effet extraordinaire. L'Eglise de S.

Pierre de Rome ne paroît point aussi grande qu'elle devroit paroître, parce que ses entre-colonnemens étant excessivement larges, l'œil ne trouve qu'un très-petit nombre de repos sur la longueur de la nef. Un connoisseur admirera dans cette Eglise la masse prodigieuse du bâtiment, la richesse des matériaux, les chefs-d'œuvres de peinture & de sculpture; mais il refusera sûrement son admiration à l'ouvrage de l'Architecte qui est rempli de défauts.

On les a imités trop long-temps ces défauts dans nos Eglises modernes. Aussi n'ont-elles jamais pu égaler l'effet de nos Eglises anciennes. L'Eglise de S. Sulpice est une Eglise immense en comparaison de celle de saint Germain l'Auxerrois. Que l'on mette en parallele les chœurs de ces deux Eglises. Celui de S. Sulpice ne fait point d'effet à cause de ses larges entre-colonnemens, de ses arcades & de ses pilastres; celui de saint Germain l'Auxerrois en fait beaucoup par la multitude de ses colonnes serrées les unes près des autres. Je cite un exemple peu avantageux; car les colonnes du chœur de saint Germain l'Auxerrois sont rabougries & sans proportion. Que

feroit - ce si ces colonnes avoient leurs proportions véritables, & si au lieu de supporter de misérables arcades à tiers-point, elles étoient couronnées par un magnifique entablement ? elles produiroient l'effet le plus auguste.

Que l'on considère les ronds-points de la plupart de nos belles Eglises gothiques, on conviendra qu'ils font beaucoup d'effet, & qu'ils sont préférables à tous égards aux ronds-points de saint Sulpice, de saint Roch & de toute autre Eglise de même genre. Pourquoi cela ? parce que dans les ronds-points des Eglises gothiques, les entre-colonnemens sont très-multipliés & les colonnes très-ferrées. Que tant d'expériences nous déterminent à tenir pour maxime, que dans une ordonnance d'Architecture, plus les colonnes sont ferrées, plus il en résulte d'effet.

5°. Les fenêtres & les portes doivent être proportionnées à l'ordonnance. Il est facile d'établir cette proportion, leur largeur étant donnée par celle de l'entre-colonnement.

Prenez cette largeur entre les deux bases des colonnes. S'il y a un petit socle au-dessous, le bandeau de la porte ou

de la fenêtre l'arrazera. S'il n'y en a point vous laisserez entre la base & le bandeau l'intervalle qu'occupoit le socle s'il y en avoit un. Cette opération vous donnera la largeur exacte que doit avoir la porte ou la fenêtre.

Toute porte ou fenêtre est composée d'une baie & de deux bandeaux. Subdivisez la largeur donnée ci-dessus en 12 parties pour l'ordre dorique, en 13 parties pour l'ordre ionique, & en 14 parties pour l'ordre corinthien. Deux de ces parties vous donneront la largeur du bandeau. Elle fera pour l'ordre dorique du quart de la baie, pour l'ordre ionique de $\frac{2}{5}$ ou d'un peu moins du quart, & pour l'ordre corinthien d'un cinquième. De cette manière le progrès du plus mâle au plus svelte sera exactement observé.

La hauteur des portes & fenêtres ne peut excéder trois fois leur largeur par les principes établis dans le Chapitre premier. Cette hauteur doit être prise sur la largeur de la baie. Ainsi vous aurez un progrès de hauteur de 2 largeurs, $2\frac{1}{2}$ & 3 pour les trois ordres; & dans les cas où la proportion de l'ordre étant exagérée, vous jugerez convenable d'exa-

gérer un peu la hauteur des portes & des fenêtres , vous satisferez à cette bienfiance en réglant la hauteur sur la largeur de la baye & des deux bandeaux , avec le progrès que nous venons de voir.

Les fenêtres peuvent être avec appui ou sans appui , & l'appui peut être avec balustrade ou sans balustrade. L'appui doit être toujours compris dans la hauteur de la fenêtre. Si cet appui est marqué par une balustrade , vous distinguerez les balustres suivant les différens caracteres des ordres , & vous pourrez faire descendre le bandeau j'usqu'au bas de l'entre-colonnement. Si l'appui est sans balustrade , vous le marquerez par une table unie de même relief que le bandeau , & vous appuyerez le bandeau sur cette table.

On voit sur beaucoup de façades & notamment à celle du Palais des Tuileries , le bandeau des fenêtres marqué par une maniere de piédestal , qui a sa base , son dé & sa corniche. Cette maniere est très-défectueuse. Elle ne sert qu'à augmenter le travail & à multiplier les parties sans nécessité. L'effet en est petit & bizarre.

On ne doit pas approuver non plus les fenêtres entourées d'un bandeau sur leurs quatre côtés, quoiqu'on en trouve mille exemples dans nos bâtimens. Ces sortes de fenêtres sont comme des tableaux entourés d'une bordure. Elles présentent l'idée d'un ouvrage qui ne porte sur rien, apparence vicieuse qu'on ne peut trop éviter. Il faut que la fenêtre ainsi que toutes les autres parties, annonce par sa construction, un ouvrage qui porte de fond.

C'est un grand défaut de charger le bandeau des fenêtres d'un grand nombre de moulures. Par-là on donne nécessairement dans le petit. Deux ou trois moulures tout au plus, bien prononcées & bien ressenties sont préférables à tout le reste. Il est rare que ces bandeaux aient assez de force pour pouvoir être subdivisés en plus de deux faces. On auroit tort de s'astreindre toujours à imiter dans les bandeaux, les profils usités pour les architraves des arcades, profils qui ne sont eux-mêmes que l'imitation des archivoltés de l'ordre. Comme on doit toujours viser à l'effet & éviter les petites parties, on ne doit point balancer

à composer les bandeaux des portes & des fenêtres dans un goût différent, & de manière à en rendre les parties très-sensibles.

Si l'y a plusieurs étages dans un même entre-colonnement, les fenêtres supérieures diminueront de hauteur dans la même proportion que les étages ; & il faudra que tous les bandeaux & tous les appuis ne composent qu'une seule masse perpendiculaire. Dans l'entre-deux des étages & au-dessus de la fenêtre la plus haute, on pourra tailler quelque ornement de sculpture, comme des guirlandes, des palmes, des cordons de feuilles &c. Pourvu que ces ornemens soient forts & ressentis, & qu'on ne les multiplie pas trop, ils enrichiront l'ouvrage sans le surcharger.

Si l'on met au-dessus de chaque fenêtre une corniche, ou un fronton, comme on ne l'a fait que trop souvent, on commet un contre-sens très-répréhensible. Pourquoi une corniche, pourquoi un fronton ? Les fenêtres sont à couvert sous l'entablement. Quelle nécessité, quelle absurdité d'introduire sous cette grande partie qui doit couvrir le tout, de petites couvertures accidentelles sur

les parties de détail? Pourquoi présenter l'apparence d'un petit toit sous un grand toit?

J'ai dit que les fenêtres & les portes doivent occuper toute la largeur de l'entre-colonnement, prise au pied des bases. On voit beaucoup d'exemples du contraire, & notamment aux façades des gros pavillons des Tuileries. C'est une preuve que l'Architecte a mal combiné son ordonnance, qu'il a ignoré les loix de l'harmonie & de la liaison, & que les entre-colonnemens sont trop larges. Dans une ordonnance bien faite, il ne doit rien y avoir de superflu. Le grand espace qui reste entre le bandeau des fenêtres & la base des colonnes est un superflu, qu'on auroit dû retrancher, & qui certainement fait un très-mauvais effet.

Les entre-colonnemens des péristiles peuvent être quelquesfois si étroits, qu'ils ne laissent pas assez de largeur pour une porte suffisante. Alors on pourroit imiter le procédé des anciens, qui sans toucher aux colonnes de devant supprimoient dans l'enfoncement du péristile deux colonnes, & avoient ainsi assez de largeur pour la grande porte. Ils

aimoient mieux prendre ce parti, que de diminuer en face l'âpreté des entre-colonnemens. Ce procédé a moins d'inconvéniens que tous les autres. Il fauve de grands embarras. On doit donc en user hardiment.

Si un Architecte prenoit toujours bien ses dimensions, il ne se trouveroit jamais dans le cas d'avoir sur une façade des entre-colonnemens surnuméraires où il ne peut figurer ni porte ni fenêtré, comme il s'en trouve aux pavillons qui flanquent les deux nouvelles façades de la place de Louis XV. Si malheureusement il se jette dans cette nécessité, il doit du moins laisser ces entre-colonnemens tout unis, & n'y présenter qu'un fond lisse. Les orner de petites niches comme on l'a pratiqué aux pavillons dont je parle & dans beaucoup d'autres endroits, c'est la plus petite & la plus fausse de toutes les idées.

/// Parmi les bâtimens destinés à l'habitation, il en est peu, où l'on puisse faire usage des colonnes sans s'exposer a de grandes incommodités. Alors après avoir composé les portes & les fenêtrés, comme si les colonnes y étoient, on n'aura qu'à retrancher les colonnes, & laisser

uni l'espace qu'elles devoient occuper. Cet espace fera celui des trumeaux. Il vaut mieux en user de la sorte que de marquer les étages par un cours de plinthes. Cette séparation diminue l'effet de l'aplomb qu'on ne peut rendre trop sensible, parce qu'il est beau & frappant. Je sçai qu'il faut qu'un mur diminue d'épaisseur en s'élevant; mais rien n'empêche de pratiquer cette diminution sur les façades, comme on pratique la diminution des colonnes. Les plinthes qui tranchent sur la hauteur sont toujours défectueuses. Les plus insoutenables de toutes sont celles qui tranchent sur le fût de la colonne.

Lorsqu'une façade n'a que des portes & des fenêtres, on doit distribuer les choses de manière qu'il y ait autant de vuide que de plein. La solidité le veut ainsi. Pendant long-temps nos Architectes ont donné dans l'abus de faire les fenêtres très-larges, & les trumeaux très-étroits. Outre que cette manière laisse l'intérieur des appartemens exposé à toute l'incommodité des saisons, il en résulte une construction si foible, qu'elle ne peut être admise que par ceux qui ont intérêt au peu de durée des bâtimens.

Les formes des fenêtres ont été extrêmement bizarres parmi nous. On en revient. Les fenêtres bombées & celles en œil de bœuf, ne se voyent plus qu'aux édifices bâtis depuis plusieurs années. On pratique encore, quoique plus rarement, les portes & fenêtres en plein ceintre. Cependant pour peu qu'on veuille y faire attention, on reconnoîtra, que l'espace contenu dans les entre-colonnemens étant toujours quarré, il est contre l'ordre des choses d'y introduire des formes qui ne soient pas quarrées. Une fenêtre ou une porte ceintrée dans un entre-colonnement quarré, ne remplit point tout l'espace de cet entre-colonnement. Elle laisse des deux côtés du ceintre des intervalles superflus & irréguliers. Le jour dans l'intérieur de l'appartement est diminué d'autant. Quand je dis une porte & une fenêtre, la même chose est censée dite de toute la masse perpendiculaire, formée par les portes & les fenêtres d'un étage à l'autre. Cette masse est toujours la représentation de l'entre-colonnement, comme la masse des trumeaux d'un étage à l'autre est la représentation des colonnes. Les portes & fenêtres ceintrées ne doivent avoir lieu

que lorsqu'elles sont placées sous le ceintre d'une voute. L'analogie & l'harmonie veulent la ligne droite sous la ligne droite & la ligne courbe sous la ligne courbe.

Il y a quelquefois des façades très-hautes, où les ouvertures ne sont obligées que dans une partie de la hauteur. Les façades extérieures d'une Eglise peuvent être dans le cas. Alors il ne faut pas s'en tenir uniquement à ce qui est obligé. Il faut exécuter autant de fenêtres & d'ouvertures feintes, que si la nécessité ou la commodité en exigeoient plusieurs rangs les uns au-dessus des autres, & former sur ces façades des masses où ces ouvertures vraies & feintes se trouvent placées naturellement & d'un parfait accord entre-elles. Les façades extérieures de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève pécheront par cet endroit. Ce seront des murs percés au milieu de leur hauteur d'un seul rang de fenêtres. Il y aura un très-grand espace depuis le socle jusqu'à la tablette des fenêtres, & depuis leur traverse supérieure jusqu'à l'entablement. Cette disposition fera certainement un très-mauvais effet. Les deux grands espaces dont je parle, n'offri-

ront aucune idée à l'esprit, & par conséquent paroîtront d'une superfluité vicieuse. En pareil cas il vaut mieux figurer deux grands étages de fenêtres, & les raccorder par des bandeaux & par des tables simples.

6°. Les proportions des frontons sont moins embarrassantes que celles des autres parties. Tout se borne à déterminer l'ouverture de l'angle formé par leurs deux rampans. Si le fronton avoit été imaginé dans les climats froids où l'abondance des neiges a introduit l'usage des toits hauts & aigus, leurs proportions seroient comme on les voit dans les édifices gothiques. Mais l'Architecture Greque a pris naissance dans un climat chaud, où les toits sont bas & écrasés; de-là vient que l'angle formé par les deux rampans est nécessairement obtus. On peut le fixer à 130 degrés. Il est alors suffisamment obtus & ne l'est point trop. On peut le diminuer à 120 & l'augmenter à 140 suivant le degré d'élevation où le fronton est placé. Plus le fronton est élevé, moins son angle doit être obtus; parce que plus il y a d'élevation, plus la saillie de l'entablement empiète sur le nud du timpan.

Nos Architectes ont eu la manie des frontons. Ils en mettoient par-tout sans sçavoir pourquoi ni comment. Ils sont bien placés sur le portail d'une Eglise, ou sur la face d'un pavillon. Par-tout ailleurs ils sont presque toujours déplacés. On est devenu plus circonspect depuis quelques années, & les frontons ne sont plus tout-à-fait tant à la mode. Cependant on a encore beaucoup de peine à renoncer à cette vieille habitude. Sur les deux nouvelles façades de la place de Louis XV, on retrouve quatre frontons. Certainement l'Architecte à crû les justifier, en figurant aux deux bouts de chaque façade des pavillons en avant-corps. Mais on ne voit pas trop pourquoi le toit n'étant pas nécessaire sur les deux péristiles, il le devient sur les quatre pavillons. De plus ces pavillons vus de face, annoncent par leur fronton qu'ils sont couverts par un toit à deux rampans. Cependant si je les examine par les côtés, la balustrade qui surmonte l'entablement me prouve qu'ils sont couverts en terrasse comme tout le reste. Voilà une contradiction sensible. Comment ne l'a-t'on pas apperçue? Pour sauver la contradiction, il faudroit que

fur les côtés de ces pavillons , vus de la rue Royale , on eût apperçu le rampant d'un toit. J'avoue que cet objet n'auroit pas été trop d'accord avec le reste , & n'auroit pas fait un bon effet. Mais je conclus de-là qu'il ne falloit point de fronton ; parce qu'enfin si l'on raisonne juste & si l'on veut agir conséquemment , le fronton ne fera jamais employé que comme une maniere de masquer agréablement le pignon du toit qui est derriere ; & lorsqu'il n'y aura point de toit derriere , on ne mettra point de fronton.

7°. Les statues peuvent être placées très-avantageusement dans une ordonnance d'Architecture , & elles doivent être proportionnées au diamètre de la colonne. Cette proportion est difficile à trouver par un raisonnement bien juste. Il y a dans les statues trois sortes de grandeurs , la grandeur comme nature , la grandeur au-dessous du naturel , & la grandeur au-dessus. De ces trois grandeurs la seconde doit être exclue de toutes les compositions Architectoniques ; parce que les bâtimens que nous construisons n'étant point faits pour servir d'habitation à des pigmées , il n'est pas raison-

nable d'y introduire des statues d'une grandeur inférieure à celle que la nature nous a donnée. Ces petites statues doivent être réservées pour l'intérieur des cabinets & des chambres sans ordre d'Architecture, où le champ étant moins étendu les petites figures peuvent être admises & réussir.

Il n'y a donc que les statues grandes comme nature ou d'une grandeur au-dessus du naturel qui puissent entrer dans une composition où l'ordre d'Architecture est apparent, dans celles même où il est supposé. La grandeur comme nature peut être fixée à 6 pieds. Cette grandeur ne sera point trop forte dans un entre-colonnement haut de 18 pieds, elle sera suffisante dans un entre-colonnement haut de 24; parce que comme la tête de l'homme ne doit pas toucher au plancher, qu'il convient même que la masse d'air qui est au-dessus de sa tête soit beaucoup plus forte que celle dans laquelle il nage, les bonnes proportions nous mèneront au moins à rendre cette masse double de la hauteur de la statue. Ainsi quand la statue aura le tiers de la colonne elle ne sera point trop haute. On pourra la réduire au quart, belle

proportion qui suit immédiatement celle du tiers. Si l'on va au-dessous on affoiblira trop.

Les statues, ou simples ou en groupes, ne doivent être placées que dans les entre-colonnemens où il n'y a ni portes ni fenêtres. Il est inutile de leur creuser une niche dans l'épaisseur du mur. Cete niche, si elle porte de fond, est une vraie arcade dont l'archivolte ne peut être d'accord avec la plate-bande de l'architrave. Si la niche ne porte pas de fond, c'est une fenêtre en tour creuse, ou plutôt on ne sçait ce que c'est, & elle a au pardessus l'inconvénient de l'archivolte ceintrée. Il faut donc que la statue ou le groupe soient élevés sur un piédestal, & que le nud du mur lui serve de fond. On peut au-dessus de la statue tailler sur le nud du mur quelque ornement de sculpture simple & de grand goût; mais on doit éviter d'y profiler des moulures, à moins que ce ne soit pour orner la bordure de quelque tableau en bas-relief. Le mur derrière la statue doit être lisse, afin qu'aucun accessoire ne trouble l'effet de la statue ou du groupe.

Le piédestal sous la statue seroit trop haut s'il en étoit la moitié. Il n'en doit

être au plus que le tiers ou le quart. Ce piédestal doit avoir le dé assez large pour que la statue ou le groupe y trouvent un embasement suffisant. On peut donner à ce piédestal une base proportionnée, pourvû que l'alignement des moulures de cette base s'accorde avec les moulures de la base de la colonne. On ne doit jamais lui donner de corniche ; parce que la faillie de cette corniche trancheroit sur le fût de la colonne ; & qu'on doit éviter toutes les interruptions qui altèrent l'effet de l'aplomb.

Les statues guindées dans des niches , couchées sur des archivolttes d'arcades , ou sur les rampans d'un fronton , perchées sur les accroters d'une balustrade qui efface le toit , sont dans la position la moins naturelle & la plus absurde. On croit embellir l'ouvrage par cette richesse déplacée. On le dégrade , & on en fait un ouvrage de mauvais goût. N'est-il pas contre nature que des figures se trouvent là où jamais homme ne peut se trouver sans faire craindre pour sa vie ? L'extrados d'une voute , le rampant d'un toit , la pointe la plus élevée d'un bâtiment , sont-ce-là des positions où un homme puisse paroître ? Dira-t'on qu'il est tout
aussi

aussi contre nature , qu'une statue soit montée sur un piédestal ? On auroit tort. Il n'est point contre nature qu'un homme principal soit élevé de quelques degrés au-dessus des autres. Or une statue est toujours censée la représentation d'un homme principal. De plus la nécessité oblige d'élever une statue au-dessus du pavé , afin qu'elle ne soit pas exposée à des frottemens capables de la déformer.

Les statues perchées sur les portails de tant d'Eglises , sur les balustrades supérieures de plusieurs colonnades comme à saint Pierre de Rome , sur les archivoltes , sur les frontons , sont donc toutes contre nature. Il y a même un autre inconvénient. Placées à ces hauteurs exorbitantes , pour que l'on puisse en distinguer les traits , on est obligé de leur donner une proportion des plus gigantesques. Qu'arrive-t'il de -là ? Du point de vue ces statues paroissent de grandeur naturelle. L'œil par conséquent les juge beaucoup plus près qu'elles ne sont. Il en résulte donc un effet qui abrége les distances & qui diminue les élévations ; & la grandeur de l'ouvrage en souffre. C'est une des choses qui , à saint Pierre de Rome , empêche qu'on ne soit frappé

de l'immensité du vaisseau. Sur chaque archivolte il y a de grandes figures. Quand on entre, ces figures ne paroissent pas excéder beaucoup la grandeur naturelle. Il en résulte involontairement un sentiment de proximité, qui affoiblit celui des distances; & le plus vaste de tous les vaisseaux ne paroît que d'une grandeur ordinaire.

Les statues que l'on destine à l'embellissement des places publiques, doivent être proportionnées à la grandeur de ces places, & au point de vue du spectateur supposé dans l'endroit de la place le plus éloigné. Si de ce point de vue la statue paroît de grandeur naturelle, elle sera suffisamment grande, si elle paroît d'une moitié & même d'un tiers au-dessus de la grandeur naturelle, elle le fera trop. La statue de Louis le Grand, dans la place de Vendôme, est beaucoup trop forte par cette raison. Celle de Louis XV, dans la nouvelle place, est, quoiqu'on en puisse dire, d'une très-belle proportion. En circulant autour des balustrades qui dessinent le contour de cette place, on la voit toujours d'une grandeur très-approchante du naturel, & comme elle est d'ailleurs d'un bien plus beau dessein que tous les autres, elle produit un effet qui enchante,

Sa position, il est vrai, l'expose à être vue de beaucoup d'endroits, qui sont à de très-grandes distances. Mais comme de plusieurs de ces endroits on voit la statue dessinée dans le vuide des airs, son effet demeure sensible malgré l'éloignement. Depuis qu'elle est placée, les proportions du mercure & de la renommée qui sont aux deux côtés du pont tournant, ont commencé à paroître trop foibles; & le spectateur qui passe du jardin des Tuileries sur la place, ne voit plus sous ces figures que deux très-petits poulains, en les comparant au grand cheval de la statue.

Les piédestaux des statues, isolées au milieu d'une place, doivent être beaucoup plus élevés que ceux des statues que l'on met dans un entrecolonnement, parce que les premières ont le ciel au-dessus d'elles, & un très-grand vuide de tous les côtés. Ces piédestaux ne seront point trop élevés, s'ils ont la même hauteur que la statue. Ils le seront assez s'ils ont les deux tiers, & ils le seront trop peu, s'ils ont moins de la moitié de cette hauteur. Si l'on groupe des figures autour de ces piédestaux, leurs proportions doivent être d'accord

avec celles de la statue ; & il ne doit y avoir d'autre différence que celle qui résulte du moindre degré d'élevation auquel elles sont vues. Les esclaves enchaînés au piédestal de la statue d'Henry IV , sont d'une proportion trop foible. Ceux de la place des Victoires sont d'une bien meilleure proportion , ainsi que les figures du piédestal de la statue de Louis XV.

L'idée de la plupart de ces figures n'est point heureuse. Il est fâcheux que des Rois dont on ne devoit immortaliser que la bien-faisance , soient représentés , foulant aux pieds les peuples vaincus. On a beaucoup mieux fait d'accompagner la statue de Louis XV , de figures propres à nous retracer les vertus qui font la gloire & le bonheur de son regne. Cependant la position de ces figures en manière de cariatides n'est ni avantageuse ni dans la bien-séance. J'aurois préféré de les grouper sur les deux côtés du piédestal. Le sculpteur auroit eu un plus beau champ pour inventer son sujet avec noblesse. Les vertus auroient paru dans un état de liberté & de repos. Les groupes même auroient augmenté l'effet pyramidal du monument , en donnant plus d'empiètement à sa base.



SECONDE PARTIE.

*Des inconvéniens des ordres
d'Architecture.*

L'INVENTION des trois ordres grecs est un effort de génie, dont l'exemple est unique dans les Arts. Pour toutes les choses où l'homme peut exercer son esprit créateur, il a paru en différents siècles des inventions que l'on peut comparer les unes avec les autres, & souvent les modernes l'ont emporté sur les anciens. La seule Architecture se trouve bornée à ce que les Grecs avoient imaginé. Rien dans toutes les parties de ce bel Art qui ne soit de leur invention; & depuis tant de siècles il n'a été donné à personne d'inventer, je ne dis pas un ordre entier, mais une moulure & un ornement dont ils n'aient pas fourni le modèle.

Ces trois ordres précieux furent enlevés par les sauvages conquérans du

Nord, sous des monceaux de ruines & de cendres. Mais au premier rayon de lumière qui dissipa les ténèbres de la Barbarie, on les vit renaître avec tous les autres Arts. Philippe Brunelleschi Florentin, trop peu connu, est celui à qui nous avons la première obligation de cette renaissance. Sculpteur médiocre, l'ambition de se faire un nom, ou plutôt un de ces attrait dominants qui décèlent le génie, le conduisit à Rome pour en examiner les fameuses antiquités. Saïsi, transporté, hors de lui-même, à la vue de ces ruines majestueuses, il en combina laborieusement les rapports. Cette étude intéressante l'occupoit tout entier. Il ne voyoit que les squelettes de ces grands corps. Son imagination suppléoit tout le reste. Il se fit une heureuse habitude de juger des bâtimens entiers par leurs moindres fragments. Il retourna à Florence pour faire part à ses concitoyens de ses découvertes. Elles eurent le sort de la plupart des heureuses nouveautés que l'on contredit d'abord, que l'on discute ensuite, & que l'on adopte enfin. Ce grand homme fraya la voie aux Brumantes & aux Michel-Anges. Il mourut à Florence le 16 Avril 1446 ;

& on mit sur son tombeau cet épitaphe.
*Philippo Brunellescho antiquæ Architecturæ
 Instauratori S. P. Q. F. civi suo bene me-
 renti.*

L'idée des ordres dorique , ionique & corinthien , répandue dans les ateliers , produisit une révolution que l'entousiasme des artistes rendit très-prompte. On copia avec avidité les formes & les proportions des monumens anciens. L'imagination de l'homme à talent , échauffée par la grandeur de leur effet , produisit d'abord des copies assez ressemblantes. La cohue des artistes suivit. On eut la copie de la copie. Cette première imitation imparfaite , fut répétée & altérée tant de fois , que les derniers ouvrages ne conserverent avec le premier modèle d'autre rapport que celui qu'on apperçoit entre les espèces qui ont le plus dégénéré , & l'espèce originale & primitive.

De temps en temps on vit des génies plus heureux , s'élever au-dessus des habitudes & des routines des gens de l'Art , & produire par sentiment des chefs-d'œuvres. Mais ou ces nouveaux modèles furent négligés , ou il en résulta une foule de mauvaises copies.

C'est ainsi qu'après avoir vû , sous Catherine de Médicis , un Philibert de Lorme bâtir le Palais des Tuileries , sous Marie de Médicis , un de Brosse bâtir le Luxembourg & le portail de S. Gervais , sous Louis XIV , un Blondel imaginer la porte S. Denis , un Perrault inventer la colonnade du Louvre , un Mansard donner les desseins du dôme des Invalides & de la Chapelle de Versailles ; nous avons vû dans les intervalles une multitude d'Architectes sans génie , se signaler par toute sorte de productions bizarres & monstrueuses.

Ce n'est que de nos jours que la science de l'Architecture antique a été véritablement approfondie , & qu'on en a établi les règles avec assez de précision pour que l'Artiste puisse travailler sans incertitude & être jugé sûrement.

Les ordres grecs ont de grands avantages ; mais ils ont aussi de grands inconvéniens. On a beaucoup insisté sur les premiers , & on ne connoit pas assez les seconds.



 CHAPITRE PREMIER.

Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les dehors des bâtimens.

LES ordres grecs ont été principalement imaginés pour décorer les façades extérieures des édifices. C'est aussi dans les dehors qu'ils ont leur plus grand effet. Les colonnes & l'entablement y sont placés avec la convenance la plus parfaite. L'architrave désigne la poutre qui soutient le plancher. La frise marque l'intervalle occupé par les solives. La corniche représente l'avance du toit. La saillie de son larmier est imaginée tout exprès pour mettre la façade à l'abri des eaux pluviales. La doucine qui termine le larmier, est une manière très-agréable de raccorder l'égoût du toit avec tout le reste.

Non-seulement le but des ordres grecs n'est parfaitement rempli que dans les dehors des bâtimens ; mais ils ne produisent leur plus bel effet, que lorsqu'une façade est décorée par un seul de ces

ordres. Les ordonnances d'Architecture, à plusieurs étages, ont de grands inconvéniens.

1°. On ne peut sans blesser toutes les convenances, mettre l'entablement entier dans les étages inférieurs; parce que la corniche dans son institution primitive, n'étant qu'une manière de supporter & d'effacer l'avance nécessaire du toit, mettre la corniche dans l'étage d'en bas, c'est présenter l'idée du toit là où elle n'est point admissible.

2°. Comme les raisons de solidité exigent une vraie diminution dans les étages d'en-haut, & que le diamètre des colonnes supérieures doit être moindre que celui des colonnes de dessous, il résulte de là que l'entablement le plus près du toit a moins de force & de faillie que l'entablement qui couronne le premier étage. Il n'a donc point alors son véritable effet, qui est d'écartier assez la chute des eaux pour que la façade soit parfaitement à l'abri de leur ravage. Il est certain que c'est vers le toit que doit être la plus grande faillie des corniches, & que cette convenance essentielle n'est jamais remplie dans une ordonnance à deux étages d'Architecture.

On ne peut sauver ces inconvéniens qu'en retranchant toute corniche des étages inférieurs, & en exagérant la force & la faillie de la corniche la plus haute. Si la solidité de l'ouvrage exige qu'on conserve entre les deux étages toute l'épaisseur du premier entablement ; ne pourroit-on pas au lieu d'y marquer architrave, frise & corniche, réduire ces trois parties en un seul membre uni, couronné d'un fort cavet où d'un fort talon, avec leur listel proportionné ? Ce membre uni seroit susceptible de tous les ornemens qui conviennent en pareils cas, comme guillochis, postes simples ou fleuonnés, rainceaux de feuillages &c. Ce procédé éviteroit un des plus grands inconvéniens de l'entablement des ordres les uns au-dessus des autres, je veux dire l'énorme faillie des corniches intermédiaires : faillie qui tranche sur l'aplomb d'une manière désagréable, faillie qui rompt l'union & l'harmonie de l'ensemble, faillie qui oblige de guinder les colonnes supérieures sur des foci dont la grande élévation rend l'ouvrage lourd, faillie enfin qui expose, quoi qu'on fasse, à voir les eaux tomber,

féjourner & faire des ravages sur les entablemens.

Ce que je propose est une nouveauté, j'en conviens. On m'objectera qu'en vain j'en chercherois des exemples dans les meilleurs monumens de l'antiquité, & même dans les ouvrages modernes. Hé! qu'importe que ce soit une nouveauté, pourvu qu'elle soit raisonnable. Les inconveniens de l'usage établi sont prouvés. L'effet de la nouveauté que je propose, n'auroit contre lui que l'empire aveugle du préjugé & de l'habitude. Qu'on ose l'essayer, & on trouvera, si je ne me trompe, l'ensemble beaucoup mieux assorti, les choses beaucoup plus dans la nature, & la disposition beaucoup plus vraie.

Il n'est point à craindre que l'ordre supérieur ne trouve pas assez de base sur l'espèce de faux entablement que je propose. On sçait qu'à l'étage d'en-haut il faut un ordre d'une proportion plus svelte. Ainsi en donnant à la colonne d'en-bas la proportion la plus forte, & à la colonne d'en-haut la proportion la plus légère, il y aura sur le faux entablement assez de base pour que le socle

des colonnes supérieures ne débordent pas & ne viennent pas même à fleur.

Il ne suffit pas de retrancher des entablemens inférieurs toute apparence de corniche, il faut que les membres de l'entablement le plus haut aient plus de force que tous les autres, & que la saillie de sa corniche soit déterminée par un aplomb tiré de la pointe de sa doucine, qui tombe un pied en avant du socle le plus bas; en sorte que toute la façade se trouve à couvert sous cette grande saillie. Il est certain que les forts entablemens dont un édifice est couronné, ont tout une autre grace que ces moulures foibles & peu saillantes qui terminent presque toutes nos façades.

J'avoue que cette exagération des membres & des saillies de l'entablement supérieur, est contre les règles ordinaires. Mais il faut aller au but de l'Art. Les règles n'ont été établies & ne sont justes que dans la supposition d'un seul ordre d'Architecture. Nous en voulons deux, dès lors les règles primitives se trouvent fausses & c'est à nous d'y suppléer.

D'ailleurs comme les objets diminuent à la vue à mesure qu'ils s'élevant, l'en-

tablement supérieur est susceptible d'une exagération, qui, quoique réellement vicieuse, n'aura aucune irrégularité apparente. Il s'agit moins ici de ce que les choses sont que de ce qu'elles paroissent être. Voyez la différence que produit un même angle de vision à différents degrés de hauteur, & vous comprendrez qu'il est possible d'exagérer l'entablement supérieur sans qu'il paroisse excessif.

Au reste s'il est absolument impossible de conserver une apparence régulière avec l'exagération de saillie nécessaire, pour que l'entablement supérieur couvre tout l'ouvrage d'en-bas, il faut dans les édifices ordinaires, renoncer à entasser les ordres les uns au-dessus des autres, & réserver cet entassement pour les bâtimens pyramidaux comme les tours. Ces fortes d'édifices n'ont point de toit. Leur caractère est d'avoir en s'élevant une diminution de masse très-sensible, & des retraites très-marquées. Mais dans ces édifices même je ne voudrois que de faux entablemens, pour éviter la représentation de toit là où elle ne doit pas être, & de peur que la saillie très-marquée

d'un entablement vrai ne tranchât sur l'aplomb : défaut qu'on ne peut éviter avec trop de soin.

J'ai déjà dit plus haut, qu'il n'y a que les très-grands édifices où l'on puisse employer avec quelque succès plusieurs étages d'Architecture. Il faut pour cela qu'un bâtiment ait une hauteur démesurée. Au Louvre on a fait la faute de décorer les façades qui donnent sur la cour, de trois étages d'Architecture. Qu'en résulte-t'il ? Les colonnes du rez-de-chaussée sont d'un diamètre médiocre. Celles du premier étage sont des bâtons, & celles du second deviennent des fuseaux. Les trois entablemens vont en s'amointrissant, & le plus haut est d'une petitesse choquante. C'est un amas de petites parties imperceptibles la plupart, & par conséquent sans noblesse. C'est un travail immense de sculpture & un ouvrage de petit goût. Le contraste des façades du dehors avec celles du dedans, offre un passage trop rapide du grand au petit. Quand on arrive à la grande porte du Louvre, vis-à-vis saint Germain l'Auxerrois, on croit voir un Palais de l'ancienne Rome. Quand on est entré dans la cour, on retrouve

presque l'état des choses telles qu'elles furent 12 siècles après Vitruve.

Dans les édifices de hauteur ordinaire, il est donc beaucoup mieux de n'employer qu'un seul ordre d'Architecture avec deux étages de fenêtres au plus, en évitant de séparer les étages par des plinthes qui tranchent sur le fût de la colonne, & en raccordant les bandeaux & les appuis des fenêtres, de manière que leur masse tende principalement à faire ressentir la direction perpendiculaire ou le *portement* de fond.

A la façade du Palais des Tuileries, on voit les deux systèmes bizarrement réunis. Le pavillon du milieu présente trois étages d'Architecture. Les gros pavillons sur-ajoutés n'en ont qu'un seul. L'Architecture du premier est sensiblement mieux traitée que celle des seconds. Cependant ceux-ci avec tous leurs défauts font un effet incomparablement plus grand.

L'Architecte qui a donné les plans de la maison de M. de Chavanes, au coin de la porte du Temple, a montré au public qu'on peut dans un petit espace exécuter les choses en grand. Si au lieu de pilastres il avoit mis des colonnes. Si le denticule de la corniche n'étoit pas

à bâtons rompus ; si le même ornement n'étoit pas répété sur la plinthe qui sépare les étages ; si cette plinthe étoit supprimée, si les bandeaux des fenêtres d'en-haut étoient raccordés avec ceux des fenêtres d'en-bas, ce morceau seroit cité comme un modèle. Tel qu'il est il prouve le mérite de son Auteur, & annonce de sa part un génie fait pour aller au grand.

Après ce que je viens de dire, comprendra-t'on la manie de certains Architectes de nos jours, qui s'avisent de placer à un second ou à un troisième étage un entablement postiche, & qui continuent d'élever leur bâtiment d'un étage ou deux, pour mettre enfin sous le toit un avorton de corniche, qui paroîtroit foible au haut du lambris d'une pièce d'appartement. Il y a dans Paris plusieurs nouvelles maisons où l'on apperçoit cette bizarrerie révoltante. Et pourquoi n'avons-nous pas une police sur les bâtimens, qui empêche la cohue des bâtisseurs de deshonorer nos Arts aux yeux de l'étranger & de la postérité ?





CHAPITRE II.

Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les dehors relativement à notre climat & à nos usages.

LES ordres d'Architecture ont été inventés dans des climats chauds. Dans ces sortes de climats, rien n'est plus commode que les portiques, qui empêchant le soleil de darder ses rayons dans l'intérieur de l'appartement, y entretiennent une fraîcheur salutaire, & qui donnent la facilité de trouver sans sortir de chez-soi une promenade, où l'on respire à l'ombre le grand air. Les ordres grecs sont faits pour procurer cette commodité. Employés en péristyle sur la façade d'un bâtiment, ils lui donnent un caractère majestueux, qu'aucune autre composition Architectonique ne peut remplacer; & ils entretiennent l'ombre & la fraîcheur tout-au-tour de l'habitation.

Notre climat ne nous met pas dans

le cas de recourir à de pareilles ressources. Le soleil nous favorise si rarement de ses rayons. Un atmosphère nébuleux nous laisse dans le courant de l'année si peu de jours sereins, que dans bien des saisons il nous seroit très-incommode, d'intercepter le peu de chaleur & de lumière, qui peut pénétrer du dehors dans l'intérieur de nos appartemens. Ainsi les péristiles autour de nos habitations auroient pour nous moins d'avantage que de désagrément. Ils peuvent tout au plus nous être de quelque utilité dans les portiques d'entrée, dans les galeries ou corridors de communication; & ces parties sont rarement d'assez grande conséquence pour les décorer si magnifiquement.

Tout ce que notre climat peut comporter, c'est de retenir une foible apparence des péristiles grecs, en engageant des colonnes sur les façades de nos maisons. Il faut même les engager beaucoup, pour qu'elles ne nous ôtent pas le plaisir des vues, plaisir auquel nous sommes très-sensibles. Or les colonnes trop engagées perdent toutes leurs graces. On leur substitue les pilastres, & on n'en fait pas mieux. A tout prendre

on verra , que l'entablement est la seule partie des ordres grecs dont nous puissions faire usage sur les façades de nos bâtimens destinés à l'habitation.

Les deux grands corps de bâtiment qui servent de fond à la nouvelle place de Louis XV , prouvent l'inconvénient des péristiles à notre égard. Tout le monde prévoit l'incommodité & le désagrément d'un appartement reculé dans le renfoncement de ces colonnades. La décoration a de l'éclat ; mais elle est peu propre à un lieu qu'on doit habiter. Si on prend le parti de tourner l'appartement sur les cours qui seront derriere ; on perd l'exposition au midi & les vues les plus délicieuses ; & c'est matiere à de grands regrets.

Les ordres grecs ont été inventés pour des pays dont les usages étoient différents des nôtres. Les Grecs n'avoient point de carrosses & il ne leur falloit point de porte cochere. On ne sçauroit croire combien l'usage des carrosses oppose de difficultés aux péristiles. On ne veut point mettre pied à terre dans la rue. On veut entrer en carrosse dans la cour. Il faut pour cela une porte très-large & d'une solidité à l'abri des ébran-

lemens. Absolument il est possible d'accoupler les colonnes d'un péristile, & de les rendre inébranlables. Mais les bases de ces colonnes ne peuvent être plantées à cru sur le pavé. Il faut les élever sur un socle continu, ou mieux encore sur des marches formant un perron en avant & de toute la longueur du péristile. Et voilà ce que les carrosses ne permettent pas; parce qu'ils ne peuvent entrer que dans une cour dont le pavé est au niveau de celui de la rue. On est donc obligé de couper & de creuser le pavé du péristile à l'endroit de la porte cochère; ce qui est très-désagréable.

Pour éviter cet inconvénient, on a pris le parti au Louvre de faire de tout le rés-de-chaussée une espèce de soubassement, & d'élever la colonnade au premier étage. Mais ce soubassement fait un très-mauvais effet; parce qu'il n'en a point la forme & qu'il est beaucoup trop haut. On y a percé des fenêtres, qui annoncent toute autre chose qu'un soubassement. Il faudroit supprimer ces fenêtres & leur substituer entre la base & la corniche des tables en relief ou en ravallement, telles qu'on les dessine sur le dé des piédestaux. Il est vrai qu'il en

résulteroit dans l'intérieur un petit corridor très-noir. Mais cet inconvénient seroit peu de chose en comparaison de ce qui existe. Avant qu'on eût culbuté les masures qui offusquoient cette belle façade du Louvre, le rés-de-chaussée n'étoit point apperçu. On ne voyoit un peu sensiblement que la partie d'en-haut, qui est d'une beauté sublime. Depuis qu'on a tout mis à découvert, la difformité du faux soubassement a frappé tout le monde, & l'effet de l'ensemble est devenu moindre.

Quoique ce faux soubassement soit d'une excessive hauteur, il auroit été impossible d'ouvrir dans le milieu une porte tant soit peu majestueuse, si on n'avoit pas pris le parti d'élever au-dessus un grand ceintre, qui empiète sur le premier étage, & qui intercepte la communication des deux péristiles. C'est sans contredit une faute énorme; & elle est d'autant plus fâcheuse qu'on ne sauroit y remédier. Commise par le plus grand de nos Architectes, elle prouve combien il est difficile de concilier dans les dehors de nos bâtimens l'Architecture gréque avec nos usages.

Que l'on se transporte à la nouvelle

place de Louis XV , on remarquera dans les deux grands corps de bâtiment qui en font le fond , les péristiles élevés au premier étage , à l'imitation de ce qui a été pratiqué au Louvre. L'excessive hauteur du soubassement a obligé d'amoindrir le diamètre des colonnes , & elles sont devenues trop grêles pour le vuide immense où elles doivent faire leur effet. Deplus , ce soubassement percé de portes & de fenêtres n'en est point un. Exécuté en pierre de refond , c'est un bâtiment rustique , sur lequel on a planté un grand Palais. Ce soubassement quoique de beaucoup trop haut , ne l'est point assez pour qu'on ait pû ouvrir dans le milieu une porte principale , qui annonçât noblement l'entrée du Palais dont on a devant soi la représentation. Ce sont plusieurs petites arcades qui ne marquent qu'un corridor très-commun. On a exécuté deux grandes portes aux deux bouts. Dès lors cet arrangement annonce deux maisons, réunies par une galerie de communication ; & il falloit annoncer toute autre chose. Les défauts de ces deux façades que je relève , n'empêchent pas au reste qu'on ne doive les regarder com-

me des Palais dont on chercheroit en vain les pareils dans toute l'Europe. Rien ailleurs de si riche & de si grand.

Les péristiles de colonnes n'ont dans les dehors leur véritable effet, que lorsqu'ils sont plantés sur un rès-de-chauffée, élevé de plusieurs marches au-dessus du pavé de la rue : C'est pour cette raison qu'ils réussissent si parfaitement à l'entrée des Eglises. Ils pourront réussir de même à toutes les façades des grands Palais, dès qu'on voudra supporter la petite incommodité de mettre pied à terre en dehors du péristile. S'il faut absolument que le carrosse passe au travers, il faudra choisir le moindre des inconvéniens, qui est de creuser ce passage sur le pavé du péristile, & de laisser les autres parties élevées comme elles doivent l'être.

Cette disposition est préférable à la maniere ordinaire dont les cours de nos Hôtels sont fermées du côté de la rue. On élève une grande porte cochere dans le milieu, avec un mur de chaque côté qui va joindre les ailes. Cette pratique est peu avantageuse pour la décoration des rues. Elle dérobe l'édifice aux yeux des passants ; & il faut que les cours
soient

soient bien vastes , pour qu'elle ne leur ôte pas de leur gaieté. Quelques fois on perce ces murs en fenêtres & en arcades , qui donnent aux passants plus de facilité d'entrevoir le bâtiment , & qui rendent les cours intérieures plus gaies. Dans le nouveau plan que l'on a fait pour le Palais-Royal , la petiteffe de la première cour avoit déterminé d'abord à ne la fermer du côté de la rue qu'avec une simple grille. Mais on a représenté au Prince que le dessin d'aggrandir un peu cette cour ne devoit pas l'emporter sur la nécessité de donner à son Palais une entrée qui eût de la noblesse. Ce Prince dont le jugement est sain , & dont le goût est exquis , a préféré , avec raison , la colonnade que l'on doit exécuter. Il est à desirer que cette nouvelle maniere de fermeture serve de modèle à tous les autres Palais. Une grille ne marque point. Ce n'est qu'un amas de petites parties sans effet. Des colonnes au contraire , sur-tout si elles sont un peu ferrées , font l'effet le plus grand , & l'ouvrage n'en est pas moins percé à jour pour la gaieté. Si tous nos Hôtels avoient sur la rue une colonnade pareille , un large entre-co-

lonnement dans le milieu servant de
porte cochere , & des deux côtés les
colonnes aussi ferrées qu'elles peuvent
l'être , rien négalerait la magnificence
de cette décoration.



 CHAPITRE III.

Inconvéniens des ordres d'Architecture dans les plans qui ne sont pas rectangles.

LES ordres grecs n'ont été inventés que pour des plans à angles droits. La plinthe des bases de leurs colonnes & le tailloir de leurs chapiteaux, parfaitement quarrés, sont incompatibles avec les angles aigus & obtus. A ces sortes d'angles faillans ou rentrans, l'entablement ne scauroit porter régulièrement sur le chapiteau. Il biaise nécessairement sur la faillie du tailloir, ou bien on est nécessité de déformer le chapiteau lui-même ainsi que la base, pour les assujettir à l'ouverture de ces angles. C'est-à-dire que dans tout plan qui n'est pas à angle droits, il est absolument impossible de placer des colonnes dans l'angle.

3 Cependant ce seroit une grande gêne, si l'on ne pouvoit jamais sortir de la forme du quarré parfait & du quarré bar-

long. On ne pourroit plus varier les plans & diversifier la masse des édifices. L'Art seroit resserré dans des bornes trop étroites, & le génie auroit des entraves qu'il est avantageux de lui ôter. Comment faire donc à la rencontre d'un angle aigu ou obtus ? Il n'est pas praticable de laisser dans cette partie l'entablement sans support, puisque c'est dans l'angle que se fait la plus forte poussée des architraves. Quand on parviendroit à consolider cette pointe d'entablement suspendue en l'air, l'apparence seroit menaçante ; & dans les vrais principes de l'Architecture, tout ce qui a l'air du porte à faux, tout ce qui n'a pas une solidité apparente est vicieux.

Bien des Architectes prennent le parti dans ces angles embarrassants, de substituer à la colonne un pilastre irrégulier dont ils ouvrent ou retrécissent les angles suivant que le plan l'exige. Mais cette pratique n'est point heureuse. Ces pilastres ont des bases & des chapiteaux dont le plan est aussi essentiellement carré, que celui des bases & des chapiteaux des colonnes. Or ce plan se trouve nécessairement altéré dans l'angle aigu ou

obtus, & il fait un contraste fâcheux & trop sensible avec les bases & les chapiteaux des colonnes qui sont à côté.

D'autres Architectes joignent dans l'angle rentrant, deux pilastres dont les bases & les chapiteaux se pénètrent, & qui ont l'air d'un large pilastre plié. Mais outre le mauvais effet qui résulte dans l'angle rentrant de la rencontre des bases & des chapiteaux, ces pilastres acquièrent du côté de l'angle saillant une largeur démesurée & hors des règles. Et n'est-ce pas ôter au pilastre toute sa proportion que de l'élargir sans l'allonger? Les exemples que l'on trouve de ce monstrueux élargissement de pilastres, tel qu'on le voit au pavillon de l'Hôtel de Richelieu sur le rempart, & sur la façade extérieure de la galerie de Trianon, ne doivent point rassurer contre le danger de commettre une faute de cette nature.

Il me semble qu'un meilleur moyen, & même le seul bon, est, dans toute sorte d'angles aigus & obtus, de construire un massif d'Architecture sans chapiteau & sans base, qui sauve l'irrégularité & la fausse équerre de l'angle. Ce massif doit être une partie lisse & toute unie. N'étant employé que pour raccorder des op-

positions & racheter un défaut , moins il occupera l'œil du spectateur , & mieux sa destination sera remplie. L'entablement doit régner sur ce massif comme sur tout le reste , parce que l'entablement est de toutes les parties d'Architecture celle qui souffre le moins d'interruption. En employant le massif dont je parle , on surmontera la grande difficulté du croisement des lignes , quelque grand ou quelque petit que soit l'angle de leur rencontre.

On pourra encore trouver de l'embarras dans l'entablement , relativement à la distribution régulière des triglifes & des métopes dans l'ordre dorique , & des modillons dans l'ordre corinthien. La bonne manière d'espacer les uns & les autres suppose tous les angles droits. Ainsi dans tout polygone moindre ou plus grand que le carré , il sera toujours très-difficile de bien espacer ces parties de l'entablement. Dans l'ordre dorique il faudra faire en sorte qu'à l'angle saillant il ne paroisse qu'une demie métope , & qu'à l'angle rentrant il y ait ou la rencontre de deux métopes ou une métope pliée en deux. Pour produire cet effet l'Architecte aura la liberté d'élargir ou

de resserrer son massif d'Architecture. Dans l'ordre corinthien, il faudra toujours qu'à l'angle saillant les modillons se séparent l'un de l'autre selon l'ouverture de l'angle, & qu'à l'angle rentrant ils se rapprochent selon la même ouverture sans pourtant se pénétrer. Ce procédé n'a rien d'impossible. Il ne demande que de l'attention & du soin.

Les ordres grecs ont de grands inconvéniens dans les plans curvilignes. Dans ces sortes de plans, on est obligé de tout disposer selon les rayons qui partent du centre. Dès lors les plinthes des bases & les tailloirs des chapiteaux ne peuvent plus être quarrés. Il faut que rétrécis sur la partie concave du plan, ils s'élargissent sur la partie convexe de la circonférence dont ils doivent décrire le pourtour. Il en est de même de tous les plat-fonds du péristile, de toutes les subdivisions du larmier & de la corniche. Il est vrai que l'imagination étant principalement occupée de la courbure du plan, l'œil fait moins d'attention à cette difformité des bases & des chapiteaux, & que le bon jugement la pardonne, en faveur de l'agrément attaché au plan circulaire.

Dans ces fortes de plans on ne peut employer tout au plus que deux rangs de colonnes : encore faut-il que celles qui décrivent le pourtour du petit cercle soient très-ferrées , sans quoi celles qui décrivent le pourtour du grand cercle feront à de trop grandes distances l'une de l'autre. Cet inconvénient s'est manifesté au rond-point de la Chapelle de Versailles. Les colonnes du devant ayant été trop peu ferrées , celles de derriere se sont trouvées à des distances excessives. Pour pallier cette faute , on en a commis une plus grande , en doublant les colonnes du derriere , quoiqu'il n'y en ait qu'une qui porte une traverse d'achitrave. Rien ne prouve plus sensiblement un plan mal combiné & mal fait.

Ce seroit bien pis , si on vouloit construire un portique circulaire à quatre rangs de colonnes , comme le Chevalier Bernin l'a pratiqué à Rome à la place de saint Pierre du Vatican. Alors on a beau ferrer les colonnes qui décrivent le pourtour du petit cercle , l'élargissement devient si extrême au quatrième rang qu'il est tout-à-fait insupportable.

Nous ne pouvons remédier à l'incon-

vénient dont je parle, qu'en imitant le procédé des Architectes qui ont bâti nos Eglises gothiques. Nous y voyons des ronds-points à plusieurs rangs de colonnes, sans qu'il en résulte de trop grands intervalles dans les entre-colonnemens. Qu'ont fait les Architectes de ces temps-là? Ils ont réglé le nombre des colonnes sur la grandeur des pourtours, de maniere que si le pourtour le plus étroit étoit divisé en 5 intervalles égaux, le pourtour d'après étoit subdivisé en 9 intervalles égaux, celui d'après en 16 intervalles égaux &c; ce qui produit dans ces ronds-points une forêt de colonnes dont l'effet est très-magnifique & très-grand.

Pourquoi ne ferions-nous pas de même? Quelle difficulté, quel inconvénient y a-t'il à multiplier les colonnes sur le cercle plus grand, & d'avoir par-tout des entre-colonnemens régulièrement espacés? Je suppose plusieurs cercles concentriques. Je ferre les colonnes sur le cercle le plus près du centre, j'en mets 12 par exemple à intervalles égaux. Sur le cercle qui suit immédiatement après, je double les colonnes & j'en mets 24 à intervalles égaux: sur le troisième cercle

J'en mettrai 48 , & sur le quatrième cercle 96. Les colonnes se multiplieront en s'éloignant du centre , c'est une forêt qui s'épaissira dans sa profondeur. Il me semble que ce procédé n'auroit rien d'absurde & de déraisonnable.

On objectera la difficulté de distribuer les traverses d'architrave d'une colonne à l'autre. Mais ne pourroit-on pas faire partir de dessus la colonne du cercle le plus étroit , une simple traverse qui iroit en s'élargissant porter sur deux colonnes du second cercle ? Ne pourroit-on pas dédoubler cette traverse , & du point où elle commenceroit à avoir une double largeur , y creuser un plat-fond triangulaire , dont la forme & l'ornement contrasteroit assez agréablement avec les plat-fonds d'à côté ? Je ne vois point d'impossibilité à cela , & je doute qu'on puisse sauver mieux l'inconvénient de l'Architecture Greque dans les cercles concentriques. On peut aussi dans ces parties difficiles ne laisser aucune traverse d'architrave apparente , & n'employer qu'un seul plat-fond susceptible & enrichi d'ornemens convenables. Cette méthode sauvera les difficultés dans les plans les plus compliqués.

Au surplus le plan circulaire ne peut convenir qu'à une rotonde où toutes les parties aboutissent à un centre commun. Ce seroit un très-bon plan pour une Eglise, où l'Autel principal occuperoit le centre. Par-tout ailleurs cette composition seroit sans avantage, ou plutôt elle auroit de grandes incommodités. Le Chevalier Bernin qui en a fait usage pour décorer la place de saint Pierre du Vatican, auroit beaucoup mieux fait d'éviter la courbe de son ellipse, & de s'en tenir à un plan rectiligne. Le plan qu'il a exécuté est plus scavant; mais il est tout-à-fait incommode. Les péristiles ne sont après-tout que des galeries de communication. Or rien n'est si incommode & si défagréable que de communiquer d'un endroit à un autre par une ligne courbe, quand on peut le faire par une ligne droite.

Je dois encore observer que lorsqu'on employe les ordres grecs sur une simple circonférence, ou circulaire ou elliptique, on doit éviter deux grands défauts. 1°. Il faut absolument supprimer les arcades. Leur archivolté forcée de suivre le plan de la courbe, s'écarte visiblement de l'aplomb. Ce qu'on nomme la colonnade

dans les jardins de Versailles en fournit malheureusement la preuve. Ce morceau très-riche , pêche par la petitesse des colonnes , par l'irrégularité des arcades , & par les contre-forts affreux qui buttent contre la poussée. Il auroit été admirable , si de fortes colonnes avoient porté un entablement continu. 2°. Il faut être très-attentif à serrer les colonnes d'assez près , pour qu'à l'extérieur la courbure de l'entablement paroisse par-tout suffisamment supportée. Il y a aux Chartroux de Lyon un baldaquin d'assez grande maniere. Le plan en est circulaire par les côtés. Mais on a fait la faute de trop écarter les colonnes ; en sorte que des deux côtés on apperçoit une grande courbe d'entablement qui s'élance au milieu des airs , & qui ne porte sur rien. C'est la faute la plus insoutenable qu'on puisse commettre.

Dans les plans mixtilignes , le mélange des courbes & des droites pourra occasionner bien des difficultés relativement à la forme quarrée de la plinthe des bases & du tailloir des chapiteaux. Les massifs d'Architecture dont j'ai parlé plus haut , résoudront sans embarras toutes ces difficultés. En général dans toutes

les parties d'un plan quelconque où la colonne ne pourra être employée sans inconvénient, on pourra se tirer d'affaire avec l'expédient du massif d'Architecture sans chapiteau & sans base.



 CHAPITRE IV.

Inconvéniens des ordres d'Architecture dans l'intérieur des bâtimens.

LE bel effet des ordres grecs à porté les Architectes à les employer non-seulement sur les façades extérieures, mais dans l'intérieur des édifices où ils réussissent beaucoup moins bien.

Dans les pièces d'appartement, les inconvéniens des ordres d'Architecture sont, 1°. Que la colonne y devient simple décoration, quoique de sa nature elle doit être une des parties principales qui constituent le bâtiment, susceptible de décoration, à la vérité, mais ne devant jamais être employée pour la décoration seule; 2°. Que la décoration qui en résulte est d'un genre lourd & massif; 3°. Que les colonnes rétrécissent l'espace & augmentent la profondeur des embrasures; 4°. Que les entablemens sont déplacés & contre nature, puisqu'ils indiquent 4 égouts de toit combinés pour

verfer les eaux pluviales dans l'intérieur de l'appartement ; 5°. Que la hauteur de l'entablement diminue d'autant celle des fenêtres & ôte du jour au plat-fond ; 6°. Que cette hauteur d'entablement représente l'épaisseur d'un plancher sous un autre plancher , ce qui est absurde.

Ces inconvéniens font sensibles , & il est si peu aisé d'y remédier qu'il en faudroit conclure qu'on ne doit jamais employer les ordres d'Architecture dans l'intérieur des appartemens. Ils peuvent réussir dans les vestibules & dans toutes les pièces qui ne doivent point être meublées ; mais alors il faut au moins ne mettre que la seule architrave au-dessus des colonnes & faire porter leur base à cru sur le pavé. Dans les pièces meublées , ce seroit un singulier contre-sens de mêler des colonnes avec des tapisseries. L'un ne va point avec l'autre. Là où il y a ordre d'Architecture il ne faut que des ornemens d'Architecture. Dans les Palais des Princes , il y a la chambre du lit , où l'usage & la bienséance exigent une alcove séparée du reste de la chambre par une balustrade. Quelques-unes de ces alcoves sont formées par deux colonnes isolées qui portent leur architrave ; & je con-

viens que cette maniere a beaucoup de noblesse & de majesté. Mais si l'ordre d'Architecture ne régné pas autour de la chambre , si la chambre est meublée de tapisseries comme elle doit l'être , je crois que l'alcove à colonnes ne convient point , & qu'il vaudroit beaucoup mieux former cette alcove en maniere de pavillon avec des rideaux retrouffés & soutenus par des cordons.

Les ordres d'Architecture ne conviennent point dans les parties rampantes. On les a employés à la *Scala Regia* du Vatican , & ils y font un très-mauvais effet. Un entablement rampant ne peut être supporté par un chapiteau dont le tailloir est nécessairement horisontal. On a beau élever sur ce tailloir la moitié d'un détranché diagonalement , on ne masque point la difformité de l'entablement qui ne porte que sur un des tranchans du tailloir. On trouve dans quelques-uns de nos escaliers les repos soutenus par des colonnes. Mais alors qu'arrive-t'il , l'architrave rampante sous les marches , ou n'est portée sur rien , ou porte de la maniere la plus difforme sur le tranchant du tailloir du chapiteau. Dans ces parties rampantes , il faut absolument suppri-

mer tout ordre d'Architecture. Un soubassement doit occuper tout l'espace où se trouvent les rampes, on peut orner ce soubassement de tables triangulaires sous les rampes, & de tables quarrées sous les repos. Les colonnes ne peuvent y trouver place, qu'en substituant à l'entablement des arcs rampants d'une colonne à l'autre; & cette maniere n'est ni ingénieuse ni agréable. L'effet de l'arcade est toujours chérif, & celui de deux colonnes qui se correspondent à différents degrés de hauteur est bien moins satisfaisant encore. Il en est des balustres comme des colonnes. Ils ne sont jamais bien sur un endroit rampant, à moins qu'on n'en profile toutes les parties selon l'angle de la rampe. Et alors même ils ont l'air d'une assise qui a fléchi. Les appuis des rampes sont beaucoup mieux en entrelas, ou en enroulemens avec rainceaux.

Les ordres d'Architecture n'ont pas les mêmes inconvéniens dans l'intérieur des Eglises & de tous les grands vaisseaux, où l'on peut sans incommodité & avec bienséance construire des galeries au pourtour. Des colonnes en péristile forment ces galeries très-noble-

ment. Reste l'inconvénient des entablemens qui annoncent des égouts de toit combinés pour verser les eaux pluviales dans les dedans. On dira sans doute que s'arrêter à cet inconvénient, c'est pousser la rigidité trop loin. Il est pourtant vrai que c'en est un, & qu'on doit s'en défendre s'il n'est pas impossible de l'éviter.

Or il me semble que la chose est non-seulement possible mais tout-à-fait aisée. Il ne faut pour cela que faire usage du faux entablement dont j'ai parlé dans le Chapitre premier. Ce faux entablement seroit disparoître toute idée de toit, & le berceau de la voute portant immédiatement dessus seroit beaucoup mieux raccordé avec tout le reste. A la nouvelle Chapelle de l'Eglise de sainte Marguerite du faux-bourg saint Antoine, on a hasardé quelque chose de semblable. Des deux côtés de la Chapelle on a substitué à l'entablement de longues tables décorées de bas-reliefs. Mais la hauteur de ces tables excédant celle de l'entablement, il en résulte un grand défaut de proportion, & une difformité qui devient trop sensible à l'endroit où cette espèce de faux entablement se raccorde

avec l'entablement véritable. Au surplus cette Chapelle fait beaucoup d'effet par la simplicité de l'ordonnance & par la grande maniere qui régné dans les ornemens. Ce n'est qu'une Architecture feinte. Que seroit-ce si elle étoit exécutée en réalité? Telle qu'elle est, c'est un des plus beaux desseins d'Architecture que nous ayons à Paris.

Outre l'inconvénient dont je viens de parler, les entablemens réguliers en ont un autre beaucoup plus grand dans l'intérieur des Eglises. La grande saillie des corniches tranche sur la hauteur d'une maniere très-forte. Elle interrompt trop sensiblement la ligne perpendiculaire & diminue par conséquent l'impression de hauteur. Toutes les Eglises bâties suivant la pratique qui est devenue ordinaire depuis la renaissance de l'Architecture, ont moins de hauteur en apparence qu'elles n'en ont en réalité. Ce mauvais effet ne vient que de l'énorme saillie des corniches, qui fait disparaître le *portement de fond* & qui interrompt le sentiment de hauteur. Or on sçait qu'une impression interrompue s'altère & perd de son effet.

Dans les Eglises gothiques la grande élévation se fait sentir sans interruption

& sans trouble. Elle est fortement marquée par un membre perpendiculaire qui s'éleve à plomb du pavé jusques à la naissance de la voute, & s'y continue par des nervures qui en marquent le ceintre; en sorte que rien n'altère l'impression de hauteur, & que tout concourt à la rendre plus sensible. Aussi toutes ces Eglises ont plus de hauteur apparente qu'elles n'ont de hauteur réelle.

Voyez le beau berceau de la grande allée des Tuileries. Il paroît très-haut, parce que rien n'interrompt la ligne perpendiculaire, qui se courbe en voute au milieu des airs. Faites ressentir & saillir un massif de verdure au milieu ou aux deux tiers de l'élévation de ce berceau, aussitôt son élévation fera sensiblement diminuée. Ce sera le fatal entablement qui mettra une interruption fâcheuse entre la courbure des branches & l'aplomb des troncs.

Il paroît que ces grands berceaux formés par deux rangées d'arbres de haute futaye ont fourni le modèle de l'Architecture de nos Eglises gothiques; & à ne l'envisager que par cet endroit, elle est plus raisonnable & plus sensée que nos ordonnances à colonnes surmontées d'un

entablement très-saillant. Tout y porte de fond, & de là le grand effet. Je ne sçai si dans l'intérieur de nos Eglises nous ne ferions pas mieux d'imiter & de perfectionner cette Architecture gothique, en réservant l'Architecture grèque pour les dehors. J'imagine qu'une Eglise dont toutes les colonnes seroient de gros troncs de palmier, qui étendroient leurs branches à droit & à gauche, & qui porteroient les plus hautes sur tous les contours de la voute, feroit un effet surprenant. En serrant ces troncs de palmier fort près les uns des autres on auroit la solidité, & l'allongement occasionné par l'âpreté des entre-colonnemens. Les branches entrelassées masqueroient les arcades, & laisseroient des vuides au-dessus pour les fenêtres. Les voutes auroient leurs ogives en branches de palmier, & les vuides intermédiaires pourroient être ornés de sculpture. Toutes les voutes porteroient de fond, & la grande élévation ne se trouveroit nulle-part interrompue. Cette maniere d'Architecture seroit sans difficulté dans tous les plans imaginables. Elle se plieroit sans embarras à toute sorte d'angles & à tout mélange de lignes. Cette imagination ne seroit après-tout

qu'une imitation de la nature que l'on pourroit rendre très-parfaite & très-intéressante , & je doute qu'on eût à se repentir de l'avoir mise en œuvre.

Si nos Architectes persistent à ne point vouloir d'autre ordonnance dans l'intérieur de nos Eglises que celle des ordres grecs , je les invite à réfléchir , du moins un peu plus qu'ils n'ont fait jusqu'à présent , sur les inconvéniens que je viens de leur observer , & principalement sur celui de la grande faille des corniches qui coupe l'édifice en deux. Je leur ai proposé mon faux entablement , je crois que s'ils veulent s'en donner la peine , ils imagineront les choses beaucoup mieux que je n'ai fait. C'est à eux de donner l'essor à leur génie. Quoiqu'on en puisse dire , la chose mérite attention , & c'est un problème que l'Académie d'Architecture devoit donner à résoudre à ceux qui aspirent au bonheur de lui être associés.



 CHAPITRE V.

Des inconvéniens des ordres d'Architecture dans les dedans, relativement à quelques usages particuliers à nos Eglises.

1°. Il faut un chœur dans nos Eglises. Ce chœur est composé de deux ou trois rangs de stales, adossées aux colonnes des collatéraux. Conséquemment à cette manière qui est devenue générale, les bases des colonnes & une partie de leur fût se trouvent masqués par ces stales incommodes. C'est un inconvénient qu'il faut sauver.

Dans plusieurs Eglises on a imaginé de supprimer dans le chœur toute ordonnance d'Architecture, & de n'y laisser paroître que les stales avec un haut dossier de menuiserie, surmonté de plusieurs grands tableaux. On l'a pratiqué ainsi dans le chœur de Notre-Dame. Mais cette disposition est défectueuse à bien des égards. Le péristile est interrompu & il ne doit jamais l'être. On voit

dans la partie supérieure, l'édifice porter sur des bordures de tableau, sur le vuide du tableau même, porte à faux des plus vicieux. Toute cette décoration paroît postiche, faite après coup, sans liaison, sans harmonie avec le reste; ou plutôt elle opère une discordance sensible & choquante.

Dans d'autres Eglises, on a guindé les colonnes ou pilastres sur un socle assez élevé pour atteindre à la hauteur des stales. C'est ainsi que la chose est exécutée à saint Sulpice & à saint Roch. Cette disposition moins défectueuse que la précédente l'est pourtant encore trop. Ne sçait-on pas que rien ne diminue tant l'effet d'une ordonnance d'Architecture que ces grands socles sur lesquels elle se trouve guindée?

Dans le plan de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève, l'incommodité des stales a obligé d'élever les collatéraux de plusieurs marches au-dessus du pavé de la nef. Cette élévation rend les communications plus difficiles & peut occasionner des culbutes fâcheuses dans les jours de foule. Mais il falloit dans le chœur un espace où l'on pût mettre des stales sans masquer la base des colonnes. Cette
nécessité

nécessité embarrassante est le motif qui a fait hasarder une élévation si bizarre. Il faut avouer que M. Soufflot a couvert ce défaut habilement & en homme de génie, & qu'il en a tiré parti pour opérer des effets extraordinaires. Mais c'est éviter un inconvénient en donnant dans un autre.

L'attachement qu'on a pour les anciens usages empêchera toujours qu'on ne renonce à la gothique idée des stales, quoiqu'elles fassent un très-mauvais effet dans nos Eglises & que leur forme soit dépourvue de tout agrément. Puisqu'on ne peut s'en passer, je voudrois du moins qu'on évitât de les plaquer contre les colonnes des collatéraux. On pourroit dans le centre de la croisée construire un chœur parfaitement isolé, & placer l'Autel au milieu de ce chœur. On satisferoit alors facilement à la bienséance, qui veut que comme l'Eglise entière est élevée de plusieurs marches au-dessus du niveau de la rue, pour indiquer la supériorité des fonctions du culte au-dessus des fonctions ordinaires, le chœur soit élevé de plusieurs marches au-dessus du pavé de l'Eglise pour marquer la prééminence du Clergé au-dessus des Lai-

ques , & que le Sanctuaire soit élevé de plusieurs marches au-dessus du pavé du chœur , pour désigner l'excellence du Ministère Sacerdotal au-dessus des Ministères inférieurs.

Dans une Eglise en croix , il seroit facile de donner au point central de la croisée toute la largeur de la nef & des deux collatéraux. Alors on auroit un très-grand espace quarré. On tracerait au milieu un chœur quarré , autour duquel on circuleroit. Cette disposition laisseroit la facilité de faire porter toutes les bases des colonnes à cru sur le pavé. Le spectacle des cérémonies seroit vu commodément de toutes parts , & on auroit la liberté d'exécuter l'Autel de la maniere la plus pittoresque , parce qu'on ne seroit point gêné par la rencontre d'aucune des parties de l'ordonnance d'Architecture.

On pourroit dans ce point central construire une vaste rotonde percée de quatre grandes arcades aussi larges que toute la nef , & construire le chœur isolé au milieu. Les collatéraux se termineroient de toutes parts aux quatre massifs de cette rotonde & se communiqueroient de côté comme à la nouvelle Eglise de sainte

Géneviève. Sur les faces extérieures des quatre massifs on placeroit des Autels. Ainsi de toutes parts l'Autel principal seroit vu au milieu, avec deux Autels subalternes de droite & de gauche.

Le plan d'une Eglise en quarré long, pourroit occasionner une autre disposition. Le fond de la nef seroit percé d'une grande arcade dans le milieu, & de deux entre-colonnemens à côté. L'Autel principal seroit placé sous l'arcade. Le chœur seroit derrière, orné de menuiserie & de tableaux, avec la chaire pontificale en face de l'Autel. Cette disposition moins avantageuse que la précédente, seroit encore préférable à tout ce qui a été pratiqué jusqu'à présent, & elle rapprocheroit l'usage moderne de l'usage ancien, où l'on voyoit toujours l'Autel sur le devant & le chœur derrière avec la chaire pontificale dans le fond. Il est vrai qu'on seroit obligé de mettre sous les colonnes un socle suffisant pour pouvoir élever le pavé du Sanctuaire & du chœur de plusieurs marches au-dessus du pavé de l'Eglise. Il n'y a que les chœurs isolés qui puissent faire éviter ce défaut.

2°. On veut dans nos Eglises une chaire à prêcher, & voici peut-être la partie

la plus embarrassante pour un Architecte. L'embarras n'est pas de décorer cette chaire convenablement, on y a réussi en beaucoup d'endroits, pittoresquement même, on l'a fait à saint Roch. L'embarras est de la bien placer. La pratique la plus commune est d'adosser cette chaire & de la suspendre à un des piliers de la nef. Mais outre que les parties suspendues & qui ne portent pas de fond sont toujours vicieuses en Architecture. Outre qu'il est contre la nature de la colonne, & du pilastre même si l'on veut, de porter de côté : une chaire placée de la sorte interrompt d'une manière désagréable la file des colonnes, & celle à laquelle on l'a adossée paroît surchargée d'un poids qui la déforme & qui l'écrase. Cette pratique est donc un abus intolérable & qu'il faut nécessairement réformer.

L'expédient le plus simple seroit de n'avoir dans nos Eglises que des chaires portatives, que l'on placeroit pour le sermon, & que l'on retireroit ensuite. Mais la chose n'est pas praticable dans les grandes Paroisses. Il y faut des chaires à demeure. Alors de deux inconvéniens on doit choisir le moindre, en plaçant

la chaire dans un des entre-colonnemens de la nef. Le plus convenable est l'entre-colonnement du milieu. On doit éviter sur toutes choses d'en engager les ornemens sur le fût des colonnes qui sont à côté ; parce que la principale beauté de la colonne étant d'être entierement isolée , il faut tout sacrifier à la conservation de cet agrément. Ainsi on ne doit imiter nulle part ce qui a été pratiqué dans quelques-unes de nos Eglises , où l'on a rempli un entre-colonnement d'un grand ouvrage de menuiserie qui sert de fond à la chaire à prêcher.

3°. L'usage des orgues présente une nouvelle incommodité dans nos Eglises. La pratique la plus ordinaire est de les placer au-dessus de la grande porte. On les y suspend où bien on construit exprès une grande tribune où ils puissent être placés commodément. Il est difficile que cet arrangement ne tourne pas au préjudice de l'ordonnance. Le buffet de l'orgue , quelque bien suspendu qu'il soit , masque toujours une partie des colonnes & de l'entablement. Une grande tribune ne peut avoir lieu que lorsqu'il y a deux étages d'Architecture. Dans tout autre système , elle tranche l'ordonnance dans

sa hauteur. Ou c'est un arc surbaissé dont la retombée porte sur le fût de deux colonnes ou pilastres ; ou c'est un nouveau plancher comme à saint Sulpice, qui porte sur des colonnes à part, plus petites que celles de l'ordre qui règne au pourtour, & dans l'impossibilité de se raccorder avec elles. Ces défauts sont très-sensibles. On peut les éviter en plaçant le buffet de l'orgue au-dessus de l'entablement dans le vuide que le ceintre de la grande voute laisse au-dessus de la grande porte. Cette disposition est sans inconvénient. On peut craindre tout au plus que la trop grande élévation du buffet ne diminue l'effet des jeux de l'orgue. Une manière qui n'a point encore été pratiquée, seroit de couper le buffet de l'orgue en trois parties, & de les distribuer dans les trois entre-colonnemens qui doivent être au fond de la nef. On pourroit établir les jeux principaux dans le grand entre-colonnement du milieu, & jeter toutes les pédales dans les petits entre-colonnemens d'à côté. On éviteroit aisément que ces trois parties de buffet n'empiétassent sur les colonnes & sur l'entablement. On pourroit imaginer pour ces buffets un genre de décoration

analogue avec l'ordonnance. On pratiqueroit sans embarras dans l'épaisseur du mur, l'escalier pour monter à l'orgue, & les espaces nécessaires pour les soufflets. Il me semble que cette maniere plus simple & plus naturelle mérite la préférence sur les autres.

4°. On veut des tribunes dans nos Eglises, & rien ne se concilie plus difficilement avec l'ordonnance de l'édifice. Afin de multiplier les tribunes, on a bâti quantité d'Eglises avec des pilastres & des arcades, en laissant un espace entre la clef de l'arcade & la sofite de l'entablement. On voit cette désagréable distribution à l'Eglise de saint Louis, rue saint Antoine, & à celle des Peres de l'Oratoire, rue saint Honoré. Dans cette dernière on a poussé la chose jusqu'à faire traverser par des tribunes les deux bras de la croisée; en sorte qu'il paroît une croisée dans la partie supérieure, & qu'on ne la retrouve plus dans le bas. Un Architecte qui commet de pareilles fautes ne se justifie point, en disant qu'il a été gêné par le terrain. C'étoit à lui de combiner son plan d'après le terrain donné, & d'en tirer un meilleur parti.

Quand on prendra la sage habitude

de substituer les colonnes isolées aux pilastres & aux arcades , on ne trouvera plus de place pour des tribunes. Tout au plus s'il se présente quelque entre-colonnement plein , on pourra figurer une porte au rés-de-chaussée , & au-dessus une fenêtre en forme de tribune. Que si la commodité ou d'autres raisons exigent des tribunes au pourtour de l'Eglise , il faudra avoir recours aux deux étages d'Architecture , & celui d'en-haut fournira les galeries dont on aura besoin.





TROISIEME PARTIE.

*De la difficulté de décorer les
Eglises gothiques.*

TOUTE espèce de décoration ne convient pas à toute sorte d'édifices. Il faut que l'ornement soit adapté à l'esprit & au système d'Architecture, & que la broderie n'altère jamais le fond. L'Architecte donne les massifs & les percés. Le devoir du décorateur est de s'y assujettir & d'éviter tout ce qui peut corrompre les uns & offusquer les autres. De-là la grande difficulté de décorer les Eglises gothiques. Dans ces sortes de bâtimens les massifs sont d'ordinaire fort légers & les percés multipliés à l'infini. Il en résulte une bizarrerie, une variété d'aspects, qui occupent agréablement la vue, & qui produisent le spectacle le plus séduisant. Détruire ce spectacle, ce seroit annéantir le principal mérite de ces Eglises, & faire disparaître leur plus grande beauté.

On a commis cette faute dans les siècles où régnoit un goût barbare. Les Architectes ne furent jamais si attentifs à diversifier les aspects d'une manière piquante. Les décorateurs ne les offusquèrent jamais avec tant de mal-adresse. Entrons dans quelque'une de nos belles Eglises gothiques, telles que les Cathédrales d'Amiens, de Rheims, de Paris même. Plaçons-nous au centre de la croisée. Ecartons en imagination tous les empêchemens qui gênent la vue. Que verrons-nous ? Une distribution charmante, où l'œil plonge délicieusement à travers plusieurs files de colonnes dans des Chapelles en enfoncement, dont les vitraux répandent la lumière avec profusion & inégalité ; un chevet en polygone où ces aspects se multiplient, se diversifient encore davantage ; un mélange, un mouvement, un tumulte de percés & de massifs, qui jouent, qui contrastent, & dont l'effet entier est ravissant.

Considérons présentement ces mêmes Eglises avec tous les fots ornemens que le goût du 14^e. & du 15^e. siècle leur a prodigués. Un affreux jubé se présente, qui jette sur ces beautés inimitables,

le voile le plus déplaisant. Entrons dans le chœur à travers cette horrible barricade. Des stales informes avec de hauts dossiers masquent la vue des collatéraux. Au chevet un retable avancé, des colonnes & des courtines couvrent tous les percés & tous les massifs; & dans cette partie de l'édifice la plus brillante, régné une lumière sombre ou une fatale obscurité. Comprend-on que dans le même-temps les Architectes aient conçu de si grandes idées, & les décorateurs aient employé de si chétives inventions.

On a enfin connu l'absurdité de ce système de décoration. A mesure que les Arts se sont perfectionnés parmi nous, les idées se sont rectifiées & aggrandies; & on a voulu dans nos Eglises gothiques substituer aux ridicules colifichets qui les défiguroient, des ornemens d'un goût plus relevé & plus pur. Mais il s'en faut bien qu'on ait partout également réussi.

Nous avons dans Paris trois Eglises gothiques dont le chœur & le Sanctuaire ont été décorés dans ces derniers temps avec assez de dépense: Notre-Dame, saint Médéric, & saint Germain l'Auxerrois.

A Notre-Dame, les choses ont été faites avec magnificence. Les marbres, les bronzes, la dorure, les richesses de peinture & de sculpture, rien n'a été épargné. Mais avec quel succès? C'est ce qu'il convient d'examiner. On a donné une meilleure forme au jubé. On a élargi & exhaussé la grande porte du chœur. On a donné aux stales des dossiers du plus beau travail: on a mis au-dessus de beaux tableaux des meilleurs Maîtres. On a incrusté tout le pourtour du Sanctuaire de marbres précieux. On a construit un Autel riche & de grand goût. On a mis derrière un groupe digne de l'admiration de tous les siècles. Mais le système d'Architecture a été dénaturé. Les aspects ont été offusqués. Le fracas, le tapage résultant des deux files de colonnes autour du chevet, des nervures, des ogives, des renfoncemens des Chapelles, des jours de leurs vitraux, tout cela a disparu. Ce chœur qu'on auroit vu de cent manières différentes en circulant autour, n'est apperçu que très-difficilement en deux ou trois endroits, à travers des grilles épaisses. J'ai dit plus haut combien il est contre nature de voir ici des colonnes porter sur des bordures de

tableau. J'ajouterai que dans le Sanctuaire, le contraste de l'Architecture d'en-bas avec celle d'en-haut est contre le bon sens. Ainsi voilà bien de la dépense perdue. Le chœur de Notre-Dame est un des plus riches morceaux que l'on voye dans les Eglises Chrétiennes. Mais malheureusement il n'a rien d'analogue à l'édifice. Le décorateur qui en a donné le dessein est tombé dans le même défaut que les décorateurs du 15^e. siècle. Il n'a fait qu'éviter leurs incorrections, & exécuter en grand ce qu'ils avoient imaginé en petit.

Les grands tableaux qui décorent la nef & la croisée de Notre-Dame ne sont pas d'une invention plus heureuse, quelque mérite qu'ils puissent avoir d'ailleurs. Dans la nef ils obscurcissent les bas côtés. Ils les font paroître plus écrasés. Ils masquent l'aspect des nervures & des ogives des voutes, aspect toujours précieux dans les Eglises gothiques. Dans la croisée, ils sont entassés pêle mèle, sans ordre, sans idée, comme dans une exposition faite au hasard. Je le dis hardiment, l'Eglise de Notre-Dame seroit beaucoup mieux, si on enlevoit tous ces tableaux. La parure est riche, mais au lieu d'em-

bellir le fond , elle le gâte , il faut donc la supprimer.

A saint Médéric , on a décoré le chœur d'une manière différente. On a conservé les massifs & les percés ; mais on a dénaturé les formes. Les arcades à plein ceintre ont été substituées aux arcades à tiers-point. Les pilastres ont pris la place des pilliers gothiques. Ces pilastres ont été guindés sur un socle très-haut , tandis que les pilliers gothiques portent à cru sur le pavé. Cette décoration brille par l'imitation des marbres , par l'assemblage des bronzes , par la perfection de la dorure ; mais elle ne convient point à l'édifice. Elle altère , elle corrompt mal-à-propos le système de son Architecture. La partie d'en-haut ne symétrise point avec celle d'en-bas. Le chœur entier est en opposition avec tout le reste de l'Eglise.

A saint Germain l'Auxerrois , on a tiré un parti excellent de l'Architecture gothique de cette Eglise. Ici on ne voit ni marbre , ni bronze , ni dorure , & la décoration est d'un goût infiniment plus sage & plus pur. Les pilliers gothiques métamorphosés en colonnes cannelées font l'effet le plus grand & le plus agréa-

ble. Aucun des percés n'est offusqué, les formes sont perfectionnées, l'ornement est semé avec modération. Tout est assujetti à l'Architecture du bâtiment, & ce morceau est digne de servir de modèle. Si la Paroisse pouvoit faire la dépense de décorer de la même manière la nef & tous les bas côtés; cette Eglise, l'une des plus médiocres de Paris, deviendrait certainement une des plus belles. On n'a pû éviter de faire porter à faux les petites colonnes d'en-haut dont le chapiteau reçoit la retombée des nervures de la voute. Leur base est assise sur la tête d'un chérubin en encorbellement. Ce défaut est sensible & choquant. Mais il n'y avoit pas moyen de le sauver; & on le pardonne en faveur des heureux changemens que le décorateur a faits, & de la grande amélioration qui en résulte.

En général, quiconque entreprend de décorer une Eglise gothique, doit avant toutes choses bien saisir & bien méditer tous les avantages du système particulier d'Architecture que l'on y a employé. Loin de les détruire, il doit s'appliquer à les faire ressentir, & à en tirer le meilleur parti possible. Son étude ensuite doit se borner à donner aux massifs s'il le peut

une forme plus simple , plus naturelle & plus coulante. S'il y a des ornemens obligés & qu'il en puisse épurer les contours , qu'il le fasse. S'il y a des ornemens superflus , qu'il les retranche. Sur les fonds lisses , il peut tailler des panneaux , pourvu qu'ils soient grands & très-sensibles ; car s'ils donnent dans le petit , il vaut mieux laisser le fond tel qu'il est. En un mot le décorateur doit dans une Eglise gothique , rectifier , soigner , embellir tout ce qui peut l'être , respecter , ménager , faire valoir l'Architecture autant qu'il se peut.

Ces principes sont certains. Mais il est moins aisé qu'on ne pense de s'y assujettir dans la pratique. Le décorateur veut briller , son imagination l'emporte , elle ne trouve point le champ libre dans des espaces donnés , elle les franchit. Ceux qui payent veulent faire sensation par leur dépense. Ils préfèrent à une décoration naturelle & sage , des ornemens multipliés & entassés. On est accoutumé à un genre de décoration , l'habitude en veut faire usage par-tout , il en résulte des mélanges d'Architectures incompatibles. Ainsi à Notre-Dame , à saint Jean en Grève , à saint Sauveur , aux Grands-

Augustins & dans beaucoup d'autres Eglises gothiques, on voit des décorations d'Autels où l'Architecture gréque contraste mal-à-propos avec l'ordonnance du bâtiment. Ces décorations sont riches & de grand goût; mais elles péchent, en ce qu'elles ne sont pas dans l'esprit de la chose. C'est un stile qui ne convient point au sujet. C'est un tableau sans union & sans harmonie. C'est un amas de choses qui, loin de faire un ensemble & un tout, ne composent qu'un mauvais agregat de parties disparates & discordantes.

Que faire donc dans une Eglise gothique que l'on propose à décorer? Le voici. Ecartez d'abord tous les obstacles qui diminuent, qui offusquent la variété & la bizarrerie de ses aspects. Détruisez tous les faux ornements qui surchargent les massifs ou qui bouchent les percés. Considérez la nature des pilliers. Voyez si en retranchant ou en ajoutant quelque chose on peut les arrondir jusqu'à leur donner une forme qui imite celle des colonnes. Préférez cette forme à toute autre. Vous pouvez incrufter ces colonnes de marbre, où les canneler en pierre. Vous pouvez leur donner des bases & des cha-

piteaux dont les profils soient plus corrects. Vous pouvez aux nervures des ogives substituer à des moulures barbares des moulures d'un bon choix. Vous pouvez tailler où feindre des mosaïques dans les pendentifs des voutes, enlacer des palmes, ou jeter tel autre ornement de bon goût sur les endroits lisses. Si vous avez le marbre & la dorure à discrétion, vous pouvez en faire usage. Dans le centre du Sanctuaire vous pouvez construire un Autel isolé, dont la forme soit simple, & n'admettre que des ornemens forts & bien ressentis. Dans le fond du chevet vous pourrez élever un groupe principal, & l'accompagner dans les percés d'à côté de moindres groupes qui le fassent pyramider. Vous pouvez suspendre au milieu de ces percés de magnifiques lampadoires. Que le chœur ne soit séparé de la nef que par une grille de fer, dont les ornemens mêlés de bronze ne soient ni trop déliés ni trop massifs. Que la même grille régne au pourtour du chœur & du Sanctuaire; que les stales soient sans dossier; qu'au lieu du lutrin placé dans le milieu, il y en ait deux rejettés sur les côtés, & exécutés en bronze du meilleur des-

sein. Ajoutez à tout cela un beau pavé en compartimens de marbre, & vous aurez une Eglise gothique décorée de grand goût.

On peut juger de l'effet de cette décoration par celui du nouveau Sanctuaire de l'Eglise de saint Germain l'Auxerrois. C'est un modèle en petit. Que seroit-ce si ce modèle étoit exécuté en grand, & si on ne négligeoit aucune des perfections dont il est susceptible.

L'Eglise Cathédrale d'Amiens est encore dans le cas d'être décorée. Cet édifice, l'un des plus vastes & des plus magnifiques que l'Architecture gothique ait produits, étoit comme tous les autres défiguré par un horrible jubé, par un retable d'Autel grossier & monstrueux, par des dossiers de stales, chargés d'un amas de petits colifichets tudesques. Jamais construction de chœur ne fut plus élégante. Jamais on n'employa tant d'intelligence à multiplier les percés, à distribuer les jours, à diversifier les aspects; & graces à l'imbécillité du premier décorateur, au milieu de ce chœur admirable, la vue se trouvoit gênée & arrêtée par une enceinte de barricades informes. A peine y voyoit-on. M. l'Evêque d'A-

miens qui joint à une éminente piété très-connue, un goût naturel pour les Arts, forma il y a quelques années, conjointement avec son Chapitre, le projet louable de décorer à la moderne le chœur & le Sanctuaire de cette belle Eglise. On jugea d'abord que le premier pas à faire étoit de détruire le jubé, d'enlever le vieux retable d'Autel, & de faire disparaître tous les embarras qui offusquoient le chevet.

Ce premier changement eut tout le succès qu'on en devoit attendre. Le chœur auparavant si sombre parut égayé & agrandi. On apperçut avec étonnement dans le fond du rond-point un spectacle dont on n'avoit point d'idée, des percés de profondeur inégale, où la vue s'enfonce à travers une forêt de piliers & de nervures, dans des Chapelles dont les formes & les aspects sont admirablement diversifiés, & où les lumieres & les ombres produisent la perspective la plus délicieuse & la plus frappante.

Il auroit fallu ne pas s'en tenir là. La main hardie qui avoit abbatu le jubé & le retable ne devoit pas respecter davantage les dossiers des stales. Mais jusqu'à présent on n'a pu gagner sur l'esprit de

Messieurs les Chanoines de sacrifier ces informes dossiers. Ils y tiennent par préjugé & par habitude. Ils ont ouï dire à tous leurs devanciers, que ces dossiers étoient d'un travail très-recherché. Il est vrai que le bois est historié & découpé comme si c'étoit un ouvrage de cire. Malgré cela, si ces dossiers ne sont pas abbatus, jamais ce beau chœur ne sera décoré d'une maniere convenable. Il est impossible que les ornemens qu'on doit placer dans le Sanctuaire soient jamais d'accord avec cette menuiserie gothique. Il en résultera une opposition capable de détruire l'effet du plus beau dessein. Il faudra tôt ou tard abbatre ces dossiers. Ils masquent depuis long-temps très-mal-à-propos la file des colonnes & les beaux percés qui sont autour du chœur. Faut-il qu'un aveugle amour pour ces jolies antiquailles lutte encore contre les principes de bon goût qui ordonnent leur destruction ?

On a abbatu le jubé. On a conservé pourtant à côté de la grande porte du chœur deux petits ambons, qui masquent moins, mais qui masquent encore trop. On avoit adossé sur les faces extérieures de ces ambons, deux Chapelles dont le dessein étoit fort au-dessous du médio-

cre. C'étoit un reste de l'ancienne habitude & une grossiere imitation de ce qui a été pratiqué à Notre-Dame de Paris. Lors des anciens jubés qui déroboient la vue de l'Autel principal, une espèce de nécessité avoit introduit l'usage de deux Autels à côté de la grande porte du chœur, afin que le peuple qui étoit dans la nef pût entendre la Messe commodément. Depuis qu'on a réformé ces jubés, on auroit dû observer qu'il est contre la décence de faire célébrer les Saints Mystères à côté d'une porte qui est un lieu de passage. Cette observation a échappé à ceux qui ont décoré le chœur de la Cathédrale de Paris. On y retrouve les deux Chapelles où le recueillement du Prêtre est troublé par la confusion & le bruit des allants & venants. On a été long-temps à revenir de cette pratique abusive. Le décorateur de saint Médéric a laissé subsister quatre Autels dans cette position indécente. A saint Roch même, où le jugement le plus sain a présidé à la décoration des Chapelles de la Vierge, de la Communion & du Calvaire, on voit à l'entrée du chœur deux petits Autels, plaqués l'un & l'autre contre un pillier, qui sert de fond à une petite

statue. Outre que l'effet de ces deux Autels est très-chétif, leur position est tout-à-fait répréhensible. Il faut espérer qu'on les supprimera, lorsque les Autels qu'on substitue sagement aux deux portes de la croisée seront achevés. Celui qui a décoré le chœur de saint Germain l'Auxerrois a eu le bon sens déviter la faute que je reprends ici avec tant de raison.

Les Chanoines d'Amiens ont donné depuis peu sur ce sujet un très-bon exemple. Quoiqu'ils eussent construit à grands frais deux Chapelles à côté de la porte du Chœur de leur Eglise. Ils ont senti qu'elles y étoient déplacées, & ils les ont généreusement fait transporter ailleurs. Mais comme les vieilles habitudes ne se corrigent presque jamais entièrement, ils ont conservé les deux ambons qui flanquent cette porte, & ils ont cru qu'en les décorant dans le goût gothique, leur analogie avec le reste de l'édifice justifieroit cet arrangement. S'ils veulent bien faire céder leurs préjugés à l'amour du vrai, du naturel & du simple, ils abbatront encore ces deux ambons, afin que rien ne masque la vue du chœur & du Sanctuaire.

Ils projettent depuis long-temps de

décorer ce Sanctuaire avec magnificence, & divers Artistes ont exercé leur génie à l'exécution de ce projet. M. Slodtz entraîné par une imagination vive & féconde, proposa en 1758, de placer dans le centre du rond-point l'Autel principal, d'élever derrière, ce qu'on nomme l'Autel *Retro*, & de l'adosser contre un socle qui devoit embrasser tout le pourtour du rond-point. Du haut de ce socle s'élevoit une Gloire immense, où l'on voyoit sur des nuages de grands groupes d'Anges porter la Vierge vers le Ciel, figuré par un cercle rayonnant & lumineux, autour duquel plusieurs têtes de chérubins traçoient la figure du Rosaire. Cette Gloire devoit occuper en hauteur un espace de plus de 80 pieds. Les masses en étoient fortes & majesteuses, les figures colossales & pleines d'agitation & de mouvement, les expressions nobles & divines, l'ensemble auroit fait le plus grand effet.

Le Chapitre fut ébloui d'abord par cet étalage superbe, mais considérant ensuite, qu'un morceau d'un si grand volume déroberoit nécessairement à la vue les précieux aspects qu'il fournissoit les bas côtés & les Chapelles qui circulent
autour

autour du rond-point, rejetta avec raison cette grande machine comme n'étant point faite pour le lieu où on avoit dessein de la placer.

Trois ans après, M. de Wailli proposa une autre idée. Il établissoit au milieu du Sanctuaire un tombeau qui devoit servir d'Autel. Au-dessus de ce tombeau il plaçoit une niche en demi-coupoles, dont le couronnement étoit supporté par des cariatides, symboles de différentes vertus, & de-là s'élevoit une pyramide de nuages, au-haut desquels un groupe figurant l'Assomption de la Vierge, aboutissoit à une Gloire rayonnante. Cette idée peu différente de celle de M. Slodtz, présentoit un volume moins grand. Elle avoit le même inconvénient d'offusquer les vues, & il en résultoit un effet bien moins majestueux. Ainsi elle a été rejetée avec encore plus de raison. M. de Wailli en rapprochant la représentation du tombeau de celle de l'Assomption, auroit eu au moins le mérite de se renfermer dans une unité de sujet; mais sa niche étoit un mauvais accessoire qui rompoit l'harmonie de l'ensemble.

Quelque-temps après M. Rousseau

ayant senti mieux que les autres la nécessité d'exclure toute décoration capable d'empiéter sur les massifs & de boucher les percés, proposa un Autel isolé dont la forme devoit être celle d'un tombeau antique. Cet Autel étoit élevé sur un perron de cinq marches circulaires. Aux deux côtés de cet Autel étoient deux crédences en forme de piédestal rond, dont le dé devoit être orné de guirlandes. Au bas des marches du perron & plus près des stales du chœur, étoient deux lampes antiques, qui de même que les deux crédences, contribuoient à rendre plus sensible l'effet pyramidal. Au-dessus de l'Autel & à la hauteur des chapiteaux des piliers, un grand rideau replié & artistement drappé étoit suspendu sur des cordes attachées aux piliers du rond-point, faisant l'effet de *l'umbraculum* des anciens; & au-dessous un Ange voltigeant dans les airs devoit porter la suspension. Cette idée nouvelle & singulière n'a point été admise. On a jugé qu'un simple Autel flanqué de deux crédences ne feroient pas assez d'effet. On a réprouvé avec raison les marches circulaires, parce qu'elles sont incommodes & périlleuses. Cet *umbraculum* suspendu

sur des cordes a paru de petit goût, & représenter une de ces tentes que l'on suspend en plein air pour une fête passagere. On en a craint l'effet menaçant; & il est vrai que quelque Art que l'on eût mis à le bien suspendre, il auroit toujours eu l'apparence d'un poids énorme prêt à enfoncer dans le milieu.

On m'a fait l'honneur de me consulter moi-même; & voici quelle a été mon idée. J'ai proposé pour l'Autel principal & pour l'Autel *retro* de s'en tenir aux modèles donnés par M. Slodtz. Sur l'Autel *retro* je conseille d'élever un piédestal qui embrasse toute la largeur du percé du milieu. Au-dessus de ce piédestal je figure une terrasse qui sert de base à un palmier, au bas duquel sont entassés pêle mêle les instrumens de la Passion. La Vierge est assise sur cette maniere de trophée, foulant aux pieds la tête du serpent, ses mains & ses regards s'élèvent en-haut, contemplant avec une joie pure le triomphe de celui à qui elle a donné la vie & qui a vaincu la mort. La suspension peut être attachée à une des branches du palmier. Cette idée m'a paru simple & sans embarras. Tout en est relatif au grand œuvre

de la Rédemption, & la Vierge que nous
ſçavons y avoir eu la meilleure part,
paroît avec les plus beaux attributs de la
gloire. Le groupe que je propose peut
être exécuté de maniere qu'il n'offusque
point la vue des bas-côtés & des Cha-
pelles. Dans chaque entre-colonnement
du rond-point, je conſeille de placer
des groupes ſubalternes où il ſeroit fa-
cile d'exprimer les ſentimens que la foi
d'un ſi grand Myſtere doit inspirer. Ces
groupes contribueroient à augmenter
l'effet pyramidal. Adoſſés à des grilles
d'un bon choix, ils ſeroient parfaite-
ment détachés. Je voudrois qu'on ne vît
autour du chœur que les ſeules ſtales &
de belles grilles au lieu des doſſiers. Je
voudrois que ſur le haut des grilles au-
tour du rond-point on fixât de magnifi-
ques lampadaires, qui contribueroient
encore à enrichir cette partie. Rien
n'empêche au ſurplus qu'on n'exécute à
l'égard des piliers & de tout le reſte ce
que j'ai preſcrit plus haut, en parlant
du parti qu'on pouvoit tirer de l'Architec-
ture gothique, avec le ſeul expédient
d'en rectifier les formes. Il me ſembble
qu'en employant avec goût ces différen-
tes reſſources, le chœur de l'Egliſe d'A-

miens seroit décoré convenablement, richement, & qu'il en résulteroit un effet dont on n'a point encore vû d'exemple.

Le même principe qui défend d'allier ensemble des systèmes d'Architecture incompatibles, doit faire rejeter des portails des Eglises gothiques toutes les compositions d'Architecture gréque. Le portail de saint Gervais est dans le cas. C'est un assemblage assez ingénieux des trois ordres grecs, & en cela c'est un morceau estimable, malgré ses défauts qui n'échappent point aux connoisseurs. Mais ce morceau est tout-à-fait déplacé. Il est absurde que le frontispice soit d'une façon & l'intérieur d'une autre. Pourquoi ces disparates qui choquent la raison & le bon sens. Nul ouvrage ne peut être bon s'il n'y a unité de sujet, union & accord des parties. Oui, je le dis hardiment, si l'on veut reconstruire le portail d'une Eglise gothique, il faut de toute nécessité le reconstruire gothiquement. On peut tout au plus se donner la liberté de rectifier les formes, de rendre les moulures plus correctes, de tailler les ornemens de meilleur goût.

On a donc très-mal-fait de commen-

cer à saint Eustache un portail dont l'Architecture jurera avec celle des dedans. L'intérieur de cette Eglise est très-singulier. Celui qui l'a bâtie tenoit fortement à l'Architecture gothique, & avoit quelques foibles notions de l'Architecture gréque. Il a voulu dans ce bâtiment donner quelques échantillons des ordres grecs. De là ces petites colonnes guindées sur des piédestaux excessivement allongés, & que l'on reconnoit par leurs bases, leurs chapiteaux & leurs cannelures appartenir à l'Architecture antique. Cette Eglise fait époque, en ce qu'elle n'est gothique qu'à demi, & qu'étant comme certaines Provinces limitrophes où les mœurs & les langages opposés se confondent, elle décide l'instant où l'Architecture gothique alloit expirer, & où l'Architecture gréque commençoit à renaître. Si cette considération paroît assez importante pour qu'on la conserve telle qu'elle est, à la bonne-heure, qu'on la conserve, & qu'on se contente de la regrater, car elle est d'une noirceur hideuse. Mais si jamais il prend fantaisie à quelqu'un de la faire décorer. Je ne puis trop recommander qu'on imite ce qui a été pratiqué à saint Germain l'Auxer-

rois. Alors le nouveau portail de cette Eglise sera moins en opposition avec son ordonnance intérieure.

Je ne puis m'empêcher d'observer à l'occasion de ce portail, qu'on a bien mal fait de l'accompagner d'une place, où la colonnade dorique se répète sur toutes les façades. Un des côtés de cette place est déjà exécuté, & on voit qu'une si forte colonnade sur un bâtiment si médiocre est d'une horrible pesanteur. On a l'incommodité de l'entablement qui prend toute la hauteur d'un étage, & que signifie l'étage au-dessus de l'entablement? Cette composition est de très-mauvais goût. Il auroit mieux valu desfiner les bâtimens de la place d'un goût plus simple & plus analogue à des maisons qu'on doit habiter. Ces bâtimens moins chargés d'ornement auroient été un fond plus convenable, & les richesses du portail auroient été par le contraste plus fortement ressenties. J'ai été entraîné à cette digression & je n'ai pu m'y refuser.





QUATRIEME PARTIE.

*De la maniere de bien tracer le
plan d'un bâtiment.*

S'IL y a quelque chose qui soit de l'invention de l'Architecte, c'est le plan de l'édifice. C'est-là qu'il peut manifester un génie créateur, par des combinaisons toujours nouvelles & toujours également justes. Cette partie de l'Art qui doit le plus contribuer à sa réputation & au succès de son travail, est celle dans laquelle on a fait jusqu'à présent le moins de progrès. Combien d'édifices remplis d'incommodités & de désagréments? En est-il où l'on trouve toute la commodité & tout l'agrément possible? où le terrain soit employé & mis à profit avec une sagesse qui ne laisse rien à désirer? où la distribution sortant du trivial & du commun, donne pleinement le nécessaire, écarte tous les embarras, rassemble toutes les délices? Peu de bâ-

timens ont ce mérite , parce que peu d'Architectes ont le talent de bien combiner leurs plans. Qu'ils ne disent point que s'ils péchent par cet endroit , c'est qu'ils n'ont pas toujours le champ libre. On n'est point injuste à leur égard. Les désavantages d'un terrain assujetti n'échappent point à leurs juges ; & pour peu qu'on y trouve de commodité & d'agrément , c'est un mérite qu'on exalte & dont on leur sçait un gré infini. D'ailleurs combien d'édifices où ils ont le champ très-libre , & où leurs plans donnent non-seulement dans le trivial & le commun , mais dans l'incommode & le désagréable.

L'Art des plans renferme trois objets principaux , l'assiette ou la situation du bâtiment , la forme & la distribution de ses parties.



CHAPITRE PREMIER.

De l'assiette ou de la situation des bâtimens.

Il faut distinguer les édifices publics des maisons particulières, ceux que l'on bâtit dans les Villes, ou que l'on construit à la campagne.

Les édifices publics, sont les Eglises, les Palais des Princes, les lieux où l'on rend la Justice, les Hôtels de la municipalité, les Colléges & Universités, les Hôpitaux, les Places, les Halles, les Cimetieres.

Il y a de grandes observations à faire sur tous ces bâtimens, relativement à leur position.

Les Eglises étant destinées à l'exercice du Culte public, & devant être ouvertes à tous les états & à toutes les conditions, il convient de les placer autant qu'on le peut dans le centre de leur ressort, & de choisir l'endroit où il y a le plus d'accès. La Cathédrale de Paris seroit à cet égard bien placée, étant peu éloignée du centre de cette Capitale, si on l'avoit ren-

due plus accessible. Mais elle est dans un cul-de-sac où l'on n'arrive que par une seule rue un peu large. Il faudroit entourer de quais toute l'Isle de la Cité, substituer au pont-rouge, un pont de pierre sur l'alignement de la rue S. Louis de l'isle de ce nom, percer dans le même alignement une nouvelle rue tout au travers du Cloître, jusques à la Statue d'Henri IV, donner au parvis de Notre-Dame, du côté de l'Archevêché, la même largeur qu'on vient de lui donner dans la partie opposée, percer enfin sur ces deux côtés du parvis deux larges rues qui aboutissent sur les quais de la riviere. Alors cette premiere Eglise seroit, comme elle doit l'être, parfaitement accessible de toutes parts.

Les Paroisses de Paris sont presque toutes mal placées. Loin d'être au centre de leur ressort, plusieurs en occupent l'extrémité, comme saint Sulpice, saint Eustache, saint Jean en Greve, saint Gervais, &c. C'est un inconvénient auquel on ne peut remédier, qu'en divisant le ressort de celles qui sont à des distances trop éloignées, & en érigeant de nouvelles Paroisses dans la partie, qui seroit démembrée des anciennes. Du moins

faudroit-il rendre les Eglises Paroissiales plus accessibles qu'elles ne le sont. A S. Sulpice on a le projet d'une nouvelle place, & en élargissant toutes les rues adjacentes, on y aura des accès suffisamment multipliés. Le même projet a été formé pour S. Eustache, & si l'on élargit en même-temps toutes les rues qui environnent cette Eglise, on y abordera commodément. Quelque jour on abattra le vieux Hôtel-de-Ville, & cet amas de vieilles maisons qui masquent le portail de saint Gervais, alors cette Eglise & celle de saint Jean en Grève seront accessibles. En général il faudroit que les Eglises fussent des bâtimens isolés, & qu'il y eut de larges rues tout au tour. Il n'est pas impossible d'en venir à bout dans Paris même, si on le veut bien. On a tort de dire que le terrain est trop précieux. Ce sont les rues qui font le grand prix du terrain. Une nouvelle rue que l'on perce, outre la facilité des communications qu'elle augmente, donne au terrain qu'elle traverse une valeur qu'il n'avoit point. Le propriétaire acquiert des emplacements où il peut bâtir, ou qu'il peut vendre. On met en grand rapport ce qui ne produisoit rien

ou peu de chose. Ainsi on ne peut trop ouvrir de nouvelles routes dans cette forêt de maisons qui composent Paris, & ou la grande étendue des massifs enlève beaucoup de terrain au commerce.

La position des Eglises doit-elle être d'Occident en Orient ? On l'a cru & on l'a pratiqué généralement pendant bien des siècles. De toutes les Eglises anciennes, la seule Basilique de saint Pierre du Vatican s'est trouvée bâtie dans la position contraire, c'est-à-dire, que tandis que les autres avoient la porte à l'Occident & le chevet à l'Orient, celle-ci avoit la porte à l'Orient & le chevet à l'Occident. Il est à présumer que la seule raison qui déterminâ du temps de Constantin à placer ainsi cette Basilique, c'est que le premier oratoire qui renfermoit les cendres du Prince des Apôtres, étoit au-bas de la montagne du Vatican. Il auroit fallu couper cette montagne pour s'étendre du côté de l'Occident. On prit donc le parti d'établir l'abside de la Basilique au-dessus du tombeau ou de la confession de saint Pierre à l'Occident, & on prolongea la nef & les collatéraux du côté de l'Orient. La nouvelle Basilique a suivi la position de l'ancienne,

parce qu'on n'a point voulu toucher au tombeau de saint Pierre, & qu'un respect religieux a inspiré de le laisser dans le même endroit où les premiers Chrétiens l'avoient placé.

L'attention constante qu'on a eue dans tous les siècles, de mettre dans nos Eglises l'Autel à l'Orient & la porte à l'Occident, est très-remarquable. Il peut très-bien se faire qu'on n'y ait été déterminé d'abord que par des raisons mystiques, qu'on ait cru que cette position étoit plus propre à rappeler aux fidèles la contrée où le Mystère de la Rédemption s'étoit accompli, & d'où la lumière de la foi s'étoit répandue dans le reste du monde. La force de l'habitude a conservé cette position dans les siècles où l'esprit de routine & d'imitation décidoit de tout. On ne s'en est écarté que dans ces derniers temps, où les gênes d'un terrain assujetti ont fait plusieurs fois négliger la pratique ancienne.

Mais enfin, sans insister sur les motifs qui ont déterminé les premiers Chrétiens, & qu'on seroit tenté aujourd'hui de regarder comme superstitieux & puériles, il est certain que la position des Eglises d'Occident en Orient est la plus

heureuse & la plus favorable qu'on pût choisir. Elle répand la lumière sur l'édifice avec le plus grand avantage. C'est vers sa partie la plus brillante que le Soleil darde ses premiers rayons. La lumière en naissant, pénètre dans tous les jours du rond-point, & y jette un éclat extraordinaire. Durant la journée, l'Eglise est éclairée dans sa longueur. A midi la lumière remplit la croisée, & au Soleil couchant, un nouvel éclat pénétrant à travers les vitreaux du portail, se répand tout le long de la nef jusqu'au fond de l'Eglise. Cette distribution de lumière a des avantages très-sensibles dans les Eglises gothiques dont les percés sont dignes d'admiration, & ne peuvent être trop imités. Qui doutera que le bel effet qui en résulte ne doive faire préférer cette position à toute autre? Ainsi tant qu'on le pourra, on ne peut mieux faire que de s'y assujettir. Il est heureux qu'il se soit présenté des obstacles au dessein qu'on avoit eu d'abord de planter la nouvelle Eglise de sainte Geneviève du Nord au Midi. Son plan a été retourné d'Occident en Orient, & cela vaut beaucoup mieux. Il est vrai que le Sanctuaire de cette Eglise devant être terminé quarré-

ment, & sans aucun des percés qui rendent l'aspect des ronds-points gothiques si séduisants, on n'y éprouvera qu'imparfaitement les beaux effets de lumière dont je parle. Mais du moins l'avantage du jour y sera tel qu'il peut être.

Il faudroit devant le portail d'une Eglise, ou une grande place, ou du moins une rue dans l'alignement de la porte du milieu. La nouvelle Eglise de la Magdelaine, aura par cet endroit un avantage au-dessus de toutes les Eglises de Paris & presque de l'Europe entière. Son portail sera en face de la rue Royale que l'on construit, & qui conduira à la place de Louis XV. La vue de cette place & des Hôtels qui sont au-delà de la riviere, procurera à ce portail le plus magnifique des aspects. Cet avantage méritoit bien qu'on lui sacrifiât la position d'Occident en Orient.

A Sainte Geneviève, on a le projet, outre la place qui doit accompagner le portail, de percer vis-à-vis la porte du milieu, une grande rue, que l'on espère prolonger jusques au jardin du Luxembourg. On pourroit devant saint Roch, donner à la rue du Dauphin, toute la largeur du portail. On devroit diriger

dans le même sens l'alignement de la rue Couture-Sainte-Catherine, vis-à-vis le portail de l'Eglise S. Louis, rue S. Antoine. Pourquoi n'ouvriroit-on pas une rue vis-à-vis saint Eustache, & en face de toutes nos grandes Eglises. Paris seroit embelli par ces changemens, & il n'en deviendroit que plus commode & plus habitable.

Les Palais des Princes sont mieux à l'extrémité que dans le centre des Villes, parce que les embarras y sont moindres, l'air plus sain, le terrein plus libre & moins assujetti. Il faut que les Palais des Princes soient précédés de grandes cours & accompagnés de jardins vastes, que le bâtiment isolé rende les abords commodes, & les aspects dégagés; que l'appartement jouisse d'un jour plein, & que l'air circule autour avec liberté. Rien de tout cela ne peut avoir lieu dans le centre d'une Ville. Le Palais des Tuileries a la plûpart de ces avantages. Il ne lui manque qu'une avant-cour qu'il seroit aisé de lui donner, en y consacrant ce qu'on nomme la place du Carroufel, & une avenue en face de la principale entrée, qu'on pourroit procurer également en perçant une rue au travers des

maisons qui sont entre le Carrousel & la place du vieux Louvre, sur l'alignement des principales portes de ces deux Palais. Cette rue biaiserait un peu à la vérité. Mais ce défaut devenu malheureusement inévitable, à cause de la faute qu'on a faite originairement, de ne pas aligner exactement ces deux portes, seroit préférable à ce qui existe. Le Palais du Luxembourg réunit tous les avantages de position dont nous venons de parler. On n'auroit qu'à prolonger la rue de Tournon jusques au carrefour de Buffi, & on augmenteroit de beaucoup la commodité & l'agrément de l'avenue de ce Palais. Il s'en faut bien que le Palais-Royal ait relativement à sa position les avantages des deux autres. On projette d'agrandir la place qui est en avant de ce Palais, & de l'aligner sur la grande porte d'entrée, qui sera désormais au milieu du bâtiment. Cette réparation donnera à ce Palais une commodité & un agrément qu'il n'avoit point. Mais ses jardins entourés de maisons auront toujours un aspect triste, & l'air n'y circulera jamais que difficilement. C'est un défaut auquel la position de ces jardins ne souffre aucun remède.

Il faut que les Palais des Princes soient à l'abri des mauvais vents, & qu'on les place dans l'endroit où l'air est le plus pur & où l'eau est la plus salubre. A Paris, le Nord, le Sud & l'Ouest, sont les plus mauvaises expositions, parce que les vents les plus froids & les plus humides nous viennent de ces trois points de l'horizon; & c'est précisément à tous ces mauvais vents que les trois Palais dont je viens de parler, se trouvent exposés, celui des Tuileries est à l'Ouest, le Palais-Royal est au Nord, & le Luxembourg au Sud. On avoit eu autrefois le projet de placer la demeure de nos Rois dans l'isle saint Louis, & d'y construire un Palais qui embrassât toute l'isle. Cette idée étoit très-belle. En supposant une large rue, percée depuis la statue d'Henry IV, jusques à la pointe de la Cité, & un pont de communication dans cet alignement, on seroit entré dans plusieurs cours. Le corps de logis principal du Palais auroit été exposé à l'Est, qui est l'exposition la plus saine. La riviere en face auroit pu être alignée & former le plus beau de tous les canaux. Les jardins commencés à la pointe de l'isle S. Louis, auroient pu s'étendre sur le terrain

de l'isle Louviers & de l'Arcenal, par des ponts de communication, & s'y diversifier d'une maniere très-piquante. L'eau de la riviere seroit parvenue dans ce Palais avec toute sa pureté & sans être impregnée des ordures sans nombre que tous les ruisseaux y traînent au milieu de la Ville, où elle n'est qu'un grand & affreux égout. Qui peut douter que cette position ne fût préférable à toutes les autres ?

Je dirai en passant, au sujet de l'eau, que quoique les entrepreneurs des eaux épurées du port à l'Anglois n'aient pas réussi, parce qu'ils avoient mal combiné leur projet, il n'en est pas moins certain que c'est de-là qu'on devoit tirer toute l'eau qui se boit à Paris ; là qu'il faudroit transporter les pompes du pont Notre-Dame & de la Samaritaine ; là qu'il faudroit construire un immense réservoir bien sablé, pour y faire passer toute l'eau qui doit se distribuer dans nos fontaines. On auroit alors l'eau de la seine sans mélange, & les impuretés dont elle se charge en recevant la marne & en traversant Paris, cesseroient d'altérer la santé des Citoyens.

Les lieux où l'on rend la Justice, doi-

vent être placés dans les Villes , fort près du centre , avoir devant eux une grande place , & être entourés de rues larges & bien percées. La nécessité de les mettre à portée de tous les Citoyens , la sûreté même & la bienséance exigent cette position. Ce qu'on nomme à Paris le Palais, où toutes les Cours supérieures tiennent leurs Séances, est au centre de la Ville, mais dans la position d'ailleurs la plus incommode , parce que c'est une isle entourée de rues étroites , ayant pour tout dégagement une cour informe & peu grande , & pour tout débouchés le pont-neuf, & quatre autres ponts où la voie n'est point suffisamment élargie. L'ancien usage de rendre la Justice dans le Palais de nos Rois a établi les séances des Cours supérieures dans ce lieu , qui bien avant saint Louis , & long-temps après lui , étoit la résidence des Monarques François.

Rétabliſſons cet ancien usage. Transportons toutes les Cours supérieures au vieux Louvre. Il y a de l'espace pour les y mettre & pour leur donner l'aifance & les commodités dont elles ont besoin. On pourroit céder à la Ville le terrain du vieux Palais , à condition qu'elle se

chargeroit 1°. de faire achever le Louvre, 2°. de faire percer au travers de la Cité une grande rue, alignée par un bout à la statue d'Henry IV, & par l'autre à la rue saint Louis dans l'isle de ce nom, 3°. de bâtir sur cet alignement le pont de communication entre les deux isles, 4°. d'entourer de quais toute la Cité. A ces conditions, elle jouiroit de tout le terrain du vieux Palais, & pourroit y bâtir à son profit. Ce premier arrangement devoit être suivi d'un second. La place devant la colonnade du Louvre est encore à faire. On pourroit sur les deux côtés qui restent à construire, placer l'Hôtel de Ville, la Monnoye, le Châtelet, le Grand-Conseil & toutes les Accadémies. La Ville pourroit encore se charger de faire les frais de tous ces bâtimens, moyennant le terrain du Châtelet qu'on lui céderoit, & où elle perceroit une rue en alignement avec le Pont-au-Change & la rue saint Denis.

Il faudroit en face de la colonnade du Louvre & sur l'alignement de la grande porte d'entrée, percer une rue que l'on prolongeroit avec le temps. Il faudroit en percer deux autres aux deux angles de la place, vis-à-vis de la riviere, & les

prolonger de même. En donnant une forme régulière à l'endroit connu sous le nom de place du vieux Louvre, en alignant les rues Fromenteau, S. Thomas du Louvre, S. Nicaise, & faisant aboutir toutes les trois à un grand guichet, ouvert en face sur la rivière, en alignant une rue pareille, depuis le nouveau guichet jusques à la rue saint Honoré, en donnant enfin de l'alignement & plus de largeur à toutes les rues qui aboutissent par un bout à la rue saint Honoré, & par l'autre à l'un des côtés du Louvre. Ce morceau de Ville deviendroit d'une beauté & d'une commodité parfaite; & il y auroit une infinité d'accès vers le Sanctuaire de la Justice, majestueusement établi dans le plus grand Palais de l'Univers.

S'il n'y a qu'un seul Collège dans une Ville, on doit le placer vers le centre & dans un endroit d'où les communications multipliées bannissent les embarras. S'il y en a plusieurs, ils doivent être distribués dans les différents quartiers de la Ville pour la commodité des Citoyens. C'est contre toute raison que dans Paris les Collèges se trouvent entassés dans un seul & unique quartier. Il en résulte pour

le plus grand nombre des Citoyens un éloignement qui rend la fréquentation de ces Colléges impraticable. Chaque quartier devoit avoir le sien , & cet arrangement pourroit se faire sans dépense, en prenant pour cela dans chaque quartier une des maisons Religieuses qui s'y rencontrent , & en transportant la Communauté dans quelqu'un des anciens Colléges.

Les places sont nécessaires dans les Villes, ne fut-ce que pour les aërer , pour leur donner du jour , pour dissiper plus aisément l'humidité des rues & leurs mauvaises odeurs. Plus la Ville est grande , plus il faut multiplier les places , comme on multiplie les découverts dans un parc , à proportion de son étendue. La position naturelle des places est dans les carrefours ou plusieurs rues se croisent. Leur grandeur prévient les embarras que la coïncidence de ces rues occasionne nécessairement ; & ces rues multipliées présentent des percés avantageux , qui rendent les abords & les débouchés de la place plus agréables & plus commodes.

Nous n'avons pas assez de places dans Paris où l'immensité de la Ville en exigeroit un très-grand nombre ; & le peu
que

que nous avons se trouve dans la position la moins avantageuse. La seule place des Victoires est dans un vrai carrefour. On pourroit donner à la Place Royale un dégagement qu'elle n'a point. Pour cela il suffiroit d'abatre le gros pavillon qui est du côté des Minimes & celui qui lui est parallele, de prolonger la rue Royale jusques à la riviere, en ouvrant au travers des maisons, & dans cet alignement, une communication dont ce quartier a très-grand besoin. Il faudroit abatre encore le pavillon qui est vis-à-vis le pas de la mule, ouvrir le cul-de-sac de Guimené, & percer à l'autre bout une rue parallele. Moyennant ces changemens, la Place Royale auroit la commodité & la gaité qui lui manquent. On ne doit jamais perdre de vue, qu'ouvrir de nouvelles rues dans une Ville, c'est faciliter les communications & multiplier les logemens, & par conséquent la rendre plus commode & plus habitable. C'est une destruction apparente, mais qui réellement donne plus de champ pour édifier.

Il n'y a qu'une chose à faire pour la place de Vendôme, transporter ailleurs les Capucines, empiéter sur le terrain des

Feuillans, & percer une rue qui, d'un côté aboutira au rempart, & de l'autre à la terrasse des Tuileries.

La place de Gréve est dans une assez bonne position, mais on n'y aboutit que par un quai assez étroit & par plusieurs méchantes petites rues. Si on veut absolument y conserver l'Hôtel-de-Ville, que l'on abbate l'ancien, & qu'on élargisse la place de tout le terrain qu'il occupe. Alors on pourra construire en face de la riviere un nouvel Hôtel-de-Ville, & disposer régulièrement les deux autres côtés de la place. Aux deux coins du nouvel Hôtel-de-Ville, on percera deux larges rues que l'on prolongera jusques à la rue de la Verrerie & au-delà. On alignera une rue depuis celle de S. Pierre des Arcis jusques au portail de saint Jean en Gréve. On percera dans un alignement parallele, depuis la rue de saint Pierre des Arcis, jusques au Cimetiere saint Jean & par-delà. On percera une derniere rue depuis la Gréve jusques au portail de S. Gervais. Alors cette place sera ce qu'elle doit être; & ce quartier qui est aujourd'hui presque sans communication, communiquera aisément avec tous les autres

Nous avons dans Paris divers carrefours où il seroit aisé de construire des places. Tels sont la bute saint roch , le carrefour de Busli , la Croix rouge , la halle près saint Eustache , la place Maubert , le derriere du grand Châtelet ou l'Aport de Paris. En coupant les angles des maisons qui aboutissent à ces carrefours l'on gagneroit du terrain , & dès qu'on a de l'espace il est facile de disposer les choses régulièrement. Dès lors il ne seroit plus question que d'élargir les rues , de les aligner & de les prolonger. On vient à bout de tout avec le temps.

On pourroit faire du Cimetiere saint Jean une place très - commode , en lui donnant une forme réguliere , & en perçant à chacun de ses angles des rues que l'on prolongeroit comme toutes les autres , sans s'arrêter à d'autre obstacle qu'à la rencontre de quelque édifice public auquel on ne peut toucher.

Lorsque toutes les places dont je viens de parler seront faites , & que nous aurons celles de saint Sulpice , de sainte Geneviève & du Louvre , nous aurons en ce genre à-peu-près ce qu'il nous faut.

La nouvelle place de Louis XV , fera après-tout un grand & beau morceau ; mais on ne peut lui donner le nom de place que très-improprement. Elle n'est point un des carrefours de la Ville , elle n'a pas même l'air d'être dans son enceinte. Entourée de jardins & de bosquets , elle ne présente que l'image d'une esplanade embellie au milieu d'une campagne riante , & d'où l'on apperçoit divers Palais dans l'éloignement.

Les Hôpitaux ne sont convenablement placés qu'à l'extrémité des Villes , & à une assez grande distance pour que la libre circulation de l'air dissipe les vapeurs malignes qui s'en exhalent & les empêche d'infecter les Citoyens. L'Hôtel-Dieu placé dans le centre de Paris , est dans la position la plus incommode pour le service des malades , & pour l'air empoisonné qu'il entretient au milieu de nous. Il y a long-temps qu'on desire & qu'on demande que cet Hôpital soit transporté ailleurs , & sur une des rives de la riviere au-dessous de Paris. Que d'avantages il en résulteroit. On ne verroit plus la maladie & la mort siéger habituellement au centre de cette Capitale. L'eau de la seine que l'on boit cesseroit

d'être chargée des ordures pestilentielles que cet Hôpital y verse chaque jour. On ne seroit plus dans le cas d'entasser inhumainement cinq ou six malades dans le même lit, & de voir les morts & les mourants couchés pêle mêle. Le projet d'élargir le parvis de Notre-Dame, & de faire un quai depuis le petit pont en tournant autour de la Cité, souffriroit bien moins de difficultés. On embelliroit, on rendroit commode & sain ce centre de Paris, qui est aujourd'hui plus infect, plus sombre, plus inhabitable que tout ce qu'on voit ailleurs de plus affreux. Dira-t'on que le transport des malades à un Hôtel-Dieu si éloigné seroit sujet à inconvénient ? Rien n'empêcheroit de conserver dans la Cité un dépôt sur la rivière, où l'on présenteroit les pauvres malades, & d'où on les transporterait dans des bateaux couverts, & dès lors plus d'inconvénient.

J'en dis de même des Cimetieres. Il est contre toutes les règles de la Police, de les laisser subsister au milieu de Paris. Pourquoi ne les place-t'on pas tous hors de la Ville & en plein air ? Pourquoi souffre-t'on que les morts aient leur sépulture au milieu des vivans, & qu'un

corps dans la fosse à demi-couvert de terre, attende habituellement d'autres corps jusqu'à ce que la fosse se trouve remplie ? Pourquoi ne soustrait-on pas aux yeux des Citoyens cet horrible spectacle ? Pourquoi ne les sauve-t-on pas du péril qui en résulte pour leur santé ? Comment permet-on que l'on enterre dans les Eglises, & que la pourriture des cadavres dégoûte les fidèles du Culte de la Divinité ? Passe pour celles qui ont des souterrains profonds & bien voutés. Si l'on juge qu'il soit bien nécessaire ou bien utile d'avoir de ces lieux choisis pour certains morts de distinction, à la bonne-heure. Mais pour tous ceux qui n'ont pas de cavots bien fermés, il faudroit une loi qui obligeât de les enterrer hors de la Ville. Après que les Prêtres auroient conduit le corps à la Paroisse, l'un d'eux l'accompagneroit jusques au bord de la riviere, ou les fosseyeurs le recevroient dans un bateau & le transporteroient au Cimetiere.

J'ai parlé jusqu'à présent des édifices publics. Pour les maisons particulieres, leur position est assujettie au terrain que chacun peut se procurer selon sa fortune. Je dirai cependant en général qu'il seroit

à desirer que dans l'intérieur d'une Ville comme Paris, le devant des maisons sur la rue servît de logement aux Bourgeois & aux gens les moins riches, & que l'espace contenu entre ces maisons pût être divisé, de maniere qu'on y construisît des maisons isolées par des cours & de petits jardins pour ceux qui veulent être logés plus au large & à l'abri du bruit. Chacune de ces maisons isolées pourroit avoir sa porte cochere sur la rue. Les cours & les jardins leur donneroient de l'air; les maisons *ambiantes* jouiroient de ce même air & de celui de la rue. Ainsi elles se serviroient réciproquement sans s'incommoder & sans se nuire.

A la campagne on a plus de liberté que dans les Villes pour bien situer les maisons. La premiere attention qu'on doit avoir, c'est de les mettre à couvert des mauvais vents, en leur donnant l'abri d'une montagne ou d'un bois. On doit ensuite choisir le plus bel aspect du lieu, pour leur procurer tous les agréments de la vue dont le paysage voisin est susceptible. On doit éviter les fonds à cause de l'humidité, & les hauteurs dont la pente est trop roide. Il faut les mettre à portée d'avoir de l'eau.

Tout cela a été négligé dans plusieurs des maisons Royales, & principalement à Versailles. On a bâti ce superbe Château dans le désert le plus sombre & le plus aride, & où tout l'Art imaginable employé à l'embellir, n'a pu lui procurer un seul aspect satisfaisant. On l'a élevé sur un plateau que rien ne couvre, & où il est exposé à tous les vents. Il a fallu forcer la nature par des machines d'un travail immense pour y porter de l'eau. A Compiègne, le Château qui, tourné du côté de la rivière auroit eu des points de vûe assez agréables, a son aspect dirigé vers la forêt, objet triste par lui-même, & qui ne laisse à découvert qu'un terrain sablonneux & sans culture. A Fontainebleau, le Château est dans un fond environné de forêts, & des tas de roches & de fables lui présentent la perspective la plus agreste. A Meudon, la vue s'étend à des distances infinies, & sur une foule d'objets extrêmement variés. Mais outre que cette vue est trop plongeante, on n'en jouit que dans l'avant-cour. L'appartement est tourné sur une vallée sombre & sauvage. En arrivant au Château on voyoit l'Univers, est-on entré dans le jardin, on se croit dans une Thébaïde.

A Choisi, le Château élevé en terrasse sur la riviere, est dans une position assez avantageuse; mais une vue rasante & un petit nombre d'objets apperçus confusément sur des côteaux trop éloignés, rendent les aspects du Château médiocrement intéressants. On n'auroit rien à dire à S. Germain, si la montagne étoit abordable & moins escarpée sur la riviere, si la plaine qui est au bas, garnie d'objets plus riants, se trouvoit plus d'accord avec les riches côteaux qui l'entourent. Bellevue moins élevé & plus à l'abri remplit la signification de son nom, par la multitude & la diversité des aspects, par la bizarrerie & le piquant des sites, parce qu'on y trouve réuni & rapproché tout ce qui peut rendre un paysage intéressant.

Je m'étonne que nos Rois qui aiment la magnificence, & qui sont maîtres de choisir, aient négligé de bâtir sur le plateau charmant de Juvisi, d'Atis & de Mons. Qu'il leur auroit été aisé d'y faire à peu de frais des choses ravissantes! Que de commodité dans la plaine qui le précède pour y dessiner un grand parc & les plus belles avenues! Que d'heureux accidens dans les jardins en pente vers la

riviere, où la belle nature n'auroit eu besoin que d'un peu d'Art pour étaler mille graces, & faire naître par-tout le plaisir! La seine en face & faisant canal presque depuis Corbeil, auroit ajouté un nouvel enchantement à toutes les autres merveilles. Le contraste des plaines & des côteaux auroit présenté dans cet endroit délicieux le tableau le plus frappant & la scene la plus magnifique.



CHAPITRE II.

De la forme des bâtimens.

Nous ne varions point assez les formes de nos édifices, nous qui sommes variables en tout le reste. Ne nous lassons-nous point de n'être en cette partie que les serviles imitateurs de ceux qui nous ont précédé. Rien ne prouve mieux le manque de génie de nos Architectes & la stérilité de leurs idées, que l'uniformité insipide qui régné dans leurs plans.

Nos Eglises ont presque toutes la même forme. Une nef, une croisée, un chœur, des bas-côtés autour, & des Chapelles en enfoncement, voilà ce que les siècles de la Barbarie nous ont transmis, & à quoi nous nous sommes généralement astreints. Le siècle passé a produit quelques petites rondes, nous avons pris de l'Italie l'usage des dômes, un Mansard a inventé celui des Invalides & nous a donné une Eglise sur un plan nouveau. Si on l'excepte, toutes les autres Eglises sont à peu de chose près,

pour la forme , ce qu'elles étoient au douzieme siècle.

On croyoit fans doute avoir épuisé toutes les formes possibles , car dans tous les genres il est ordinaire de couvrir le défaut d'invention en supposant que tout est épuisé. Cependant dès que nous avons eu parmi les Architectes un homme de génie , il nous a donné un plan d'Eglise tout neuf.

La forme de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève est en croix gréque , c'est-à-dire , à quatre croisillons égaux. Quatre massifs isolés portent un dôme dans le milieu. Les quatre croisillons formant chacun un quarré parfait avec des avant-corps quarrés à tous les angles , se raccordent à ce dôme avec beaucoup d'art & de simmétrie. Des péristiles de colonnes isolées font au pourtour des quatre croisillons & des seize avant-corps. Ces péristiles portent l'entablement en platte-bande , & sont couverts par des plafonds quarrés entre les traverses d'architrave. On monte à ces péristiles par un perron de plusieurs marches continues , & qui sont prolongées d'un avant-corps à l'autre. Ces péristiles découvrent derrière les massifs du dôme des percés qui

produiront un effet extraordinaire, & qu'on n'a point encore vu. Les voutes en berceau sur les avant-corps des croisillons & en petites coupoles sur leur parties quarrées, forment avec la grande calote du dôme une harmonie & des contrastes qu'on ne trouve point ailleurs. Tous les croisillons sont terminés quarrément. Tous les péristiles forment d'un bout à l'autre des enfilades sans interruption. Le portail enfin de cette Eglise, imité d'après les plus beaux ouvrages de l'antique, en égalera la magnificence & les surpassera du côté de la correction.

Je sçai bien qu'il s'est élevé depuis peu un cri général contre la forme de cette Eglise. On a poussé la mauvaise humeur à son égard, jusqu'à soutenir, à la vérité sans preuves, qu'elle étoit défectueuse en tout point. Les yeux sont accoutumés à une longue nef, à une croisée plus courte, à un petit chœur, & à des bas côtés autour plus ou moins larges. On n'a rien trouvé de tout cela dans la nouvelle Eglise, & on a conclu hardiment que c'étoit l'ignorance même qui en avoit tracé le plan. Je conviens que dans la nouvelle Eglise de sainte Geneviève, il n'y a ni nef, ni chœur, ni croisée, ni

bas-côtés comme on les entend communément. Mais ne peut-on rien faire de bien dans une Eglise fans s'assujettir à toutes ces formes gothiques ? Est-il essentiel qu'on ne s'en écarte jamais ? Qu'elle est la nécessité , l'utilité ou la bienfaisance qui impose cette loi bizarre ? Hommes esclaves de l'habitude , hommes incapables de vous élever au-dessus des idées communes , admirez un ouvrage où doit régner le système d'Architecture le plus parfait qui fut jamais , un ouvrage où tout est dans la symétrie la plus régulière & la plus exacte , où cependant tout est habilement diversifié , un ouvrage dont toutes les parties liées par une harmonie frappante , composent le plus beau tout & le mieux assorti , un ouvrage dont les effets seront singuliers , majestueux , sublimes , un ouvrage qui fera unique dans l'Europe , & qui fera époque dans l'Histoire de l'Architecture , où il sera cité comme le premier & le plus beau des monumens depuis la renaissance des Arts.

On a critiqué la multitude & le rapprochement des colonnes dans l'intérieur de cet édifice. Se peut-il que de pareilles erreurs trouvent crédit parmi des gens

qui se piquent d'aimer les Arts & de s'y connoître ? Les colonnes peuvent-elles être trop multipliées ? Peut-on les ferrer de trop près ? N'est-ce pas l'âpreté des entre-colonnemens qui produit les plus grands & les plus beaux effets de ce système d'Architecture ? Voyez les ouvrages des Anciens , observez leurs péristiles dont la magnificence vous frappe , mesurez les distances des colonnes & convainquez-vous. Lisez le discours judicieux de M. le Roi , sur les formes des Eglises, méditez ce qu'il dit sur l'effet des percés , & renoncez à vos préventions injustes.

On a blâmé la position de la châsse dans le centre du dôme , & la double rampe qui conduit à l'Eglise souterraine. Cette disposition est en soi très-étrangere au grand mérite du plan. Si pourtant on veut bien considérer que la châsse de sainte Geneviève est ici l'objet spécial de la dévotion , cet objet peut-il avoir une place plus convenable à tous égards que dans le centre de l'édifice où il est en vue à tous les spectateurs. C'est pour cet objet que le monument est bâti , c'est vers lui que tout est dirigé , à lui que tout se rapporte. Huit Cha-

nelles sur les huit faces extérieures des massifs du dôme, donnent toute la commodité dont on a besoin pour les Messes votives. Ces Chapelles isolées dans les huit avant-corps qui flanquent ces massifs, se trouvent placées aussi décentement qu'on le peut desirer, & dans chacun des quatre croisillons on verra la châsse au centre & un Autel de chaque côté. Quoiqu'on en dise, cette disposition est admirable, & pensée avec beaucoup de jugement.

Quand à la double rampe qui conduit à l'Eglise souterraine, c'est une imitation de ce qui a été pratiqué à la confession de saint Pierre. A la vérité on trouve ici deux différences bien essentielles. La première, c'est que l'Eglise souterraine de sainte Geneviève n'a aucun objet connu qui puisse intéresser la piété des fidèles. Dès lors il est inutile de leur montrer un escalier pour y descendre. La seconde, c'est qu'à la confession de saint Pierre l'ouverture est très-grande, & qu'on descend par un escalier dont l'étendue & les vuides ont de la majesté; au lieu qu'ici ce sont deux petites rampes tournantes autour de la base du piédestal de la Châsse, ce qui

leur donne l'apparence d'une descente de cave. Peut-être feroit-on beaucoup mieux de les supprimer, d'autant plus qu'elles rétrécissent le passage dans l'endroit de l'édifice où l'affluence doit être la plus grande.

Le plan de la nouvelle Eglise de la Magdelaine est bien inférieur à celui de sainte Geneviève. C'est avec quelques changemens, l'ancienne forme de la croix latine, avec nef, chœur, croisée & bas côtés. Il n'y a de particulier que l'espèce de baldaquin construit pour l'Autel, au centre de la croisée. Ce sont quatre groupes de colonnes dont l'entablement extérieur recevra la retombée des voutes de la croisée. C'est-à-dire que dans ce centre où devoit être la plus grande élévation des voutes, elles paroîtront se rabaisser, fondre de toutes parts pour écraser le milieu, & pour n'appuyer qu'un diminutif de dôme au-dessus de l'Autel. Je doute que cette disposition antipyramidale fasse de l'effet, & j'avoue que je ne l'aurois jamais conseillée.

Que de formes différentes on pourroit donner à nos Eglises. Un plan triangulaire dont les trois angles seroient coupés à pans, donneroit une forme agréa-

ble & nouvelle. On construiroit trois péristiles sur les trois faces du triangle avec une porte dans chacun des trois milieux, sur les trois pans coupés on construiroit trois coupoles qui auroient chacune un Autel dans le centre. La voute du triangle seroit formée par trois espèces de trompes raccordées dans le milieu à un grand œil rond, sur lequel on élèveroit une lanterne, où que l'on couvrirait avec de simples glaces.

On pourroit choisir le quarré parfait pour un autre plan d'Eglise. Ce seroit un grand quarré dans le milieu dont on formeroit la voute en arc de cloître, & plusieurs files de colonnes formeroient des péristiles autour de ce quarré. L'usage du quarré-long seroit également avantageux. Des péristiles sur trois côtés du quarré formeroient les collatéraux de l'Eglise. Le côté vers l'Autel seroit divisé en trois parties, une grande dans le milieu & deux petites. Celles-ci formeroient deux petits entre-colonnemens. Celle-là seroit occupée par une grande arcade dont le ceintre porteroit sur l'entablement des colonnes. On placeroit l'Autel principal sous cette arcade & le chœur seroit derrière. On pourroit dans

un plan de cette espèce , pratiquer le long des péristiles des Chapelles en enfoncement , en leur donnant la largeur ou d'un seul entre-colonnemet ou de trois. Ce plan dans sa simplicité seroit très-beau & très-convenable pour une Eglise Paroissiale.

Pourquoi n'emploieroit-on pas la losange en coupant ses angles comme au plan triangulaire ? Il y auroit un péristile sur chacune de ses faces. A chacun des pans coupés il y auroit une coupole , dont l'une serviroit de vestibule & d'entrée , & les trois autres auroient chacune un Autel à leur cente. Outre la losange à angles droits , on pourroit faire usage de la losange à angles obtus & aigus , pour avoir le moyen d'allonger & de rétrécir l'édifice à volonté. La voute seroit formée par quatre trompes raccordées à un œil de lanterne.

Les plans en forme de croix gréque peuvent être variées de bien des manières. On peut construire un grand dôme dans le milieu , accompagné de quatre croisillons , terminés chacun en forme de miroir , avec des péristiles au pourtour des croisillons & des massifs du dôme. On peut flanquer un dôme principal ,

de quatre rotondes subalternes, & raccorder leurs péristiles, de maniere qu'on circule aisément autour des cinq coupoles. On peut élever un dôme sur un péristile circulaire, & dans le renfoncement de ce péristile disposer en croix quatre parties quarrées. On peut à une grande partie quarrée dans le milieu, joindre quatre croisillons qui aillent en se retrécissant, de maniere que si le milieu a ving toises, la partie des croisillons qui suit n'en ait que quatorze, & ensuite une autre qui n'en ait que huit, & une derriere qui n'en ait que quatre, & qui se termine en rond-point. Cette inégalité de longueurs & de hauteurs feroit beaucoup d'effet, ainsi que la diversité des péristiles qu'elle occasionneroit nécessairement.

Je n'ai indiqué qu'un petit nombre de formes possibles. Il y en a une infinité d'autres que le génie peut inventer, soit en faisant usage des poligones, soit en mêlant les lignes droites avec les courbes.

Les Palais parmi nous ont la plûpart des formes assez communes, & sont bâtis d'après des plans sans invention. Le Louvre n'est qu'une grande masse quar-

rée. Les Tuileries ne font qu'un long bâtiment. Il n'y a dans l'un & dans l'autre pour interrompre la monotonie, que quelques inégalités médiocres d'avant & d'arrière-corps, dont l'effet plus sensible aux Tuileries qu'au Louvre, n'est ni bien tumultueux ni bien extraordinaire dans aucun des deux. Aux Tuileries du côté des cours tout est encore à faire. Les murailles indignes qui forment l'enceinte de ces cours deshonnorent l'habitation du plus grand des Rois. Comment les a-t'on laissé subsister si long-temps dans l'affreux désordre où elles sont? Il faudroit donner à la cour Royale toute l'étendue de cette partie de la façade où l'ordre ionique régné au rès-de-chauffée. Il faudroit continuer cet ordre en péristyle au pourtour de cette cour, & en marquer l'entrée par une grande arcade surmontée de l'Ecusson de France avec ses supports. On pourroit former le plan de cette cour par un mélange de lignes droites & de portions circulaires. Il faudroit que la cour des Princes & la cour des Suisses, eussent trois côtés parfaitement égaux aux pavillons où régné le grand ordre composite. Il faudroit que le Carrousel, disposé en avant-cour, fût dé-

coré de bâtimens dont le plan pût produire divers accidens de forme. Alors ce grand Palais du côté des cours feroit aux yeux un fracas extraordinaire ; & en plaçant le spectateur dans la rue qui doit conduire de la place du vieux Louvre au Caroufel , il jouiroit du spectacle le plus auguste & le plus pompeux.

Au Palais-Royal , il sera toujours impossible de rien faire de grand , tant qu'on demeurera asservi à l'ancien plan de l'édifice. Il faudroit que l'on culbutât le corps de logis qui sépare les deux cours pour n'en faire qu'une seule. Il faudroit au lieu de la galerie en terrasse qui donne sur le jardin , élever dans cette partie un nouveau corps de logis , qui fît avant-corps sur les aîles , & qui eût dans le milieu un grand pavillon octogone. Il faudroit du côté de la place prendre en renfoncement dans la cour , une grande partie circulaire ouverte dans le milieu par une grande arcade , pour servir de porte. Il faudroit qu'un péristile de colonnes occupât les deux segments entre cette porte & les deux pavillons sur la rue , auxquels on pourroit donner une forme particuliere & nouvelle. Il faudroit que cette grande porte du mi-

lieu fût suivie d'un vestibule en dôme, & que des deux côtés du vestibule, un corridor menât en ligne droite à deux grands escaliers pour monter aux appartemens. Il y auroit du terrain pour faire tout cela. Ce Palais aujourd'hui assez médiocre par sa forme extérieure, aquerroit le plus grand air de majesté au-dehors, & il en résulteroit bien plus de commodité pour les dedans.

A Versailles le côté du Château sur les cours, est sur un plan qui sort des formes ordinaires & triviales, aussi fait-il le plus grand effet, malgré sa chétive construction en brique. Ce plan seroit irrépréhensible, s'il ne se terminoit pas en une cour excessivement petite, qui n'est plus la cour d'un grand Palais, qui n'est pas même celle d'un Hôtel tant soit peu au-dessus du commun. Il faudroit détruire en entier la cour de marbre, & élever en avant de cette cour sur l'alignement des deux grandes aîles du Château, un bâtiment composé d'un grand pavillon en avant-corps dans le milieu de forme mixtiligne, flanqué de deux galeries en péristyle, terminé par deux autres pavillons capables de faire de l'effet par leur masse & par leur forme. Il

faudroit y exécuter un ordre d'Architecture en grandes parties, qui se continuât sur les deux aîles de la cour Royale. Il faudroit terminer chacune de ces deux aîles par un pavillon de masse proportionnée & de forme assortie aux trois autres. Il faudroit décorer noblement, mais sans ordre d'Architecture, les deux bâtimens de l'avant-cour. Il faudroit enfin raccorder cette avant-cour avec les avenues par deux grands péristiles sur des portions circulaires. Il résulteroit de tout cela de l'harmonie & du contraste, de la symmétrie & des oppositions, un mouvement & un fracas prodigieux.

Le côté du Château de Versailles sur les jardins, est d'une forme très-insipide. Un grand quarré flanqué de deux longues aîles, en voilà le plan. Ici, nul contraste, nulle opposition. Aucune de ces inégalités de surface, sans lesquelles tout se réduit à un effet commun. Outre qu'il auroit fallu traiter beaucoup plus en grand l'Architecture de cette immense façade, il seroit à désirer qu'elle fût diversifiée par des pavillons fortement détachés, où l'on vît les lignes courbes contraster avec les lignes droites, les angles s'écarter de la trop grande

de

de uniformité. Il seroit à desirer que d'un pavillon à l'autre il y eût au rès-de-chauffée des péristiles de communication, & qui fissent terrasse pour les appartemens du premier étage. Ces idées que je propose ne peuvent avoir lieu sans refaire tout à neuf. Elles serviront du moins à prouver combien on a peu réfléchi le plan de ce grand Palais, & à rendre raison de l'effet médiocre qu'il fait sur les jardins malgré son immense étendue.

Qu'on se souvienne en général que ce sont les formes des bâtimens qui en décident l'effet principal, qu'une forme commune produit nécessairement un effet commun, & qu'on ne peut varier les effets qu'en diversifiant les formes.

Les Hôtels de Ville & les Palais où l'on rend la Justice, fournissent à l'Architecte un champ avantageux où son génie peut s'exercer en liberté. Ici il faut de grandes salles, des galeries de communication, des bureaux, des greffes, des pièces immenses où la foule se rassemble. Il faut des effets singuliers & frappants. C'est ici qu'on peut planter sur de vastes perrons des péristiles de toute la hauteur du bâtiment, les interrompre par de grands pavillons de toute

espèce de forme , introduire des portions circulaires & des pans coupés , mettre de l'inégalité dans les surfaces & dans les hauteurs , tirer de cet industrieux mélange les plus merveilleux effets.

La forme la plus commode pour les Hôpitaux , seroit une croix de saint André avec l'Eglise en dôme dans le centre. Les extrémités des croisillons se raccorderoient à des pavillons faisant angle droit en-dehors , & suivant les lignes du quarré dans lequel la croix de saint André seroit inscrite. D'un pavillon à l'autre régneroit un péristile au rès-de-chauffée , avec une grande arcade servant de porte dans le milieu. Un Hôpital bâti sur ce plan , auroit une forme simple & point commune. Il seroit parfaitement aéré dans toutes ses parties , & on y introduiroit sans peine toutes les commodités. Si la croix de saint André ne suffit pas , on peut choisir la forme octogone pour l'Eglise qui doit être toujours dans le centre , & sur l'alignement de chacune des faces , prolonger un corps de logis , terminé comme dans le plan précédent. De cette manière on pourroit avoir dans chaque corps de logis trois étages de salles , capables de con-

tenir chacune trois à quatre cent lits, & on auroit dans tous les pavillons de quoi placer à l'aïse tout ce qui est nécessaire pour le service de l'Hôpital.

On doit diversifier la forme des places comme celle des autres constructions. La Place-Royale est quarrée, celle des Victoires est presque circulaire, celles de Vendôme & de Louis XV sont quarrées, avec cette seule différence que leurs angles rentrants sont effacés par des pans coupés. Les places nouvelles qui nous restent à construire seroient insipides si on n'y voyoit que la froide répétition des formes que nous avons déjà. Un exagone ou un octogone avec des rues percées à tous les angles seroit une forme de place nouvelle & très-agréable. Un triangle dont les angles seroient arrondis, avec une rue percée au milieu de chaque face. Quatre portions circulaires flanquées chacune de deux retours en ligne droite, avec des rues percées au milieu des courbes & au sommet des angles rentrants, & tant d'autres formes qu'on peut employer en mêlangeant artistement les lignes courbes, & les lignes droites produiroient les effets les plus variés. Aucune de nos places ne se ref-

sembleroient , & chacune auroit son agrément particulier.

Les places qui doivent servir de halles ne doivent pas plus être négligées que les autres. On vient d'en construire une de très-bon goût à l'ancien Hôtel de Soissons. Le mérite de cette halle est la forme nouvelle , & ce mérite n'est pas médiocre. Ce bâtiment rond , parfaitement isolé , percé à jour de toute part , entouré de maisons & de rues dont la construction contrastera avec la sienne , ayant au surplus la solidité & la simplicité requise , sera dans Paris un de nos plus agréables morceaux. C'est grand dommage qu'on ait laissé subsister la vieille colonne à l'endroit où elle est. Engagée dans le bâtiment de la halle elle en interrompt mal-à-propos le contour. Ces deux objets n'ont entre-eux aucune harmonie , aucune liaison. Il falloit ou détruire la colonne ou la transporter dans le centre de la halle. Mais ce qui est d'une barbarie étrange , c'est le cadran qu'on vient de tracer sur le fût de cette colonne. Les cannelures en font le principal agrément. N'est-il pas bien singulier & bien gothique , qu'on ait imaginé de remplir ces cannelures vers le haut pour

y figurer un cadran , où le Soleil marquera l'heure deux mois en été & quinze jours en hyver. Ce n'est point un cadran qu'il falloit plaquer méchamment sur le fût de cette colonne. C'est une horloge sonante qu'il faut établir au-dessus de son chapiteau avec un cadran sur chaque face qui marque l'heure indépendamment du Soleil.

Pour les autres halles qu'on construira , il faudra en approprier la forme à celle des places au milieu desquelles on aura occasion de les établir ; & aux vilaines échopes de bois qu'on y voit aujourd'hui , on substituera des péristiles ou des bâtimens en arcades , où l'on vendra à couvert les légumes & le poisson.



 CHAPITRE III.
De la distribution dans les bâtimens.

LA distribution est une matiere très-étendue , qui renferme tout ce qui concerne les cours , l'entrée , l'escalier , l'appartement & les dégagemens.

Il faut dans les grandes maisons & dans les Palais au moins trois cours , celle qui sert d'entrée & qu'on nomme par excellence la grande cour , celle des cuisines & du commun , celle des remises & des écuries. La grande cour doit toujours occuper le milieu , & avoir une étendue proportionnée à la grandeur du bâtiment. Il faut qu'elle ait plus de profondeur que de largeur , qu'elle communique d'un côté à la cour des cuisines & du commun , de l'autre à celle des écuries & des remises , & que ces deux dernieres cours aient leurs issues particulieres , pour que les fumiers & les autres saletés ne passent pas sous les yeux du Maître. La cour des cuisines & du commun doit être suffisamment grande pour contenir toutes les parties qui con-

cernent la commodité du service. Elle doit être à portée de la salle à manger, & y communiquer de manière qu'on n'y soit pas incommodé de la fumée & des mauvaises odeurs. La cour des écuries & des remises ne doit point communiquer avec le corps de logis. Sur ce sujet il y a peu de chose à dire. Tout dépend du terrain que l'on a, & l'habileté de l'Architecte consiste à en tirer le meilleur parti.

Au Palais-Royal, la cour d'entrée est trop petite & le sera encore trop après les augmentations que l'on doit y faire; voilà pourquoi j'ai conseillé dans le Chapitre précédent, des deux cours de n'en faire qu'une. A l'Hôtel de Soubise, la cour d'entrée est trop spacieuse pour la petite façade de bâtiment qui se présente. Aux Tuileries & à Versailles, les cours seroient bien si on les exécutoit d'après le plan que j'ai désigné. Dans les maisons particulières on a peu de terrain, on n'a pas toujours beaucoup de dépense à faire, on dispose les choses du mieux que l'on peut.

L'entrée doit toujours être au milieu du bâtiment; parce que l'entrée est comme le centre d'où l'on communique à

toutes les extrémités, & où de toutes les extrémités on revient. Cette bienféance se trouve remplie aux Palais des Tuileries, du Louvre & du Luxembourg. Elle va l'être au Palais-Royal. Elle ne l'est pas aux Châteaux de Versailles & de saint Cloud, au Palais Bourbon, à l'Hôtel de Toulouse, & dans quantité d'autres grandes maisons où il n'est point à supposer que le défaut de terrain ait dû obliger à rejeter l'entrée sur l'un des côtés de la cour. A Versailles, les trois arcades qui percent de la cour de marbre sur le jardin, donnent le change à tout le monde. On croit que c'est-là l'entrée du Château, & point du tout, ce n'est qu'un vestibule qui ne mène à rien.

L'escalier doit toujours être près de l'entrée. Observons en détail tout ce qui concerne cette partie du bâtiment la plus difficile à bien pratiquer. Il faut qu'un escalier soit à portée, qu'il soit commode, sûr & proportionné à la grandeur de l'appartement.

Un escalier ne peut être trop à portée de celui qui arrive. C'est un grand défaut, que l'on soit obligé de le chercher, & qu'il ne se présente pas au moment qu'on entre. L'escalier des Tuileries est

placé à portée & se présente bien. Celui du Luxembourg se présente en entrant, mais il est très-mal placé, parce qu'il est pris sur le terrain du vestibule, & qu'il interrompt la communication de la cour avec le jardin. Celui du Louvre est placé à portée, mais il ne se présente point du tout. On arrive sous un péristyle très-agréable, & il faut deviner pour trouver l'escalier. L'escalier des Tuileries qui se présente si bien, a un très-grand inconvénient, c'est que par la place qu'il occupe, loin de communiquer à toutes les parties du bâtiment, il rompt la communication du pavillon du milieu avec tout un côté du Palais.

Pour que l'escalier soit à portée de celui qui entre, qu'il se présente avantageusement & qu'il ne trouble point la communication des pièces de l'appartement, il faut que le corps de logis ou le pavillon du milieu soit double. Alors on prend sans inconvénient dans le double la cage de l'escalier, & on le place à l'un des côtés de l'entrée. Dans les grands Palais même, il convient qu'il y ait en entrant deux escaliers un de chaque côté de l'entrée, qui aboutissent au premier étage à un vaste palier commun, au mi-

lieu duquel on trouve la porte du grand appartement.

On a quelquefois agité la question, si les Palais de nos Rois devoient être à plusieurs étages, ou n'avoir qu'un grand rès-de-chauffée élevé de plusieurs marches au-dessus du pavé de la cour. Il semble qu'on devroit leur éviter l'incommodité de monter & de descendre, & que comme sur leur appartement on ne doit jamais loger personne qui puisse occasionner du bruit au-dessus de leur tête, on ne devroit jamais non plus sous leur appartement loger qui que ce soit, qui puisse sous leurs pieds faire craindre les accidents du feu. Cependant d'autres raisons font préférer le logement au premier étage, parce qu'il est moins susceptible d'humidité, & parce qu'on y est moins exposé à être vu des passants. Ainsi la chose reste problématique. Nos Rois ont des Palais dans les deux manieres. A Trianon, c'est un grand & beau rès-de-chauffée. A Versailles & presque partout ailleurs ils occupent le premier étage. Du moins à Versailles, aux Tuileries & ailleurs, on ne devroit point appercevoir de fenêtres au-dessus de leur appartement. Elles annoncent des logemens

pratiques au-dessus de la tête du Monarque, ce qui est contre toute bienfiance.

Dès que l'appartement est au premier étage, il faut nécessairement un escalier. Pour le placer avantageusement aux Tuileries, il faudroit doubler le pavillon du milieu sur la cour, & donner à ce double assez d'étendue, pour que deux rampes, l'une à droite & l'autre à gauche de l'entrée, conduisissent à un vaste palier, d'où l'on entreroit dans le fallon des Suisses, & de-là on communiqueroit à tout le reste sans interruption. Au Luxembourg, il faudroit construire un grand vestibule dans le milieu avec deux escaliers bien apparens sur les côtés. Au Louvre, il faudroit rendre les deux escaliers qui flanquent le péristyle, plus apparens qu'ils ne sont. On y parviendroit en perçant à jour les entre-colonnemens; & le défaut du talus des rampes qui trancheroit obliquement sur le fût des colonnes, seroit préférable à l'inconvénient de ne point voir ces deux escaliers. A Versailles, le grand escalier n'est ni à portée ni apparent. Si on réforme jamais ce Château d'après le plan que j'ai indiqué dans le Chapitre précé-

dent , il fera facile sous le grand pavillon du milieu , de construire un vestibule à pans , & dans les diagonales de ce vestibule , d'ouvrir en renfoncement deux cages d'escalier , que tout le monde appercevra en entrant , & qui sans interrompre la communication de la cour avec le jardin , conduiront au premier étage à un très-beau vestibule commun à tous les appartemens contigus.

On exécute au Palais - Royal un nouvel escalier. Il aura le défaut de n'être point au milieu , & d'être reculé comme à Versailles à une des extrémités du bâtiment. Dans cette extrémité , il communiquera d'une manière avantageuse à trois appartemens contigus. Mais il n'y aura plus de communication avec l'appartement de ce Palais qui donne sur l'orangerie. On remédieroit à ce défaut , si à l'extrémité opposée on construisoit un escalier semblable ; de sorte qu'en entrant sous les arcades qui doivent faire la communication des deux cours , on fût conduit de part & d'autre par une galerie à un grand escalier. Cette distribution auroit toujours l'inconvénient de rejeter les escaliers trop loin de l'en-

trée ; mais il seroit bien moindre que celui de n'avoir qu'un seul escalier à l'extrémité du bâtiment.

Le nouveau plan du Palais-Royal , fournira une commodité qui se rencontre rarement dans nos Palais , & qu'on devroit tâcher de se procurer toujours ; c'est qu'on pourra descendre de carrosse & y monter à couvert. Plusieurs maisons de Paris ont cette commodité ; parce que l'escalier se trouve à côté de la porte cochere. Presque tous nos Hôtels sont privés de cette commodité. Il seroit pourtant facile de la procurer à tous ceux qui ont leur entrée dans l'angle comme à l'Hôtel de Toulouse. On pourroit à côté de l'escalier ouvrir une arcade de communication entre la grande cour & celle des écuries. Le carrosse arrêteroit sous cette arcade , & on descendroit à couvert. Au Luxembourg il y a une incommodité qui ne se trouve point ailleurs , c'est que le fond de la cour est élevé en terrasse ; enforte que le carrosse étant obligé d'arrêter au bas de cette terrasse , on a un assez grand espace à parcourir à la pluie & dans les crottes pour gagner la porte de ce Palais. Il faudroit mettre tout le pavé de la cour au même niveau , ou-

vrir un passage pour les carrosses sur l'une des aîles, & de-là par un péristile conduire à couvert jusques au grand escalier. On pourra donner la même commodité au Palais des Tuileries, si on en construit les cours & l'escalier comme j'ai dit. Il sera facile d'ouvrir des passages pour les carrosses à droite & à gauche de la cour Royale, où l'on descendra à couvert, & d'où on gagnera le grand escalier sous les péristiles. A Versailles on aura pareillement cette commodité, si on dispose l'entrée de ce Château conformément à mes idées.

La commodité d'un escalier dépend 1°. de la hauteur des marches & de la largeur des girons, 2°. de la forme des rampes, 3°. de la fréquente répétition des paliers.

On monte & on descend commodément, lorsque pour passer d'une marche à l'autre on n'est pas obligé de trop lever le pied où de trop tendre le jarret dans l'enjambée, & que le pied pose facilement sur le giron. Il faut donc que d'une marche à l'autre il y ait la valeur d'un pas ordinaire. La grandeur du pas ordinaire, sur un plan horizontal, est évaluée à 24 pouces. La hauteur de la mar-

che oblige à un petit effort. Voilà pour-
 quoi en compensant les choses on a sa-
 gement établi, que la hauteur de la mar-
 che équivaudroit à 2, & la largeur du
 giron à 1. C'est-à-dire, qu'ayant 24 pou-
 ces à distribuer entre la hauteur & la
 largeur de la marche, si la hauteur est
 6 pouces, on n'aura qu'à doubler ce nom-
 bre & soustraire de 24 le produit, le
 reste qui est 12 donnera la largeur du
 giron. Si la hauteur est 5, la largeur fera
 14. 4 de hauteur donnera 16 de giron &c.
 A 8 pouces de hauteur il faut trop lever le
 pied, & on a à peine l'espace nécessaire
 pour le bien poser sur le giron, surtout en
 descendant. A 7 pouces de hauteur on lève
 le pied un peu moins, mais on le lève
 encore trop, on a un peu plus d'espace
 sur le giron, mais on n'y est pas encore
 bien à son aise. A 6 pouces de hauteur
 on trouve de la commodité. A 5, la com-
 modité est très-grande. A 4, le giron
 s'élargit un peu trop. A 3 pouces le giron
 est si large qu'on a peine à franchir les
 marches d'une seule enjambée. Ainsi on
 doit établir pour première règle de com-
 modité, de ne jamais abaisser les mar-
 ches au-dessous de 4 pouces, & de ne
 jamais les élever au-dessus de 6.

La forme des rampes contribue beaucoup à la commodité des escaliers. Cette forme doit toujours être en ligne droite, de manière que les girons des marches aient la même largeur d'un bout à l'autre. Nos anciens ne connoissoient presque qu'une seule forme d'escalier, celle d'une rampe tournante autour d'un noyau. On sçait combien ces sortes d'escaliers sont incommodes, par l'inégalité du giron des marches trop étroit vers le noyau, trop large contre le mur; en sorte que pour monter ou descendre commodément; il faut occuper sans appui le milieu de la rampe. On devrait bannir généralement toutes les rampes qui décrivent une ligne courbe. Nous marchons facilement & commodément, tant que nous avons une ligne droite à parcourir. Dès que cette ligne fléchit & circule, la facilité & la commodité disparaissent, principalement quand il s'agit de monter & descendre. De plus un escalier n'est censé avoir toute sa commodité, que lorsqu'on peut faire usage de toute la largeur de la rampe. S'il n'y a qu'un endroit de commode, il faut donc aller un à un, & s'il y a foule où en sera-t'on. Il est fâcheux que le défaut

des rampes tournantes se rencontre dans le nouvel escalier du Palais-Royal, qui aura d'ailleurs de très-grandes beautés.

Il faut pour qu'un escalier soit commode, qu'il y ait des paliers ou repos de distance en distance. On fatigue à monter & à descendre. Une trop longue suite de marches effraye l'imagination, & présente en descendant, l'aspect d'un précipice ouvert sous les pas. Il est donc essentiel de couper les rampes par des repos. Le mieux seroit qu'il y eût toujours un palier après 15 marches. Les paliers trop multipliés sont incommodes, ce sont des excès de repos qui importunent. La grande règle en toutes choses est le *ne quid nimis*. Aux escaliers du Louvre, les rampes sont trop longues & devoient être coupées par des repos. On peut reprocher le même défaut au grand escalier des Tuileries.

La sûreté de l'escalier demande encore plus d'attentions que sa commodité. Il est nécessaire sur toutes choses qu'on puisse monter & descendre hardiment & sans craindre les chûtes. Pour cela il importe qu'un escalier soit éclairé par un jour plein. Les faux jours ont de grands dangers, l'obscurité en a de plus grands

encore. Si la cage de l'escalier est bien percée de fenêtres, il n'y aura ni obscurité ni faux jour à craindre. Mais souvent la disposition des bâtimens est telle que la cage de l'escalier ne peut recevoir aucun jour par ses côtés, ou ne le reçoit que d'une façon biaise & irrégulière. Alors quel expédient ? Il faut prendre le jour d'en-haut. Rien ne peut jamais nous gêner du côté du Ciel, & le jour plongeant est de tous les jours le plus favorable. Ouvrez dans le plat-fond de l'escalier une lanterne, ou plutôt laissez au milieu de ce plat-fond un œil tout ouvert que vous recouvrirez de glaces. L'ancien escalier des Ambassadeurs à Versailles étoit éclairé de cette façon. Le grand escalier qui subsiste, avec beaucoup d'autres défauts, a celui d'être mal éclairé, ses marches ne recevant qu'un jour indirect & faux.

Rien ne s'oppose plus à la sûreté d'un escalier que le poli du marbre. Les marches deviennent glissantes, & dans les temps humides on ne les descend point sans danger. Si l'on veut qu'un escalier brille par la richesse des matieres, il faut du moins n'y pas employer des marches d'un marbre poli, il faut même re-

piquer de temps en temps ce marbre qui se polit bien vite par le frottement des pieds. Rien n'empêcheroit que sur chaque giron on ne taillât dans l'épaisseur du marbre un ravalement pour y insinuer une maniere de petit parquet qui occuperoit toute la longueur du giron. Alors la richesse des matières seroit conservée, & on seroit dans le cas de monter & de descendre en sûreté.

On doit éviter pour la même raison de supprimer les marches comme on le voit pratiqué dans les escaliers de quelques vieux Châteaux, où les rampes ne sont que des plans inclinés. Le pied ne pose sûrement que sur un plan parfaitement horizontal. Tout plan incliné est périlleux à la montée & à la descente, à moins qu'il ne soit prodigieusement adouci, jusqu'à ne s'écarter du niveau que de deux ou trois pouces par toise, ce qui est impossible dans le court espace d'un escalier. Disons - en de même des marches dont on incline quelquefois le giron pour adoucir un peu leur trop grande roideur. Il est toujours à craindre que le pied ne glisse, dès que la marche n'est pas parfaitement de niveau.

Il faut que l'escalier soit proportionné à la grandeur de l'appartement. Comme il seroit absurde de faire entrer dans une petite maison par une porte immense, ou de ne présenter qu'une petite porte bâtarde pour entrer dans un vaste Palais, la même absurdité se rencontrera, si on ne monte à un grand appartement que par un escalier médiocre, ou si au bout d'un escalier immense on ne trouve qu'un appartement étroit & écrasé. C'est la première pièce de l'appartement qui doit décider de la grandeur de l'escalier, cette première pièce doit toujours être la plus grande des salles & des antichambres. Un escalier ne sera jamais trop petit s'il a en quarré la largeur de cette première pièce. Il ne sera jamais trop grand s'il a en profondeur le double de cette largeur.

Reste à décider la forme de l'escalier. Des que les rampes tournantes doivent être généralement prosrites, on ne peut plus introduire de courbes dans la partie de la cage qui est occupée par les marches. Ainsi à cet égard tout se réduit au quarré long ou au quarré parfait. On peut dans cet espace arranger les rampes & les paliers comme on voudra, mettre des doubles rampes ou des ram-

pes simples , pourvû qu'on ne s'écarte jamais de la ligne droite , pourvû qu'on ménage & qu'on distribue bien les jours , pourvû que l'escalier soit bien évuidé & qu'on en découvre en entrant toutes les parties , pourvû qu'il en résulte un ensemble agréable & frappant , on peut du reste le distribuer comme on voudra.

Les formes bizarres & qui s'éloignent de la simplicité , sont communément très - incommodes. Les Architectes aiment à briller par ces sortes de bizarreries qui leur donnent lieu de vaincre des difficultés. Les escaliers les plus cités ne sont pas certainement les plus simples. La célébrité qu'on leur accorde détermine les Architectes à courir après le singulier , & à abandonner le noble & le simple sans lequel il n'est point de vraie beauté. S'ils ont du talent pour exécuter des choses difficiles & hardies , qu'ils le réservent pour les endroits où il en est besoin , pour certains escaliers où l'on est gêné & assujetti par la petitesse de l'espace , par la difficulté des jours , par une foule de dégagemens obligés. Ils brilleront alors à propos & on leur sçaura

gré de la difficulté vaincue. Mais que dans l'escalier principal d'un Palais & d'un Hôtel, ils cherchent tout exprès des difficultés, afin d'avoir la gloire de les vaincre, c'est étaler de la science en dépit du bon sens; c'est imiter ces Musiciens insipides, qui sans y être engagés par le sujet, fatiguent le public de leurs difficultés vaincues, & sollicitent par des efforts bizarres une admiration qu'on leur accorderoit bien plus volontiers s'ils ne s'attachoient qu'à donner du plaisir. La véritable habileté consiste à n'être arrêté par aucune des difficultés qui se présentent & n'en point faire naître là où il ne s'en présente pas.

J'ai dit que l'espace de l'escalier occupé par les rampes, ne peut être que quarré long, ou quarré parfait. Cela n'empêche pas que sur cet embasement on ne puisse planter une cage poligone, ronde, elliptique, ou mixtiligne. C'est même un moyen de diversifier les formes des escaliers & d'y introduire du contraste & des oppositions qu'on ne doit pas négliger. Il peut contribuer beaucoup à la richesse de la décoration, qui doit toujours dans cette partie être

traitée dans le goût mâle, & avec une sagesse qui laisse du progrès à espérer relativement à la décoration de l'appartement.

Dans le milieu du palier le plus haut de l'escalier doit être la porte du grand appartement. Cette porte doit occuper le milieu de la première pièce vis-à-vis des fenêtres, & l'alignement des autres pièces doit croiser à angles droits au centre de cette première antichambre. Dans les Palais des Princes il faut au-haut de l'escalier un premier salon en forme de vestibule, ensuite une grande salle des Gardes en face, & au bout de la salle un second salon sur le jardin, au centre duquel croise à angles droits l'enfilade des appartemens.

Ainsi à Versailles, en élevant, comme j'ai dit, sur la cour un corps de logis dans l'alignement des deux grandes aîles, on trouveroit dans le milieu, au rès-de-chaussée, un vestibule octogone, qui communiqueroit avec le jardin par une galerie en péristyle. Deux grands escaliers pris en enfoncement dans les pans diagonaux de l'octogone conduiroient au premier étage, à un second vestibule très-vaste & très-exhaussé, qui recevroit ses jours de la cour Royale. Deux ga-

leries joindroient ce vestibule d'un côté au salon d'Hercule, de l'autre à un salon pareil que l'on construiroit sur la cour des Princes. De ce vestibule où se tiendroient les cent Suisses, on entreroit dans une grande salle des Gardes, qui aboutiroit au milieu de la galerie d'aujourd'hui. L'espace de cette galerie donneroit l'appartement du Roi à droite, & celui de la Reine à gauche, qui seroient réunis par un salon commun, & qui auroient l'un & l'autre une grande antichambre, une grande chambre du lit, & un grand cabinet. Les salons de la guerre & de la paix, seroient les dernières pièces de ces deux appartemens. De-là on entreroit de part & d'autre dans une grande galerie qui occuperoit toute la longueur du retour jusqu'au salon d'Hercule d'un côté, & de l'autre jusqu'au salon parallele à celui-là qui pourroit être le salon de Vénus & des Graces. Dans le double des galeries & des appartemens de parade, seroient ceux de commodité & de dégagement, & au-dessous des deux grands appartemens, seroient ceux des bains.

En distribuant le Château de Versailles de cette maniere, il seroit aisé d'y
loger

loger nos Maîtres avec la plus grande magnificence & la plus parfaite commodité. Je ne crois pas même qu'il y ait un autre moyen de réparer les défauts choquans de distribution qu'on y remarque, & en conséquence desquels le Roi y est moins bien logé que plusieurs de ses Sujets ne le font chez eux.

Aux Tuileries nous avons dit où devoit être l'escalier & comment on devoit aboutir au salon des Suisses. La salle des Gardes est à gauche. Il faudroit y entrer par le milieu & non pas par le coin. Ensuite l'antichambre, où il faudroit aussi que l'on entrât par le milieu. La chambre du Roi devoit être tournée sur le jardin, précédée d'une seconde antichambre & suivie de plusieurs cabinets, terminés par un grand salon dans le pavillon de l'angle du côté du Pont-Royal. Derrière ces grandes pièces, on distribueroit aisément toutes celles de commodité, de propreté & de dégagement. Au rés-de-chaussée, au-dessous, on feroit la même distribution pour l'appartement de la Reine, qui auroit une communication particulière avec celui du Roi par un escalier

de dégagement. La Chapelle seroit à droite du fallon des Suisses & occuperoit les deux étages.

Voilà ce me semble le meilleur parti qu'on puisse tirer de l'intérieur du Palais des Tuileries. Sa distribution actuelle n'est ni agréable ni commode. Il est impossible d'y loger convenablement le Roi & la Reine au même étage. Il faut pour cela que l'un des deux ait son appartement tourné sur la cour, & soit privé de la vue des jardins, ce qui est contre toute bienséance. Il faut que les commodités de l'un empiètent sur les commodités de l'autre, ce qu'on doit toujours éviter. Comme il est impossible de les loger l'un à côté de l'autre, le seul moyen de les rapprocher, c'est que l'un occupe le rés-de-chauffée & l'autre le premier étage. Alors les deux appartemens seront également bien.

Dans la distribution des maisons particulières, l'Architecte doit avoir égard aux bienséances de la condition du propriétaire. Il doit s'informer de toutes les espèces de commodités que le besoin ou la fantaisie peuvent faire desirer, & l'arranger en conséquence. Il faut que

l'appartement de compagnie ait toujours le plus bel aspect, qu'il se présente avantageusement & directement à celui qui entre, qu'il soit composé pour les grands personnages, d'une première antichambre pour le service, d'une seconde antichambre pour les valets de chambre, d'un grand salon de compagnie, de la chambre du lit, d'un beau cabinet de parade & d'une galerie. Il faut que la salle à manger soit détachée de cet appartement, sans en être éloignée, & qu'elle soit précédée d'une pièce pour servir de buffet, avec un dégagement qui mène à la cuisine. Il faut dans le double du grand appartement, pratiquer toutes les pièces de commodité & de propreté, & qu'elles aient leur dégagement particulier. Si la nécessité oblige à plusieurs appartemens, il suffira qu'un seul soit traité en grandes parties pour être le bel appartement, l'appartement de parade. Chacun des autres sera censé complet, pourvu qu'il y ait une petite antichambre, une belle chambre, un petit cabinet, une garde-robe & un dégagement.

Dans les maisons médiocres il faut se

régler sur le terrain. Si l'espace est petit, il faut pratiquer dans un des angles un escalier de peu d'étendue, consacrer un des étages à l'appartement de compagnie, qui sera suffisant s'il est composé d'une antichambre servant de salle à manger, d'un fallon aussi grand qu'il peut l'être, & d'une garde-robe de commodité. Aux autres étages on pratiquera des logemens qui doivent toujours avoir leur petite antichambre, une chambre à coucher un peu grande, un cabinet & des gardes-robres avec leur dégagement. Si les planchers sont un peu hauts on peut multiplier les commodités par des entresoles. C'est à ces généralités que je me borne, le détail dépendant des circonstances & des accidens de l'emplacement.

Une des attentions les plus essentielles pour toute sorte d'appartemens, c'est de les préserver de l'humidité, du froid & de la fumée. L'humidité n'est véritablement à craindre que dans les rès-de-chauffée. Si on les élève de plusieurs marches au-dessus du pavé, s'il y a au-dessous des caves bien voutées, si les eaux du toit, reçues dans des chenaux, sont portées

par des conduites un peu loin du bâtiment, & sur-tout loin de l'endroit qu'on habite, on n'aura point d'humidité à craindre. Pour le froid, on en préviendra une partie en évitant de trop multiplier les fenêtres & les portes, & en faisant les murs un peu épais. Nos anciens bârissoient leurs maisons avec peu d'élégance, mais ils sçavoient s'y garantir de l'intempérie des saisons. Leurs murs de Citadelle, leurs petites fenêtres & leurs petites portes, leurs larges trumeaux & leur profondes embrasures nous offensent. Avoient-ils tant de tort de bâtir avec solidité, de se garantir du grand froid & de la grande chaleur, en leur opposant des murs impénétrables, & en n'y laissant que de petites ouvertures & en petit nombre? Croyons-nous qu'ils ignorassent l'Art des constructions légères? Ils les connoissoient & les pratiquoient mieux que nous. Leurs Eglises dont la légereté étonne, effraye même l'imagination en feront foi à jamais. Disons-nous que leurs maisons massives décèlent la grossiereté de leur goût? Mais est-il de si mauvais goût de se conformer aux nécessités du climat, d'être

logé chaudement en hyver , & fraîchement en été ? Nous voulons aujourd'hui au milieu des glaces , des neiges & des frimats , habiter des maisons percées comme des lanternes. Nous voulons de grandes fenêtres & de grandes portes , des murs d'un pied d'épaisseur , des planchers & des cloisons très-minces , & nous nous plaignons du froid qui régné dans les apartemens. C'est comme si un homme qui s'habilleroit de taffetas au mois de Janvier , prétendoit ne pas greloter.

Ayons de bons murs bien épais , capables de porter des planchers forts ou même des voutes. Diminuons le nombre de nos fenêtres ; qu'elles soient du moins espacées tant vuide que plein. Ne les faisons point si énormément grandes , & mettrons-y de bons doubles chassis. Retranchons de la grandeur de nos portes , & n'en mettrons que la quantité qui est absolument nécessaire. Faisons-en les ventaux de bon bois de chêne bien épais qui ne soit point sujet à se déjetter. Apprenons l'art de les suspendre en équilibre , & d'en bien faire joindre les feuillures. Par-là nous nous délivre-

rons de beaucoup de froid. Nos maisons plus solides dureront davantage, & leur apparence extérieure sera moins contraire au bon sens.

Les grandes pièces les mieux closes sont très-difficiles à échauffer. Je crois que la méthode ordinaire de placer les cheminées contre le mur de refend qui fait la séparation de l'enfilade, n'est pas la meilleure. Il y a toujours un mauvais côté où l'air de la porte & des fenêtres donne sur le dos de très-près. La cheminée seroit beaucoup mieux en face des fenêtres dans toutes les pièces où il n'y a point de lit. Outre qu'on se rangeroit autour plus commodément pour se chauffer, cette position donneroit beaucoup plus d'aisance pour bien symétriser la décoration.

Il faut que la grandeur de la cheminée soit proportionnée à la grandeur de la pièce. Les cheminées anciennes où l'on entroit tout de bout étoient de meilleur sens que les nôtres. On devroit en renouveler l'usage dans les grandes pièces. On y supplée par des poêles qui répandent une chaleur bien moins saine, une chaleur qui porte à la tête & qui laisse

les pieds froids , une chaleur inégale & qu'il est impossible de bien régler. On peut profiter du feu des cuisines & de toutes les cheminées de la maison pour distribuer des tuyaux de chaleur dans l'appartement , capables d'en adoucir l'air sans lui ôter son ressort. Cet artifice est connu & on l'a déjà pratiqué dans plus d'une maison. Alors le feu d'une seule cheminée seroit suffisant pour échauffer les pièces les plus grandes.

L'inconvénient le plus insupportable & le plus ordinaire , est celui de la fumée. Il est question de lever l'obstacle que lui oppose au haut du tuyau le poids de l'air ou la force du vent. Introduire dans la chambre des courants d'air pour vaincre cette opposition , c'est y occasionner un froid très-incommode. Le meilleur des remèdes connus jusqu'à présent , c'est de construire l'intérieur du manteau de la cheminée en hote , avec une soupape au-dessus , qui s'ouvre & se ferme à volonté. Il arrive de-là , que si le poids de l'air ou la force du vent repousse la fumée , elle est arrêtée dans les coins de la hote , & par la soupape qui la répercute en

haut , de sorte qu'il n'en entre point dans la chambre. L'Académie des Science serviroit utilement la Société , si elle proposoit aux Physiciens la solution de ce problème : quelle est la véritable cause de la fumée dans les appartemens , & quel est le moyen infallible d'y remédier.





CINQUIEME PARTIE.

Des monumens à la gloire des Grands Hommes.

L'ADMIRATION & la reconnoissance ont inspiré la pensée d'immortaliser, par des monumens durables, la mémoire des hommes illustres, que la Nation regarde comme les Auteurs de sa félicité ou de sa gloire. Il est utile en effet que leur nom transmis à la postérité, présente à ceux qui viendront après nous l'encouragement & l'exemple, & que la certitude de vivre dans les siècles à venir, serve d'attrait & de récompense aux grandes ames. Les belles actions trouvent une immortalité réelle dans les fastes de l'histoire. Mais rien n'est comparable en ce genre aux monumens publics que l'on érige pour les consacrer avec l'éclat le plus authentique; & l'usage le plus noble que l'on puisse faire des Arts, c'est

d'emprunter leur secours pour rendre un hommage solennel, à la vertu, à la bien-faisance, au mérite.

Nous avons des Rois si dignes de notre amour, nos cœurs ont tant de plaisir à leur manifester leurs tendres, leurs respectueux sentimens, que toute la Nation s'empresse d'ériger des monumens à leur gloire. Mais devons-nous nous borner à un seul genre de monumens? N'imaginerons-nous jamais rien de mieux qu'une statue au milieu d'une grande place? Evitons dans nos hommages même la trop grande uniformité. Qu'ils ne soient pas de nature à exiger des efforts qui refroidissent notre zèle en excédant notre pouvoir. Que l'on profite d'une place déjà construite ou qu'on va construire pour y placer la statue du Roi, rien de plus raisonnable. Qu'une Ville même qui entreprend de s'embellir, & qui a pour cela les facultés nécessaires, mette dans ses projets d'arranger une place pour cette intention, c'est le vœu de tous les Citoyens. Mais que chaque fois qu'on voudra ériger à nos Rois un monument d'amour & de reconnaissance, il faille construire une

place, c'est une chose tout à fait impraticable.

A Paris, après avoir profité des trois plus belles places de cette Capitale pour y mettre les statues de Louis XIII & de Louis XIV, on s'est trouvé dans le plus grand embarras, lorsqu'il a été question de construire une quatrième place pour la statue de Louis XV. Il a fallu chercher un emplacement hors de la Ville. On s'est trouvé dans le même embarras à Montpellier pour la statue de Louis XIV. On n'avoit point de place dans l'intérieur de la Ville, on n'étoit pas en état de s'en donner une, on a mis la statue au milieu des champs. En user de la sorte c'est aller évidemment contre le but de la chose. Il faut qu'un Roi se trouve au milieu de son peuple; & c'est contredire le sentiment qui a inspiré l'hommage, que de placer le monument hors de la vue des Citoyens.

A Lyon & à Dijon, on a eu du terrain pour construire une place, & on y a mis la statue de Louis XIV. On a fait la même chose dans les Villes de Bordeaux, de Nanci, de Rennes & de Rhéims, pour la statue de Louis XV. Voilà jusqu'à présent les seules Villes

où ce genre d'hommage ait été rendu. Le sentiment qui l'a inspiré régné dans toutes les autres ; mais il est combattu & écarté , par la difficulté , l'embarras , la dépense d'une place à construire. Il est aisé de prévoir qu'à Paris même , si on ne se donne pas des facilités en employant des monumens d'un autre genre , on sera forcé avec le temps de renoncer au plaisir d'en ériger.

Il est donc très-important d'indiquer ces genres différens auxquels on peut avoir recours , lorsque tout s'oppose à la construction d'une place nouvelle. Les arcs de triomphe étoient d'un grand usage chez les Anciens. Pourquoi n'imiterions-nous pas d'eux cette manière d'immortaliser la mémoire de nos Rois. On l'a fait sous le règne précédent. Les portes de saint Denis , de saint Martin , de saint Bernard & de saint Antoine , sont de véritables arcs de triomphe , pour conserver le souvenir de quelques-uns des plus beaux traits de ce règne glorieux. Nous pourrions remplacer toutes les anciennes portes de cette Capitale par des monumens de cette espèce. Ils prennent peu de terrain & occasionnent bien moins de dépense. Nous pour-

rions élever des arcs de triomphe à la tête de chacun de nos ponts , à l'entrée & à l'issue de nos rues les plus larges. Un très-grand arc , flanqué de deux massifs chargés de trophées ; un bas-relief au-dessus de l'arc ; la masse entière , couronnée d'un entablement mâle , voilà tout ce qui entreroit dans la composition de ces monumens. On verroit sur quelques-uns un char à la Romaine , traîné par quatre chevaux de front , & le Roi sur le char en habit de guerrier , avec la Couronne de laurier sur la tête. Ce morceau exécuté en bronze & traité aussi fièrement qu'il peut l'être , intéresseroit tout autrement qu'une froide statue Equestre. On verroit sur d'autres la Renommée embouchant la trompette , pour annoncer les belles actions du Héros , & derrière-elle un génie présenteroit le médaillon du Héros à l'immortalité qui le couronneroit. Que de traits symboliques relatifs aux vertus & aux bienfaits de nos Rois ne pourroit-on pas exécuter en grand sur la plateforme de ces Arcs de triomphe ! Les bas-reliefs , les trophées & les inscriptions adaptés au sujet , achéveroient de mettre la chose dans le plus beau jour,

& l'ensemble feroit un tout autre effet qu'une simple statue sur un piédestal.

Les fontaines publiques font des monumens d'un autre genre qu'on peut faire servir au même dessein. Dans l'une on verroit sur la cime d'un gros rocher, le Roi sous la forme d'Apollon, tenant la lire à la main, inspirant & animant les Musés attentives autour de lui. Cette fontaine auroit sa place naturelle dans le quartier de l'Université. Dans l'autre on verroit le Roi sur son Thrône, donnant le glaive & la balance à Thémis, qui les recevroit un genou en terre. Cette fontaine seroit convenablement placée près du Palais. Près d'une Eglise principale on verroit à une fontaine, le Roi accordant la protection du Sceptre à la Religion qui le reclame. Ailleurs on verroit une pyramide autour de laquelle les différens génies des Arts s'efforceroient de consacrer tous leurs talens à la gloire du Monarque. Près des halles on verroit le Roi assis, & l'abondance à ses ordres qui verseroit ses plus riches présens. Qu'on étende ces idées & on trouvera le moyen de multiplier sans beaucoup de frais & de la maniere la plus intéressante les monumens à la gloire

des Maîtres qui nous gouvernent. Des fontaines ainsi décorées seroient le plus précieux de nos embellissemens, & ne vaudroient-elles pas infiniment mieux que ces pavillons quarrés & octogones qu'on a distribué dans nos carrefours & dont la forme lourde est sans invention & sans effet.

Des monuments d'un dernier genre, ce sont les colonnes solitaires, telles qu'on voit à Rome les colonnes Antonine & Trajane. Cette invention n'est point à rejeter. Une colonne d'un très-grand diamètre qui porte sur son chapiteau une statue pédestre colossale, avec des bas-reliefs tracés autour des tambours de la tige, est un monument de grand effet. On pourroit à Paris en placer un certain nombre le long des quais de la riviere, & elles y feroient un riche & superbe ornement. Je ne voudrois pas que les bas-reliefs fussent en spirale autour de la colonne, comme l'ont pratiqué les anciens; je crois qu'il seroit mieux qu'on les assujettît au plan des tambours, & qu'on les fit très-grands pour en rendre les détails très-sensibles. Il faudroit que ces bas-reliefs exprimassent les principaux événemens du règne du Monarque

à la gloire duquel la colonne auroit été érigée. Ainsi on auroit son effigie & son histoire dans le même monument.

Voilà bien des moyens de signaler envers nos Rois , notre amour & notre reconnoissance , sans recourir toujours à l'expédient dispendieux & embarrassant d'une construction de place ; il conviendrait que chacune de nos grandes Villes se décidât pour un de ces genres de monuments , & qu'il n'y en eût aucune où l'on ne trouvât quelque hommage solennellement rendu à la gloire & à la bienfaisance de nos Souverains.

Il faudroit des monumens à la mémoire de nos Hommes Illustres. Mais ils ne doivent point attendre qu'on les leur consacre avec tant de solemnité & tant d'appareil. Ce sont des astres subalternes dont la lumiere a moins d'éclat , & dont les influences s'étendent sur bien moins d'objets. Voici ce qui conviendrait & ce qui suffiroit à leur égard. Dans le Palais de la Justice , il faudroit ou une grande salle , ou un vaste péristile que l'on nommeroit la salle où la galerie des Hommes Illustres. Là on placeroit les statues des Magistrats qui ont acquis une réputation immortelle. Ce seroient de

dignes objets d'émulation pour tous ceux qui marchent sur leurs traces. En entrant & en sortant du Palais, le Juge laborieux & intègre verroit là ses encouragemens & ses modèles ; le Juge dissipé & corrompu, y verroit plus utilement encore sa honte & sa condamnation.

Nous avons une École Militaire. Combien ne seroit-il pas avantageux d'y construire une salle ou une galerie pareille, où les statues d'un Duguesclin, d'un Turenne, d'un Maréchal de Saxe & de leurs semblables, en immortalisant le souvenir de leurs grandes actions, apprendroient à la jeunesse qu'on y élève, la route qu'elle doit suivre pour arriver à la gloire, les services qu'elle doit rendre pour recevoir les hommages de la postérité.

Nos salles d'Académie devroient être précédées de péristyles, consacrées à la mémoire des Hommes Illustres dans les Sciences, les Lettres & les beaux Arts. Une des salles où le clergé tient ses assemblées devroit avoir la même destination pour immortaliser tous ceux qui, dans l'Eglise ont rempli éminemment le devoir Pastoral, & se sont distingués du

commun par leurs vertus & leurs lumières. A l'Hôtel de Ville, une salle pareille devoit renfermer les statues des grands Ministres, des Particuliers même qui ont bien mérité de la patrie & que le vœu public a préconisés.

Tous ces monumens donneroient bien de l'exercice aux artistes qui pourroient avec du génie en varier l'invention à l'infini. Ils introduiroient dans nos Villes un embellissement digne d'exciter la curiosité des nations, capable peut-être lui seul de nous passionner pour nos devoirs, en exposant habituellement sous nos yeux de quelle génération nous sommes la postérité. Mais convenons-en, il seroit à craindre que la flatterie, & des sentimens encore plus méprisables, ne fissent préférer quelquefois des sujets indignes à des sujets méritans, ou du moins qu'on ne confondit les uns avec les autres. Pour éviter cette injustice, il seroit nécessaire avant de placer aucune statue, qu'on attendît d'y être déterminé par le vœu du public. Ce vœu est toujours facile à discerner; il s'exprime énergiquement dans les conversations & dans les écrits; on le voit, on le sent.

Il faudroit céder uniquement à ce vœu, & résister à toute autre considération.

Les mausolées sont des monumens plus communs parmi-nous que tous les autres; parce que, généralement parlant, c'est bien moins l'estime publique qui les érige, que l'amour propre & la vanité des familles. Quoiqu'il en soit du motif, je trouve sur ce sujet quelques observations à faire.

1°. Il ne convient point de placer les mausolées dans les Eglises, & ils y sont presque tous. La bienséance ne souffre dans le lieu Saint que des objets de culte. Les représentations des Mystères de notre Religion, les Images & les Statues des Saints, voilà tout ce qu'on peut admettre dans un Temple consacré à la Divinité. Tout le reste doit en être banni. Placer en face ou à côté d'un Autel le tombeau d'un homme que la Religion ne doit pas honorer, qui souvent même a scandalisé & deshonoré la Religion par la vie la plus licentieuse; écrire sur le marbre en lettres d'or ses louanges, la où le seul nom de Dieu & de ses Saints doit être célébré; étaler les honneurs, les titres & les traces pompeuses de son

ambition , là où l'on ne doit voir que le Chrétien contrit & humilié ; voir le tombeau d'un foible mortel extraordinairement décoré , vis-à-vis d'un Autel pauvre & fans ornemens , c'est un amas d'indécences qui révoltent. Purgeons nos Eglises de ces indignités choquantes. Ne souffrons pas qu'un mélange de sacré & de profane altère dans leur enceinte la pureté du Culte religieux.

Il est à desirer que la même loi qui doit défendre que nos Eglises soient transformées en des lieux de sépulture , en bannisse les mausolées ; & qu'en cessant d'y respirer une odeur de mort , on n'y apperçoive plus aucune représentation qui en rappelle l'image. L'un est une conséquence de l'autre.

On veut des mausolées , où les placera-t'on ? dans des galeries extérieures & contiguës à l'Eglise , dans ce qu'on nomme les Cloîtres & les Charniers. Là l'orgueil pourra se satisfaire sans indécence. Ces monumens que les familles ont tant à cœur de construire , pourront y être placés avec ordre , & fournir aux curieux un spectacle dont on jouira sans qu'il en résulte rien de contraire au respect qu'exige le Sanctuaire de la Divinité.

A Saint Denis, les tombeaux de nos anciens Rois occupent avec peu d'avantage & beaucoup d'embarras, des places dans le cœur, dans la croisée, dans les Chapelles de l'Eglise. Il faudroit les enlever tous, & les distribuer dans les corridors du Cloître de l'Abbaye. On pourroit les placer suivant la date du règne, y joindre ceux de nos derniers Rois qui n'en ont point. Cette suite de mausolées présenteroit un tableau chronologique très-commode.

Dans beaucoup d'Eglises, on trouve, comme à la Sorbonne, un grand mausolée au milieu du chœur. Quelque admiration que l'on doive à un aussi grand Ministre que le Cardinal de Richelieu, convient-il que son tombeau occupe une place pareille? Convient-il que la représentation de cet homme mourant partage l'attention des Ministres du Seigneur, & semble recevoir leurs hommages dans le moment de la célébration du service Divin.

Dans la plûpart des Paroisses de Paris, & dans un très-grand nombre d'Eglises de Monastères, on voit des mausolées de différentes grandeurs, plaqués contre les pilliers, occupant tout l'in-

érieure des Chapelles, quelquefois même, par préférence aux Autels, jouissant de la meilleure place. Lorsqu'on voudra parler & agir sensément, tous ces monumens seront enlevés. Ou on les détruira, ou on leur assignera des places plus convenables.

2°. Le droit d'ériger des mausolées doit-il appartenir à toute sorte de gens? On le croiroit à en juger par l'usage ordinaire. Il suffit pour en avoir la liberté qu'on ait de quoi en faire la dépense. Cependant on devroit faire attention qu'il est ridicule de prodiguer des monumens de cette espèce à des hommes obscurs, qui non-seulement n'ont point eu de célébrité, mais dont le nom est à peine connu. Que de grands Ministres, de grands Magistrats, de grands Capitaines, de grands Prélats, des hommes célèbres dans les Lettres & dans les Arts aient des mausolées, on ne peut y trouver à redire. Que même des Paroisses en érigent à des Curés tels que M. Languet, rien n'est plus convenable. Mais que les plus petits particuliers obtiennent en payant, le droit de figurer à côté de ces gens-là, c'est-ce qu'on ne devroit pas tolérer. Quiconque a fait peu de sensa-

tion pendant sa vie , doit en faire encore moins après sa mort.

Il seroit donc à desirer qu'il y eût sur ce sujet une police , & que le droit de mausolée ne fut accordé qu'à la célébrité des actions , des talens , ou tout au plus à l'éclat des titres. On ne seroit plus dans le cas de les multiplier à l'excès , & ils rentreroient dans la classe des monumens qui peuvent exciter & entretenir l'émulation.

3°. Les mausolées offrent un beau champ à l'imagination des artistes. Ce sont des sujets où ils peuvent mettre de l'invention & de l'expression. Ils peuvent en faire des tableaux bien ordonnés , bien composés , remplis d'idées nobles & spirituelles. Les tombeaux antiques sont presque tous des objets peu intéressants. Ce ne furent d'abord que de simples pierres qu'on plantoit à côté de l'endroit où le corps étoit enterré , afin que marquant le lieu de la sépulture , elle excitât le sentiment naturel à tous les hommes , qui les porte à respecter les cendres de ceux avec qui ils ont vécu & qu'ils ont aimés. Ces pierres informes dans les commencemens , reçurent avec le temps une forme pyramidale ,
parce

parce que la pyramide assise par sa base sur la terre, & se terminant en pointe vers le Ciel, exprimoit en quelque sorte le transport de l'ame vers les régions éthérées par sa séparation d'avec le corps. Aux petits pyramides de pierre commune, le luxe substitua des pyramides d'une plus grande masse & d'une matiere plus riche. Les hommes puissants crurent laisser après eux une très-grande idée d'eux-mêmes en étendant prodigieusement la masse des monumens destinés à leur sépulture. De-là ces fameuses pyramides d'Egypte qui subsistent encore & qui depuis tant de siècles étonnent l'Univers, & dont la masse supérieure à tout ce qui a été fait de main d'homme, présente un terrible amas de matériaux puérilement prodigué à satisfaire un orgueil outré. Ce sont des montagnes de marbre pour couvrir un corps à qui il ne faut que six pieds de terrain.

Les Grecs & les Romains satisfirent à la sépulture de leurs morts avec plus de sagesse & de jugement. Une urne pour contenir leurs cendres, un sarcophage où ils renfermoient leurs ossements, & dans quelques occasions plus

rare, un petit édifice pyramidal, où ils représentoient l'effigie de l'homme enseveli; voilà toute la dépense de leurs mausolées. Nous avons en France des restes de ces monumens de l'ancienne Rome. A Arles, l'endroit que l'on nomme les Champs-Elisées, est rempli de tombeaux antiques dont la forme est très-simple, & dont la masse n'a que ce qu'il faut pour couvrir le corps. Près de S. Rhemi, petite Ville de Provence, est un mausolée Romain, de forme quarrée. C'est un large piédestal sur lequel un petit dôme quarré s'élève, & renferme un groupe de figures; le tout est surmonté d'un amortissement pyramidal.

Les loix d'une République qui n'admettoient que peu d'inégalité dans les conditions, ne devoient pas permettre qu'il y eût de trop grandes différences dans les devoirs que l'on rendoit aux morts. Les idées ne changerent à cet égard que lorsque le Gouvernement Monarchique eut pris à Rome la place du Gouvernement Républicain. On vit alors des Empereurs concevoir la vaine ambition de donner une haute idée de leur puissance par l'étendue & la masse des

monumens destinés à recevoir leurs cendres. Le mausolée d'Adrien en est une preuve. Ce bâtiment, assez vaste pour devenir la Citadelle de Rome moderne, & qu'on connoit aujourd'hui sous le nom de Château-Saint-Ange, ne fut dans son origine que le tombeau de cet Empereur.

Ces idées gigantesques ont tout-à-fait disparu. Une imagination plus retenue a présidé à la construction des mausolées qui ont été érigés dans les derniers siècles. On s'est contenté pour quelques-uns de représenter les effigies des morts, couchées sur un large soubassement, & sur les quatre faces du soubassement d'exprimer en bas-relief quelques traits de leur vie, ou les sentimens de douleur que leur mort a fait naître : tels sont en particulier les tombeaux des Ducs de Bourgogne à la Chartreuse de Dijon. Pour d'autres on a construit un petit édifice à deux étages. Au rés-de-chauffée on a placé sur un soubassement la représentation du cadavre avec tous les effets hideux que le mort y a laissés. Au-dessus de cette première représentation on a élevé une table sur quatre pil-

liers ou supports, où l'on voit l'effigie de l'homme vivant tantôt dans une attitude de repos, tantôt dans une attitude suppliante : tels sont les tombeaux des Ducs de Savoye dans l'Eglise de Notre'- Dame de Brou, près de Bourg en Bresse. On a imité ces froides idées aux tombeaux de Louis XII, de François I. & des Valois, les seuls à saint Denis qui méritent quelque attention. Le mausolée de Louis XII est comme une petite maison en marbre. Sur un soubassement orné de bas-reliefs, plusieurs arcades entourent une espèce de tombeau qui soutient les figures nues & mourantes du Roi & de la Reine. Ces deux figures reparoissent vivantes & à genoux sur l'entablement, qui couronne les arcades, & quatre vertus sont assises aux quatre coins du soubassement. Le mausolée de François I. est dans le même goût, ainsi que celui des Valois. Nous n'avons dans ces temps gothiques, qui s'écarte de ces idées foibles & triviales, que ce qui a été fait aux Célestins dans la Chapelle d'Orléans. Là on voit une colonne funéraire, en bronze, d'un travail exquis, elle est accompa-

gnée de trois figures de même métal représentant des vertus, & elle porte une urne qui renferme le cœur d'Anne de Montmorenci. Cette idée bien plus noble que les précédentes décele le bon esprit de Germain Pilon qui en est l'inventeur. A côté on trouve une pyramide ornée de trophées, & accompagnée de quatre vertus en marbre blanc avec deux bas-reliefs en bronze : c'est le mausolée des Longuevilles. Suit le piédestal sur lequel on voit les trois grâces d'un seul bloc de marbre, exécutées avec une perfection dont il y a peu d'exemples, & dont les têtes portent une urne de bronze doré où est le cœur de Henri II. Un autre piédestal triangulaire sur lequel sont placés trois génies tenant des flambeaux à la main, porte une colonne semée de flammes, & sur le haut est une urne qui renferme le cœur de François II, surmontée d'une Couronne qu'un Ange tient. Ces mausolées qui sortent des genres communs ont une élégance & une grace très-remarquables. Ils présentent comme tous les autres des objets qui ne peuvent trouver place dans nos Eglises sans indécence.

Les mausolées qui ont succédé à ceux-là, marquent la révolution qui a épuré notre goût, étendu & développé nos idées. Quoi de plus simple, de plus noble, de plus rempli de génie, de feu & d'expression, que le tombeau du Cardinal de Richelieu en Sorbonne. Avec quel étonnement ne voit-on pas à saint Nicolas du Chardonnet, la mere de le Brun sortant du tombeau au son de la trompette, & montrant sur son visage l'ardeur qu'elle a de jouir du bonheur des Saints ! Quel plus beau tableau que celui où l'on voit à saint Denis le Vicomte de Turenne, expirant entre les bras de l'immortalité, l'Aigle de l'Empire effrayée à ses pieds, la valeur & la sagesse témoignant leur trouble, leur étonnement & leurs regrets. Un tombeau au-devant duquel un bas-relief de bronze représente la dernière action de ce Héros, une grande pyramide, & des trophées attachés à des palmiers de bronze, ornent la scene de ce magnifique tableau. Il étoit réservé à le Brun de nous apprendre qu'on peut avec le marbre & le bronze peindre aussi parfaitement qu'avec la palette & le pinceau.

L'art des mausolées inconnu à toute l'antiquité, pratiqué d'une manière barbare jusqu'au règne de François I. parvenu à sa plus grande perfection sous le règne de Louis XIV, n'a point dégénéré de nos jours. Je parle de cet Art qui consiste à présenter une grande & noble image en se renfermant dans l'unité du sujet. Trois derniers mausolées sont la preuve de ce que j'avance. Celui de M. Languet ancien Curé de S. Sulpice, où l'on voit l'immortalité foulant aux pieds les ciprès, tenant d'une main un rouleau où le plan de l'Eglise de S. Sulpice est tracé, repousser de l'autre le voile de la mort. De dessous ce voile on voit sortir l'effigie de M. Languet dans l'attitude d'un homme qu'une vive espérance ranime, la mort tombe à ses côtés, abbatue & vaincue. On vouloit exprimer que ce digne Pasteur s'est rendu mémorable à jamais par la construction & l'achèvement de son Eglise. M. Slodtz a saisi cette idée, & l'a rendue avec la plus grande énergie. Il en a fait un tableau des plus simples & des plus frappants. Le sarcophage, la pyramide qui sert de fond, le voile, les bronzes, le

choix & l'affortiment des marbres, fournissent un champ très-riche & très-diversifié. Les contrastes sont heureux & naturels. Les expressions vraies & fortes, & il régné dans le tout ensemble un doux accord & une harmonie touchante.

Le tombeau de M. le Cardinal de Fleuri que M. le Moine finit à S. Louis du Louvre, est encore un tableau bien peint. On y voit le Prélat expirant entre les bras de la Religion, la France gémit à ses pieds, la mort s'élançe pour répandre son voile sur celui que la France pleure. Ici l'idée n'est point neuve, mais la disposition & l'ordonnance ont de la nouveauté; le caractère est grand; les expressions sont vraies & d'un bon choix; il y a dans l'effet peu d'agitation, beaucoup de repos; l'exécution est parfaite; & on doit sçavoir gré à l'artiste de l'ingénieux expédient qu'il a trouvé de sauver autant qu'il étoit possible le hideux spectacle du squelete représentant le mort, en le laissant appercevoir suffisamment.

Le tombeau de M. le Maréchal de Saxe a été inventé avec beaucoup de génie par M. Pigalle. On voit ce Héros

qui descend dans le tombeau avec une fermeté intrépide, la France éplorée veut l'arrêter, l'Aigle, le Lion & le Léopard renversées, sont le symbole de ses victoires. Un génie militaire tient à ses côtés l'étendard, la force & la Valeur voient tristement ce Héros disparaître. Cette belle Image a frappé tout le monde. C'est un tableau des mieux dessinés & des mieux peints. Quel dommage qu'il soit destiné à aller briller loin de nous. N'est-ce pas une nouvelle raison de désirer l'exécution du projet que j'ai indiqué plus haut ? Ce monument ne seroit-il pas infiniment mieux placé dans une des galeries de l'Ecole Militaire, que dans une Eglise Luthérienne de Strasbourg ?

Les exemples que je viens de citer prouvent qu'il dépend du génie des grands Artistes, de répandre le plus grand intérêt sur ces monumens que l'on destine à la sépulture des Illustres morts. C'est à le produire cet intérêt qu'ils doivent s'attacher par dessus tout. Ils y parviendront toujours, lorsqu'ils présenteront une image naturelle, simple & forte, & qu'ils composeront leur

ouvrage comme si c'étoit un vrai tableau. Le mélange des bronzes , de la dorure & des marbres de couleurs diverses , leur fournit les ombres & les reflets nécessaires. Qu'ils pensent en Poëtes , qu'ils exécutent en Peintres & je leur réponds du succès.





SIXIÈME PARTIE.

*De la possibilité d'un nouvel
ordre d'Architecture.*

IL seroit humiliant de penser que les Grecs ont eu le privilège exclusif d'inventer des ordres d'Architecture. Pourquoi seroit-il interdit aux autres Nations, en s'engageant dans la carrière que les Grecs ont frayée, de pénétrer au-delà des bornes où ils se sont arrêtés? Elle est immense, elle est indéfinie cette carrière. Croyons hardiment qu'il y a encore un grand nombre de beautés cachées que le génie peut appercevoir & produire au grand jour. Tous les Arts, avant que le génie ait porté son flambeau dans leur sein, sont comme un univers enveloppé de ténèbres. On y sent en tâtonnant un petit nombre d'objets. L'imagination les renferme dans une étroite circonférence, & ne voit qu'un cahos

informe dans leur arrangement & leur liaison. Que la lumière éclaire cet univers inconnu, aussitôt la vue se perd dans son immensité, les merveilles naissent & se multiplient à chaque pas. C'étoit un petit cercle d'objets confus, c'est un monde de choses régulières, distinctes & frappantes.

Le génie est cette lumière qui donne de la réalité & de l'éclat aux beaux effets de la nature. Le génie paroît tout créer, parce qu'il a la faculté de tout découvrir. La Nature semble s'être fait une loi de nous cacher ses richesses. Elle ne nous en donne que de légers indices, pour nous exciter au travail, seul remède à l'ennui d'exister, & pour nous faire goûter le plaisir de la découverte, récompense qui nous dédommage de nos peines & qui nous encourage toujours à de nouveaux efforts.

La nature mêlange continuellement l'or avec la boue. Elle tient ses trésors renfermés dans des abîmes profonds, & n'y laisse pénétrer que difficilement. Le génie vient, il ôte les enveloppes grossières, il écarte les accidens défectueux, il tire l'or de la boue; & ce qui

sembloit commun & trivial, acquiert en passant par son creuset un mérite, un prix inestimable.

Ne disons donc point que les Arts ont des bornes. Destinés à mettre en œuvre les richesses de la nature, leur sphere est nécessairement indéfinie. S'ils s'arrêtent à des limites, c'est que le génie a cessé de présider à leurs progrès. Voilà pourquoi l'Architecture en est restée au point où les Grecs l'avoient portée. Il est digne de nous de franchir ces bornes anciennes. Osons croire qu'il y a des beautés au-delà. Prenons le flambeau du génie à la main, pénétrons où les Grecs n'ont point pénétré, & rapportons-en des merveilles inconnues.

Il s'agit de créer un nouvel ordre d'Architecture. Etablissons d'abord les conditions du Problème & nous indiquerons ensuite les moyens de le résoudre.



CHAPITRE I.

Conditions du Problème.

UN ordre d'Architecture n'est autre chose qu'une manière de combiner avec grace dans un bâtiment les montans qui doivent supporter , & les traverses qui sont dans le cas d'être supportées. Les montans sont les pilliers ou les murs posés perpendiculairement. Les traverses sont les planchers & le toit qui portent sur les montans ou horizontalement ou sur des plans inclinés.

La noblesse & l'élégance de cette combinaison consistent à donner à ces deux parties principales une belle forme , & à les enrichir dans le détail d'un certain nombre de moulures d'un bel assortiment & d'un bon choix.

La plus belle forme pour les pilliers ou montans , est la forme ronde. On ne doit jamais s'en écarter. Nous avons vu différentes formes substituées à celle-là , & elles n'ont jamais réussi. La forme carrée est dure & sèche. Le pillier octogone ou dodécagone est un peu moins

fec, mais son contour anguleux a encore de la dureté. La colonne ovale, comme on le voit au portail de l'Eglise de la Merci, à le défaut de présenter deux épaisseurs inégales sur deux diamètres différents. Le seul contour véritablement agréable & coulant, est celui de la colonne parfaitement ronde.

Dans les siècles où régnoit ce qu'on nomme l'Architecture gothique, on imagina des pilliers bizarres, formés tantôt par un gros faisceau de petites colonnes, tantôt par une grosse colonne dans le milieu, portant, engagées dans son fût, quatre petites colonnes à distances égales. Ces formes étoient barbares. Le faisceau de petites colonnes présentoit un désordre de contour dans un amas & une confusion de petites parties. Les quatre petites colonnes engagées dans une grande, offroient une surface raboteuse & surchargée mal-à-droitement de parties hors de propos. Ainsi ces formes gothiques sont tout-à-fait à rejeter.

Dans des temps moins barbares, l'envie de briller par la difficulté vaincue, inventa la colonne torse. Ce pénible contournement de forme plut d'abord

par sa singularité ; car le singulier à encore plus d'empire que le beau sur les trois-quarts des hommes. Le magnifique Autel de S. Pierre de Rome donna de la vogue à cette nouveauté. On l'imita au baldaquin du Val-de-grace & dans beaucoup d'autres endroits. Mais depuis que le raisonnement a banni le caprice, on a reconnu que la colonne torse étoit une mauvaise invention, qui, bien loin d'imiter les beaux effets de la nature, en copioit les défauts & les taches. On a senti qu'une pareille forme représentoit un support qui fléchit sous le poids du fardeau, & qu'il en résultoit une opposition de contours qui, en diminuant l'effet de l'aplomb, rendoit la colonne moins svelte & plus lourde.

La parfaite rondeur de la colonne est donc un choix de forme obligé ; & si l'on veut inventer un nouvel ordre d'Architecture, ce n'est point en cela qu'il faut innover. Les Grecs n'ont admis que la même forme de colonne dans leurs trois ordres, & ils ont fait sagement.

Les colonnes sont susceptibles de différentes proportions. Mais ce n'est point par la seule différence de proportion des colonnes qu'on parviendra à créer un

ordre nouveau. Si tout le reste est de même genre que les ordres connus, il en résultera plus ou moins de légèreté dans l'ordonnance; mais l'ordre ne changera point de caractère.

Les colonnes ne peuvent être d'un genre nouveau que par la forme de leurs bases & de leurs chapiteaux. Les Grecs ont inventé trois bases & trois chapiteaux qui ont chacun un caractère particulier. C'est par-là qu'ils ont diversifié d'abord leurs ordres, & voilà ce qu'il faut imiter. Tout Architecte qui aura la belle émulation d'inventer un nouvel ordre d'Architecture, doit s'appliquer sur toutes choses à former des bases & des chapiteaux qui aient une vraie beauté, & qui n'appartiennent à aucun des ordres connus. La chose paroit facile. Le croira-t-on? elle a été jusqu'à présent le désespoir de tous ceux qui ont voulu l'entreprendre.

Les traverses qui doivent porter sur les colonnes, sont le second objet qui se présente. Ces traverses sont le *tabulatum* des anciens que les modernes ont nommé entablement. Les Grecs inventèrent cette partie de la manière la plus convenable. Ils observèrent 1°. Qu'un

plancher étoit composé de maîtresses poutres d'une muraille à l'autre, sur lesquelles on établissoit des soliveaux que l'on recouvroit de planches ou que l'on laissoit apparents, 2^o. Que les rampants du toit aboutissant aux extrémités de ce plancher, les bouts des pièces de charpente y formoient une saillie nécessaire, pour égoutter les eaux pluviales loin du bâtiment. Voilà ce qui a dirigé la composition de leur entablement, qu'ils ont divisé dans tous leurs ordres en trois parties principales, architrave, frise & corniche. L'architrave est la maîtresse poutre qui porte sur les colonnes, la frise est l'espace des soliveaux, la corniche est la saillie des bouts des pièces de charpente, qui viennent appuyer en plan incliné sur le plancher.

Remarquons le parti merveilleux que les Grecs ont tiré de l'assemblage de ces membres divers, & même des moindres effets accidentels qui pouvoient y survenir. Dans l'ordre dorique ils ont voulu que l'architrave fût l'exacte représentation d'une simple poutre sans ornemens. Dans la frise ils ont laissé les bouts des soliveaux apparents, & cela a produit une division très-agréable en trigli-

phes & métopes. Sous le plat-fond de la corniche, ils ont laissé apparents de même les bouts des pièces de charpente, posés directement sur les soliveaux, ce qui a produit les mutules. Ils ont aperçu ou supposé, que l'eau de la pluie pouvoit couler sur la face du larmier, se suspendre en petites gouttes sous les mutules, couler ensuite sur la face des triglyphes & les creuser, se suspendre encore en petites gouttes au bas du triglyphe. L'observation de cet accident les a menés à imiter avec art cette grossière opération de la nature. Ils ont taillé des gouttes pendantes sous les mutules. Ils ont creusé des canaux sur la face des triglyphes, & au bas des triglyphes ils ont représenté encore des gouttes pendantes. L'effet a justifié cette imitation; & il en est résulté pour l'entablement de l'ordre dorique un caractère spécial, qui est d'une beauté précieuse & ravissante. Les divisions de la frise & du plat-fond de la corniche ont fourni des intervalles inégaux, susceptibles d'ornemens d'un accord facile, d'un contraste piquant & qui produisent l'ensemble le plus parfait.

Dans l'ordre ionique où le dessein

étoit de donner aux choses un caractère plus léger & plus délicat, les Grecs ont imaginé de diviser l'architrave en plusieurs faces, parce qu'ils ont remarqué, que cette division rendoit ce membre moins lourd & moins pesant. Ils n'ont rien laissé d'apparent dans la frise, afin que ce membre pût demeurer lisse ou être décoré d'une sculpture courante, suivant que la nécessité ou la bienséance exigeroit de la richesse ou de la simplicité. Dans la corniche, ils ont choisi la plus légère des pièces de charpente pour la rendre apparente, & des bouts des chevrons ils ont fourni le denticule. Ils ont adouci la faillie du larmier en le faisant supporter par des moulures ondoyantes; & cette union de parties a produit un tout assorti moins fièrement, mais avec une douceur & une grace charmante.

Dans l'ordre corinthien, l'intention des Grecs a été d'étaler la plus grande magnificence. Ce dessein a dirigé la composition de l'entablement de cet ordre. Non-seulement ils ont divisé l'architrave en plusieurs faces, mais ils ont couronné chacune de ces faces de moulures que l'art du Sculpteur pouvoit tail-

ler richement. Ils ont donné à la frise corinthienne le même caractère qu'à la frise ionique. Ils ont voulu qu'elle pût demeurer lisse ou être embellie de sculpture suivant les occasions. Dans la corniche, ils ont choisi des pièces de charpente un peu plus fortes que les chevrons pour les rendre apparentes, & ils en ont formé les modillons qui partagent le plat-fond des larmiers en espaces inégaux, & qui y introduisent l'élégance & la richesse.

En examinant ces divers entablemens, nous reconnoîtrons que le seul entablement dorique a un caractère très-marké. Les deux autres ont des différences trop peu sensibles. Ils se ressemblent dans leurs parties principales, & ne diffèrent que dans les petits détails. Cette observation nous convaincra que les Grecs eux-mêmes n'avoient pas toute la fécondité de génie que nous serions tentés de leur attribuer. Si leurs idées avoient été moins stériles, nous trouverions un caractère moins uniforme dans l'invention de leurs deux derniers entablemens.

Dans la décadence de l'Architecture, non-seulement l'esprit d'invention ne distingua plus les Architectes; mais ils

ne furent plus en état d'imiter les inventions anciennes. Soit impossibilité de trouver des blocs assez étendus pour former les architraves d'une seule pièce, soit ignorance de l'art des claveaux nécessaires pour construire une plate-bande de plusieurs morceaux, ils abandonnerent l'usage des entablemens. Ils substituèrent à leur place des arcades d'une colonne à l'autre. Cette ineptie devint générale, & elle a régné jusqu'au renouvellement de l'Architecture antique.

On sent fort bien que s'il est question d'inventer un nouvel ordre d'Architecture, il est convenu qu'on n'ira pas commettre le sot plagiat de planter des arcades sur les chapiteaux des colonnes, comme on le voit pratiqué dans tous les édifices gothiques. La condition essentielle est que l'on conservera l'entablement à l'antique, mais d'une forme particulière & d'un caractère nouveau.

Les Grecs, qui n'avoient aucune connoissance de nos combles à croupe, & encore moins de nos combles brisés, remarquèrent que sur la largeur de leurs bâtimens, la rencontre des deux ram-

pants du toit formoient un pignon. Ils voulurent rendre cette partie intéressante. Ils avoient déjà inventé la corniche où quelques-uns des bouts de pièces de charpente sont apparents. Ils imaginèrent qu'il n'y avoit qu'à répéter cette corniche sur les deux rampants du pignon, où elle représenteroit naturellement ce que la charpente a de plus apparent dans ces deux parties. Cette imagination produisit le fronton. Le faite très-surbaisé de leur toit décida l'ouverture de l'angle au sommet du fronton, & le timpan offrir un champ avantageux pour y tailler les plus beaux morceaux de sculpture en bas-reliefs.

Dans l'Architecture gothique, les frontons ont été fort en usage. Mais ils ont suivi la grande élévation du faite, cette Architecture ayant été inventée dans des climats où l'abondance des pluies & des neiges exigeoit des combles très-aigus. Si nous inventons un nouvel ordre d'Architecture, gardons-nous bien de faire usage des frontons gothiques. Quand nous les ornerions de moulures du meilleur choix, le mauvais effet de leur élévation outrée, & de leur timpan excessif est décidé.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte clairement que la seule diversité de proportions dans les parties de l'entablement, est également insuffisante pour constituer un nouvel ordre d'Architecture. Il faut que ces parties soient d'un genre, & qu'elles aient un caractère qu'on ne trouve point dans les entablemens des ordres grecs.

Telles sont donc les conditions du problème. Pour qu'un ordre d'Architecture soit censé un ordre nouveau, il faut que la colonne ait au moins sa base & son chapiteau d'une forme nouvelle; il faut que l'entablement ait des différences très-marquées dans son architrave, dans sa frise & dans sa corniche, & qu'en considérant le tout ensemble, le spectateur, accoutumé aux ordres dorique, ionique & corinthien, se trouve véritablement dépayfé, sans toutefois être égaré.



 CHAPITRE II.
Moyens de résoudre le problème.

IL n'y a que deux moyens de faire du nouveau en Architecture. Le premier est d'inventer des moulures dont la forme n'ait pas été connue. Le second est de combiner d'une manière nouvelle les moulures anciennes.

On appelle moulures toutes les inégalités de surface. Ces inégalités ne peuvent être qu'en lignes droites ou en lignes courbes, en relief ou en creux. Les moulures droites en relief ou en creux, ne peuvent avoir que trois différences spécifiques. Elles sont toutes ou à angle droit ou à angle aigu, ou à angle obtus. Celles à angle droit se nomment les moulures quarrées. Celles à angle aigu se nomment les moulures acutangles, celles à angle obtus se nomment les moulures obtusangles.

Au nombre des moulures quarrées sont les listels, les bandeaux, les plinthes, les larmiers, les faces d'imposte d'architrave & d'archivolte, les denti-

cules , & généralement tous les membres liffes. Parmi les moulures acutangles , on compte en creux les gravures & canaux des triglyphes , en relief les boffages à chamfrain &c. Les moulures obtusangles font dans tous les compartimens poligones plus grands que le quarré.

Les moulures courbes fe subdivifent en un plus grand nombre d'efpeces , parce que les lignes courbes peuvent fe diversifier à l'infini. Il y a les courbes régulières & les courbes irrégulières. Les régulières font celles qui peuvent être réduites à quelqu'un des fegmens du cercle. Telles font l'ove ou quart de rond en relief ; le cavet ou le quart de rond en creux ; l'afragale , le tore , ou le demi-rond en relief ; la fctie ou le demi-rond en creux ; le talon , moulure compofée de deux quarts de rond , dont l'un eft en relief & l'autre en creux , le quart de rond en relief étant en faillie fur le quart de rond en creux. Cette moulure eft fufceptible de deux pofitions qui produifent deux effets différens. Le talon peut être droit ou renverfé. Il eft droit fi le quart de rond en relief eft fupérieur. Il eft renverfé fi ce

même quart de rond est en bas. La dernière des courbes régulières est la gueule, autrement nommée doucine ou cimaise. Elle est l'inverse du talon ; c'est-à-dire que le quart de rond en creux fait faille sur le quart de rond en relief. Elle est également susceptible de deux positions. Elle peut être droite ou renversée. Elle est droite si la partie saillante est en haut. Elle est renversée si la partie saillante est en bas.

Les courbes irrégulières sont en grand nombre. Les plus connues en Architecture sont le tore corrompu ou la moulure en demi-cœur. Elle peut être en relief ou en creux, droite ou renversée. La moulure en spirale, qui est employée à former les contours des volutes & les enroulemens des consoles. Elle peut être droite ou renversée. La spirale est droite, lorsque les helices se contournent de haut en bas. Elle est renversée lorsque les helices se contournent de bas en haut. La panse & le col des balustres sont encore une des courbes irrégulières usitées en Architecture, qui peuvent varier beaucoup. L'évoidement des entrelas admet une quantité prodigieuse de différentes courbes irrégulières. Le galbe

des grandes feuilles & leurs revers ou courbures , ainsi que les campanes formées par les volutes du chapiteau ancien de l'ordre ionique , donnent d'autres courbes irrégulières dont les Architectes ont fait usage.

Voilà en gros ce que les Grecs nous ont transmis. Avoient-ils recherché , découvert , épuisé tout ce qui est possible en ce genre ? Je ne le crois pas. Les modernes ont ajouté aux courbes irrégulières antiques , les courbes en voussure qui peuvent se diversifier à l'infini. Combien d'autres courbes de même espèce , une observation soigneuse de la nature ne feroit-elle pas découvrir ? Il n'est rien en quoi la nature montre peut-être plus de fécondité que dans la manière dont elle diversifie le contour des choses. Voilà ce que l'Artiste doit étudier & rechercher. Il y découvrira une infinité de modèles , d'après lesquels son bon génie pourra tracer & varier agréablement les moulures. Il ne faut pour cela que sçavoir choisir les plus beaux contours & les épurer des incorrections dont ils restent assez souvent chargés en sortant des mains de la simple nature. C'est ainsi que le Sculp-

teur Callimaque parvint à inventer le chapiteau corinthien. Il vit une Acanthe étendre ses feuilles & ses tiges autour d'un vase couvert d'une tuile. Cet objet fournit le modèle, & le génie du Sculpteur excité par le bel effet de cet accident fortuit, arrangea, rectifia, perfectionna les détails au point de produire le plus superbe des chapiteaux. Si nos Artistes sçavoient s'égarer quelquesfois à la campagne. S'ils avoient l'esprit de suivre la nature dans ses caprices & dans ses écarts. S'ils avoient le don d'accompagner leurs observations d'un jugement sain & d'un goût exquis, ils étendroient chaque jour la sphère de l'Art, & augmenteroient continuellement le dépôt de ses richesses.

Sous le règne de l'Architecture gothique, les Architectes voulurent s'approprier les beautés de la nature qui avoient échappé aux Anciens. Mais dépourvus de goût pour les bien choisir, ils ne recueillirent que ce qu'il falloit rejeter. Les plantes les plus sauvages & les plus épineuses ornerent leurs chapiteaux. Les côtes des feuilles les moins bien contournées servirent de modèle aux nervures de leurs voutes. Ce n'est

point de la sorte qu'il faut puiser dans les trésors de la nature. C'est à ses plus beaux effets qu'il faut s'attacher. Encore ne doit-on pas s'attendre que la nature donne jamais les choses dans un état de perfection. Il y a dans ses meilleurs ouvrages des superfluités que l'Art doit retrancher, des négligences que le génie doit suppléer.

Nous aurons de grandes ressources pour l'invention d'un nouvel ordre d'Architecture, si nos Architectes viennent à bout d'inventer de nouvelles espèces de moulures, de nouveaux genres d'ornemens, en empruntant de la nature ce qu'elle a de plus excellent, & en y appliquant ce que l'Art a de plus sublime pour épurer les dons de la nature. S'ils sçavent nous présenter quelque bel effet dont on n'ait point eu d'idée, il leur sera aussi aisé qu'aux Grecs, de composer un nouvel ordre qui ait un caractère marqué.

C'est-là le moyen le plus sûr d'arriver au but que nous nous proposons. On peut y atteindre encore d'une autre manière, en combinant d'une manière nouvelle les moulures & les ornemens anciens. Les Architectes de l'ancienne

Rome prirent cette dernière voie pour composer leur ordre romain. Mais en cela même ils montrèrent un génie peu propre aux belles inventions dans les Arts. Ils ne firent qu'imiter l'ordre corinthien en y faisant quelques changemens. Ils retinrent sa base & ses proportions. Ils voulurent diversifier son chapiteau ; mais à cet égard leur imagination leur fournit pour toute nouveauté, l'idée de combiner ensemble les chapiteaux corinthien & ionique. Ils prirent la partie supérieure du dernier, qu'ils plantèrent sur la partie inférieure du premier. Pour l'entablement, ils mirent peu de changement aux profils de l'ordre corinthien. Ils réduisirent l'architrave à deux faces, au lieu de trois. La frise resta la même. La corniche réunit les denticules & les modillons, & quelquesfois ils leur substituèrent des sortes de mutules divisés, comme l'architrave, en deux faces.

Cet ordre romain a si peu de caractère, qu'il faut le voir avec des yeux bien exercés, pour ne pas le confondre avec l'ordre corinthien. Aussi n'a-t'il jamais été regardé que comme un des ordres composites, qui sont sortis en

grand nombre des ateliers des modernes, & qui, en retenant les formes des Anciens, n'ont différé d'eux que par quelques menus détails. Tels font ces ordres, où, sur une colonne, une architrave & une frise dorique, on a planté une corniche ionique; ceux où l'entablement corinthien a été réuni avec la colonne ionique; ceux où l'on voit la colonne corinthienne, la frise dorique, l'architrave & la corniche ionique; ceux enfin où il n'y a que des moulures substituées à d'autres moulures, sans qu'il en résulte un effet sensiblement différent.

Il n'y a rien en tout cela qui puisse constituer un ordre nouveau. Tout se borne à des déplacemens & à des remplacemens qui n'ont rien d'assez marqué pour produire un effet imprévu, & pour donner un caractère spécial à l'ordonnance.

Sous Louis XIV, on eut la noble ambition d'inventer un ordre françois. On sentit que la principale chose étoit d'inventer un chapiteau de caractère. On donna le problème à résoudre au Célèbre M. Perrault & aux meilleurs Sculpteurs de ce siècle si fécond en

grands génies. Il résulta de tout cela un chapiteau de même forme & de même caractère que le chapiteau corinthien. On substitua aux feuilles d'acanthé des pennaches de plumes d'Autruche. Au bas de ces pennaches on mit un diadème fleurdelisé. On suspendit aux pennaches les cordons des Ordres de saint Michel & du saint Esprit. On mit un Soleil rayonnant, devise de Louis XIV, à la place de la fleur qui est sur le tailloir du chapiteau. Cet ensemble parut bizarre, on en trouva l'effet fort inférieur à celui du chapiteau corinthien. Cette nouveauté fut rejetée avec raison, & on tint l'impossibilité d'un ordre françois pour démontrée.

On alla trop loin. Il falloit rejeter ce mauvais chapiteau françois, & ne pas desespérer d'en inventer un meilleur. Depuis ce temps-là, l'idée d'un ordre françois a eu le sort de tant d'autres projets excellents en eux-mêmes, qui échouent par découragement. Il auroit fallu protéger cette idée, offrir des récompenses capables d'exciter une vive émulation, & ne point abandonner le projet qu'il n'eût été rempli.

Après tout , cette idée n'est point indifférente. Nous aspirons à la gloire des Arts , pourquoi n'aurions - nous pas une Architecture nationale comme nous avons une musique de notre invention ? Ne seroit - il pas honorable pour nous qu'il y eût des ordres françois comme il y a des ordres grecs , qu'étant déjà en bien des Arts le seul peuple que l'on puisse citer , n'ayant en musique que l'Italie pour rivale , il fût vrai qu'en Architecture la France va , pour l'invention , de pair avec la Grèce. Il n'est point du tout impossible de remplir cette grande idée. Je vais donner ici une légère esquisse qui prouvera , qu'on peut , avec le génie que je n'ai point , composer des ordres françois qui le disputeront pour l'effet avec les ordres grecs.



 CHAPITRE III.
Exécution d'un ordre François.

JE vais d'abord donner l'idée d'une colonne, qui par sa base, son fût & son chapiteau, sera différente de toutes celles que l'on a imitées d'après les monumens antiques.

La base sera composée au-dessous du congé de la colonne d'une petite gueule renversée, d'un premier astragale, d'une scatie formant en creux exactement le demi-rond, d'un second astragale, & d'une grande gueule renversée sur la plinthe. Cet assemblage de moulures formera un bon profil, qui n'aura rien de commun avec les profils des bases anciennes. Il imitera le bon effet de la base attique, la meilleure des bases grèques; & nous aurons une base à nous que nous nommerons base françoise.

La tige de la colonne au lieu d'être fillonnée en cannelures, sera semée de fleurs-de-lis sans nombre, d'un relief médiocre, telles qu'on les voit semées sur le bâton de commandement. Le

relief des fleurs-de-lis fera pris & épargné sur le contour de la colonne, & le creux des entre-deux sera fouillé jusqu'au demi enfoncement des cannelures ordinaires. Cette colonne aura 10 diamètres dans sa plus grande épaisseur, & 11 diamètres dans sa plus grande légèreté. Il est juste qu'un ordre françois participe du caractère que toute l'Europe nous attribue; & qu'étant regardés comme la Nation qui à l'esprit le plus délicat & les mœurs les plus légères, l'ordre françois soit le plus léger des ordres.

Le chapiteau françois fera de même hauteur & de même saillie que le chapiteau corinthien. Son plan sera formé par une maniere de vase rond, qui ira en s'élargissant insensiblement depuis l'astragale de la colonne, jusques sous le tailloir, où les lèvres du vase iront joindre un grand tore bien détaché. Ce vase sera orné de canaux avec roseaux, & sous les quatres angles du tailloir, il y aura une feuille de refond, qui montera depuis le bas du vase, & qui se repliera en un revers d'un beau choix un peu au-dessous de la lèvre du vase. Le tore sera orné de feuilles d'achantes

tournantes sur faisceaux. Le tailloir sera carré comme dans l'ordre dorique, & n'aura qu'une face lisse, ornée de postes fleurons. Sur chaque face du tailloir il y aura dans le milieu une fleur-de-lis rayonnante, soutenue & cantonnée de deux petites branches de palmier. La fosse du tailloir dans les quatre angles sera ornée de rosaces.

Voilà une composition de colonne toute nouvelle. Le chapiteau qui en est la partie la plus frappante, seroit d'une forme très-naturelle & très-simple. Il seroit certainement de l'effet & auroit un très-grand caractère. On ne pourroit le confondre avec aucun des chapiteaux en usage; la fleur-de-lis mise sur son tailloir en aigrette, lui donneroit une empreinte qui marqueroit son origine à jamais.

Donnons présentement l'idée d'un entablement dont toutes les parties fassent un effet que ne font point les ordres grecs. L'architrave n'auroit qu'une face à la manière de l'ordre dorique; mais sur cette face, des cordons de feuilles de laurier seroient distribués en festons, noués à des rubans & avec une chête, sous chacune des consoles de la

frise. La fofite de l'architrave feroit ornée de guillochis fimples, ou doubles, ou à entrelas. Les plat-fonds des portiques fous les architraves feroient ornés d'une table quarrée en ravalement. Le fond de cette table feroit rempli, ou par un grand Soleil rayonnant, ou par une mofaïque en compartimens, lozangés ou exagones avec une fleur-de-lis dans chaque creux, ou enfin par le chiffre fleuroné du Roi, furmonté de la Couronne royale.

La frife feroit divifée en confoles & métopes. Les confoles porteroient à cru fur la faillie de l'architrave, & auroient la forme d'une courbe allongée, & contournée en volute droite fous le tailloir. La face de la confole feroit ornée d'une feuille qui s'en détacheroit vers le haut pour former un revers fous la volute. La métope auroit une largeur double de celle de la confole. Elle feroit couronnée par un cavet aligné à l'œil de la volute de la confole. La métope auroit une table en ravalement dans laquelle on fculpteroit alternativement le Sceptre & la main de Juftice enlacés avec la couronne, les deux mafles des Sceaux enlacés avec les cordons des Ordres du Roi,

le glaive & la balance enlacés avec une corne d'abondance.

La corniche seroit composée d'un fort tailloir, couronné d'une moulure en demi-rond, taillé en feuilles de laurier. Les soffites du tailloir au droit des métopes, seroient ornées de lozanges avec des foudres.

L'entablement entier seroit de deux diamètres ou de 120 minutes. On donneroit 30 minutes à l'architrave, 50 minutes à la frise & 40 à la corniche. Les consoles de la frise auroient 30 minutes d'épaisseur, les métopes 60 minutes de largeur, & le tailloir 60 minutes de faillie.

Un ordre ainsi composé auroit vraiment un caractère spécial, puisque toutes ses parties principales différeroient des ordres grecs par des endroits très-sensibles. Il y auroit d'ailleurs de la force, de l'union & de l'harmonie dans cet ensemble, & je me persuade que l'effet en seroit des plus satisfaisants.

En ébauchant ainsi l'idée d'un nouvel ordre d'Architecture, je ne prétends point, au reste, avoir rencontré, ni l'unique, ni la meilleure manière de le composer. Mon intention a été seulement

de prouver que l'exécution de cette idée n'avoit rien d'impossible, & de mettre nos bons Architectes sur la voie. Je voudrois qu'ils eussent le courage de méditer & d'approfondir mon idée, d'écartier les préventions que l'habitude donne & qui sont toujours funestes au progrès des Arts, de se livrer de bonne-foi & avec zèle au dessein de produire un ordre françois. Ils parviendroient infailliblement à en composer un, & à le mettre à l'abri de toute critique.

Quand on considère qu'avec 7 sons & 2 mouvements, le génie a produit des genres de musique très-multipliés, peut-on ne pas présumer que les Architectes qui travaillent sur un beaucoup plus grand nombre d'éléments, multiplieront les genres d'Architecture, lorsqu'ils voudront sortir de la classe des simples imitateurs.

Tous les jours dans les décorations d'appartement, ils montrent une fécondité étonnante. Ils varient sans cesse leurs profils, & leur bon génie leur fait rencontrer des singularités très-piquantes. Pour produire les effets les plus séduisants, il leur suffit de posséder à fond

tous les élémens de l'Architecture , de sçavoir bien profiler , bien assortir les diverses moulures droites ou courbes , régulières ou irrégulières , & d'y répandre l'ornement avec précision & sagesse. Que faut-il de plus pour inventer un nouvel ordre d'Architecture ?

Ils ne sentent pas qu'en se bornant à des décorations d'appartement , ils ne peuvent acquérir qu'une gloire médiocre. Ils travaillent pour le siècle présent & seront ignorés dans les siècles à venir. Au lieu que s'ils s'appliquoient à l'invention que je leur conseille , & s'ils parvenoient à en remplir noblement l'objet , ils s'assureroient une gloire immortelle. Toutes les nations apprendroient avec joie qu'on a étendu la sphère de l'Art. Tous les siècles sçauroient qu'en tel temps , tel & tel Architecte ont enchéri sur les inventions des Grecs. Vraisemblablement l'ordre nouveau prendroit le nom de son inventeur , & le perpétueroit d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée. Les gens de génie sont faits pour aimer la gloire , & l'amour de la gloire est pour le succès de leurs travaux le mobile le plus puissant.

Il feroit digne de l'Académie d'Architecture d'exciter par des encouragemens & par des récompenses, les illustres Membres qui la composent, à essayer leurs talens dans une carrière si brillante. Elle se chargeroit d'examiner l'invention, d'en peser les avantages & les inconvéniens, d'en éclairer les détails du flambeau de sa judicieuse critique. Une si belle entreprise formée par de si habiles gens & sous de si heureux auspices, ne pourroit manquer de réussir, & elle illustreroit notre siècle à jamais.





SEPTIEME PARTIE.

Des voutes & des couvertures.

L'ART des voutes est très-nécessaire en Architecture. Je ferai ici quelques observations sur leur forme, leur charge & leur poussée.

Dans nos Eglises, la voute est un objet principal. C'est-là que l'Architecture gothique déploie ses plus brillantes ressources. Ses voutes hardies, légères, singulièrement historiées font un effet surprenant. Dans toutes les Eglises que nous avons bâties depuis la renaissance de l'Architecture grèque, la voute est lourde & massive, d'une forme commune & sans agrément. Entrons à saint Eustache, rien de plus élégant que la voute de cette Eglise par la bizarrerie de ses contours, par l'entrelassement de ses nervures. Entrons à saint Sulpice, rien de si insipide que ce berceau nud, percé de lunettes tout aussi nues, &

coupé de gros arcs doubleaux ornés pesamment. Il faut convenir que si nous avons surpassé nos anciens en beaucoup d'autres choses, nous sommes encore bien loin d'eux pour l'artifice des voutes.

Leurs formes à tiers-point avoient bien des avantages. Prévenons du moins le juste regret qu'on pourroit concevoir de ce que nous y avons renoncé. Quoi ! ces hommes que nous plaignons d'avoir vécu dans des siècles de barbarie, auront construit des voutes que nous sommes forcés d'admirer ; & nous qui nous flatons d'avoir reçu le flambeau du vrai génie, d'avoir été à l'école du Dieu du goût, il nous sera impossible de rien faire d'approchant ? A Dieu ne plaise que nous soyons condamnés à cette stérilité humiliante. Nous pouvons briller par cet endroit comme par tous les autres. Variions les formes de nos voutes, répandons-y de sages ornemens & nous ne laisserons rien à regretter.

Un grand berceau, taillé en mosaïque, a son mérite & sa beauté. C'est une forme qu'on ne doit pas rejeter quoiqu'elle soit un peu pesante. Elle convient aux endroits dont le caractère est

sérieux, sombre, un peu sauvage. Cette forme n'a sa parfaite beauté que lorsque le berceau est plein & sans lunette. Mais alors elle a l'inconvénient d'exclure le jour de la partie qui doit être la plus lumineuse puisqu'elle nous représente le Ciel. Les berceaux pleins & sans lunettes ont été d'usage dans les Temples antiques & dans les Eglises bâties avant le douzième siècle. Leur obscurité comparée avec la gaieté surprenante des Eglises qui ont été bâties depuis, & où une Architecture plus légère a introduit vers la voute, le plus grand jour & les plus beaux effets de lumière, nous rendra ces berceaux désagréables par-tout où les bienfaisances du sujet n'exigeroit pas une lumière sombre ou de vraies ténèbres. On pourroit cependant les égayer en perçant à la clef de la voute une ouverture quarrée ou parallélogramme, suivant le plan de l'édifice, & en élevant sur cette ouverture une lanterne à jour, au plat-fond de laquelle on transporterait la partie du berceau enlevée par cette ouverture. Je pense que cette manière de clarifier les berceaux est préférable aux lunettes que l'on perce dans les reins de la voute, & qui y décri-

vent des courbes irrégulieres. Les vou-tes à arc de cloître sont sujettes aux mêmes inconvéniens , & on n'a que les mêmes ressources pour y répandre le jour & la clarté.

Les voutes sphériques sont à peu près de même nature. On ne les éclaire bien que par un œil de lanterne dans le milieu. On pourroit dans le plan circulaire d'un dôme trouver une voute en façon de rose gothique. Que l'on dessine sous la clef, une gloire qui darde ses rayons du centre à la circonférence ; que cette gloire soit supportée par plusieurs nervures qui partent de divers points de la circonférence pour se rapprocher & se réunir vers le centre. Que l'entre-deux de ces nervures soit percé à jour ; on aura dans un plan circulaire une voute très-gaie & très-brillante.

Les voutes à arêtes n'ont leur plus bel effet que dans un espace parfaitement quarré où des courbes égales se croisent à angles droits. Dans les parallelogrammes elles réussissent moins bien à cause de l'allongement des courbes & de l'inégalité des angles. Les arêtes de ces voutes ont toujours de la sécheresse & de la dureté , à moins qu'on ne les

adouciſſe par des ornemens , tels que ſeroient des palmes que l'on feroit ramper le long de l'arête , en réuniffant leurs tiges avec un ruban dans le point de croiſement. Le mieux eſt d'effacer ces arêtes en y ſubſtituant des pendentifs & en les racordant à un tableau rond dans le milieu , comme on l'a pratiqué aux bas côtés de la Chapelle de Verſailles.

Les voutes en cul de four , ont l'inconvénient des voutes ſphériques. Elles interrompent le jour & introduiſent les ténébres dans l'endroit où doit régner la plus grande lumière. On peut ſauver cet inconvénient , ou en perçant à leur clef un demi-cœil , ou en les deſſinant en demi-rose comme nous l'avons dit des voutes ſphériques.

Les voutes à traits irréguliers ne doivent avoir lieu que dans les endroits où la néceſſité y oblige. Leur hardieſſe & leur bizarrerie ne peuvent faire honneur à l'Architecte , que lorsqu'on voit bien qu'il y a été forcé par la difficulté d'un aſſujettiſſement qu'il ne pouvoit éviter.

Les voutes en plate-bande telles que les traverses d'architrave & leur plafonds , font toujours un effet admirable dans les périſtiles. Elles ont une

hardiesse, une légèreté, une grace ; fort supérieures à tout ce que l'Architecture gothique nous présente de plus étonnant en ce genre. Voilà donc une ressource qui nous met dans le cas de faire évanouir tous les regrets que pourroit donner l'usage aboli des voutes gothiques. Loin de penser qu'on ait perdu au changement, on trouvera qu'on y a beaucoup gagné, si à ces périlstiles couverts en plate-bande, on ajoute des diversités & des contrastes dans les grandes voutes. Si on sçait varier leurs formes en mêlant les berceaux, les pendentifs, les voutes sphériques, & en enrichissant ce mélange précieux, d'ornemens que nos Sculpteurs y taillent bien plus correctement & de plus grand goût que tout ce qu'on voit dans les anciennes voutes. C'est ce qu'a pratiqué ingénieusement M. Soufflot dans son admirable Eglise de sainte Geneviève. Ses voutes bien diversifiées, bien contrastées, de forme toujours régulière & toujours sage, seront de la plus belle invention & feront le plus grand effet.

Pour le trait des voutes dans les grandes Eglises, on peut se borner au plein ceintre, on peut l'élever au-dessus, on

ne doit jamais descendre au-dessous. Le ceintre surbaissé a toujours une pesanteur choquante. Il est d'un bon usage à l'arche d'un pont où l'on ne peut trop adoucir le rampant de la voie, & dans tous les endroits où une pareille nécessité le requiert. Il est insupportable pour la voute d'une Eglise où l'on ne peut trop faire sentir l'effet pyramidal sous la clef. Le ceintre surbaissé ne doit être admis que dans les voutes où l'on veut feindre un plat-fond avec voussures, ou un plat-fonds à impériale. Ces sortes de voutes ont été exécutées & substituées aux planchers dans quelques-unes de nos maisons nouvellement bâties. L'envie d'épargner le bois & de se mettre à l'abri des accidens du feu, en a fait naître l'idée. Cette pratique qu'on ne doit pas négliger & qu'on peut perfectionner, sera d'une grande utilité dans nos Palais & dans tous nos grands édifices, surtout si on vient à bout de rendre ces voutes plus sourdes qu'elles ne sont. Dans les maisons particulières, on ne les employera jamais, parce que leur creux prend trop d'espace entre les étages, & que l'économie ne permet pas d'y sacrifier ainsi du terrain à pure perte.

L'usage de peindre les voutes paroît bien naturel & bien vrai. Ceux qui le condamnent par la raison qu'on ne doit pas représenter le Ciel à découvert dans un endroit fermé, n'ont pas considéré que le ceintre de la voute étant l'imitation de la courbe que le Ciel décrit sur nos têtes, rien n'est moins contre nature que de rendre cette imitation encore plus sensible par les objets qu'on y représente. Ce n'est donc point par cet endroit que l'usage de peindre les voutes est défectueux. Pourvu qu'on n'y traite que des sujets aériens, que le Ciel soit l'unique champ du tableau, qu'on n'y voye point comme dans beaucoup d'endroits, des terrasses, des montagnes, des fabriques, des rivieres, des bois, & rien de tout ce qui ne peut jamais être au-dessus de nous, ces peintures n'offenseront jamais la vérité & le naturel.

Le seul accident qui peut en faire rejeter l'usage, c'est la blancheur de la pierre. Le tableau le plus lumineux & le plus vague devient noir & sombre en comparaison de l'éclat de la pierre blanche. Une voute peinte sur un édifice tout blanc ne sert qu'à faire ressor-

tir davantage la blancheur de la partie basse, & cette blancheur qui tranche fortement, rembrunit, efface, tue les couleurs les plus vives du tableau. Cet effet est très-sensible à la Chapelle de Versailles. Les yeux éblouis par la blancheur de la pierre, ne voient dans les peintures de la voute que des ombres & des bruns qu'ils ont peine à démêler. Cette voute où devoit être le plus grand jour & qui est éclairée par un grand nombre de lunettes, paroît sans éclat. C'est sur l'horison le plus ferein le Ciel le plus ténébreux. Des oppositions de cette espèce ne peuvent se concilier. L'accord est banni, l'harmonie cesse. On voit la même chose au dôme des Invalides. Jamais on n'a mis tant d'art pour ménager & distribuer les jours. Outre les fenêtres percées dans le tambour du dôme, un second rang de fenêtres éclaire l'entre-deux des calotes. La première calote est percée comme une couronne par un œil immense, à travers lequel on apperçoit le sommet de la calote supérieure. Des jours intermédiaires vont répandre la lumière sur ce second ciel où la Divinité est peinte comme dans un Sanctuaire inaccessible. Rien de plus in-

généieux & de plus grand que cette disposition. Cependant toute cette peinture vue d'en bas est sans effet, elle paroît obscure & noire; c'est que la grande blancheur de la pierre retient en bas tout l'éclat du jour, qui se trouve absorbé dans la partie supérieure par les couleurs du tableau. On remarque le même inconvénient à saint Roch dans la Chapelle de la Vierge & de la Communion. On le retrouvera par-tout où la blancheur des murailles tranchera aussi fortement.

Les choses ne sont pas de même à saint Sulpice à la Chapelle de la Vierge, où les couleurs du marbre sont plus d'accord avec la peinture de la voute. Cette peinture conserve son éclat, & la fraîcheur de son coloris dans un lieu où les murs incrustés de marbre colorés réfléchissant un jour moins vif, en absorbent une partie, & n'en laissent que ce qu'il faut pour que le tableau soit vu avantageusement. Au salon d'Hercule à Versailles on éprouve le bon effet de cette harmonie. L'or & les marbres colorés conservent l'éclat du plus beau des plafonds, en absorbant l'excès du jour qui le rembruniroit infailliblement, si on ne

voyoit autour de ce fallon que des murailles de pierre blanche. Dans les appartemens meublés , les peintures des plat-fonds réussissent merveilleusement , parce que les couleurs des meubles tempérèrent la grande vivacité du jour & sont plus d'accord avec les couleurs du tableau.

A saint Roch , on pourroit peindre en marbre de diverses couleurs toute la Chapelle de la Vierge & celle de la Communion. On verroit alors les peintures des voutes acquérir l'éclat qui leur manque , comme un tableau qu'on vient de laver & de rafraîchir. Ce changement que je propose seroit peu dispendieux , & ne troubleroit point l'harmonie de l'Eglise , dont ces deux Chapelles sont des dépendances isolées. Au contraire l'effet de perspective au-dessus du maître Autel deviendroit beaucoup plus frappant.

Les voutes ont une charge qu'il faut sçavoir estimer & alléger. Un Architecte peut aisément calculer le poids des matériaux qu'il y emploie , & déterminer au juste le degré d'épaisseur qu'il doit leur donner , pour que la voute se soutienne avec le moins de charge qu'il est

possible. Une voute d'Eglise qui n'a rien à porter sur son extradados n'exige que la moindre des épaisseurs nécessaires. Nous en connoissons plusieurs dont les vousoirs n'ont que 5 à 6 pouces d'épaisseur. C'est en allégeant ainsi la charge des voutes, que les maîtres en Architecture gothique ont donné la plus grande légèreté à leurs bâtimens. On y voit des voutes immenses supportées par des colonnes qui ont à peine un pied de diamètre. Ces hommes que nous osons mépriser quelquefois, connoissoient beaucoup mieux que nous l'art de bâtir très-solidement avec les constructions les plus légères. Ils sçavoient ce que nous ignorons, le *maximum* de ce que peut porter une colonne relativement à la densité de ses matériaux.

Nos connoissances sont assez certaines sur la force du bois qui porte debout. Elles le sont bien moins sur la force de la pierre qui porte de même. Nous jugeons de la densité de ces deux matières par leur pesanteur. Mais nous ignorons à quel point elles diffèrent par la tenacité de leurs parties. C'est pourtant cette tenacité qui doit principalement décider de leur force. Le bois est un

amas de parties longues & fibreuses, fortement liées ensemble. Il résiste peu au ciseau & à la scie. Il fait au marteau une bien plus grande résistance. En frappant sur le bois à grands coups de marteau, on comprime sa surface, on l'écrase; mais on ne vient point à bout de séparer ses parties par éclats. La pierre est tout au contraire. Elle fait beaucoup de résistance au ciseau & à la scie, & elle se divise en éclats au moindre coup de marteau; c'est qu'elle est composée de petits grains, qui opposent au ciseau & à la scie des angles & de petites surfaces difficiles à refendre, tandis qu'ils cèdent & se séparent lorsqu'on vient à ébranler leur assemblage à coups de marteau. Il y a donc moins de tenacité dans la pierre que dans le bois. Donc à densité égale, le bois portant de bout doit avoir plus de force que la pierre dans la même position. Car c'est la tenacité des parties qui fait leur résistance.

Il seroit question de s'assurer par des expériences du degré de tenacité des parties de la pierre, afin de connoître avec exactitude la charge qu'elle peut porter. Il me semble qu'on pourroit y procéder de la manière suivante. Prenez un

poids de dix livres que vous élèverez à la hauteur de 100 pieds. Laissez tomber ce poids, il acquerra une force suffisante dont on s'assurera en multipliant la masse par le quarré de la vitesse. N'y auroit-il pas moyen de mettre à cette épreuve des masses de pierre d'une certaine épaisseur, & de juger de la tenacité de leurs parties par leur séparation en recevant tel degré de poids à tel degré de chute. Des Physiciens plus habiles que moi en décideront. Tout se borne après - tout à inventer le genre d'épreuve. Dès qu'on l'aura déterminé, on pourra sçavoir ce qu'une colonne de tel diamètre est capable de supporter; & alors l'Architecte ne marchant plus à tâtons, sera en état d'établir des voutes sûrement sur les constructions les plus legeres. Combien n'a-t'il pas fallu de temps pour introduire l'usage des architraves en plate-bande? Malgré l'exemple des monuments antiques, tous nos petits entrepreneurs decidoient la chose impossible. La colonnade du Louvre a fait disparoître cette premiere impossibilité. On n'a pas été converti. On a craint d'établir une voute sur deux péristiles ainsi construits. La Chapelle

de Versailles a détruit cette nouvelle crainte. On n'a pas été converti encore. On a continué l'usage des arcades & des gros pilliers pour supporter une grande voute. Il faut espérer que le succès des nouvelles Eglises de sainte Geneviève & de la Magdelaine, ne laisseront plus de difficulté. Si on donne la solution du problème que je propose sur la tenacité de la pierre, les plus timides s'enhardiront, & les premiers essais qu'on n'a faits qu'en tremblant, deviendront d'un usage commun & ordinaire.

La poussée de la voute est proportionnée à son épaisseur & à la grandeur de son ceintre. Plus le ceintre est surbaissé, plus la voute a de poussée. Voilà ce que tout le monde sçait. L'inconvénient de cette poussée est une nouvelle raison d'exclure des grandes voutes d'une Eglise le ceintre surbaissé, & de lui préférer le trait au-dessus du plein ceintre. Tout consiste pour la solidité à établir un juste équilibre entre la voute qui pousse & le contrefort qui butte. Ce travail doit être déguisé & dérobé aux yeux autant qu'il est possible. Il faut construire le bâtiment de maniere que rien ne pa-

roisse pousser ou butter. C'est ce qu'on ne voit point dans les édifices gothiques. Une forêt d'arcsboutans & de contreforts entoure leur enceinte extérieure. Les ornemens recherchés de ces parties ne font point illusion, & leur apparence est celle d'un bâtiment étayé de toutes parts & qui menace ruine. Nous n'avons que trop imité jusqu'à présent ce défaut choquant des Eglises gothiques, il étoit temps qu'un homme de génie nous apprît qu'on peut faire mieux. Les voutes de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève seront parfaitement buttées, mais personne n'apercevra comment elles le font. Rien à l'extérieur n'annoncera l'effort & la résistance. Le spectateur n'aura point d'observations à faire sur la foiblesse ou la force des arcsboutans. Délivré de toute inquiétude à cet égard, il ne sera occupé que de la beauté de l'ouvrage.

A la colonnade du Louvre, aux deux grandes façades de la place de Louis XV, il y a des parties qui poussent & d'autres qui buttent; mais ce travail est si bien déguisé que toute idée de poussée & de buttée disparoît, qu'on croiroit que le plancher des péristyles a été éta-

bli sans effort & se maintient par lui-même. Les architraves en plate-bande ont certainement plus de poussée que les autres voutes, parce que les joints de leurs claveaux suivent les rayons d'un segment très-surbaiſſé. Cependant l'Art est venu à bout d'empêcher l'effet de cette poussée sans qu'il y paroisse. A la colonnade du Louvre, aux bâtimens de la nouvelle place, au portail de S. Sulpice, il y a de puissants avant-corps qui les butent. Les monuments antiques avoient encore plus de hardiesse. On y voit de grands bâtimens environnés de péristiles sur leurs quatre faces, sans que rien bute contre la poussée des plate-bandes. Quels obstacles ne peut-on pas surmonter, quels beaux effets ne peut-on pas produire, quand à un ame courageuse pour les inventions on joint un jugement assuré par des études profondes.

La couverture extérieure de l'édifice, est un objet de nécessité que l'on peut faire servir à l'agrément. Il y a différentes manieres de couvrir, en terrasse, avec toit apparent ou non apparent.

Dans les Pays chauds où la pluie est rare, & où l'ardeur du Soleil dissipe

promptement toutes les humidités, on couvre les maisons en terrasse, & outre que cette méthode est sans inconvénient, elle fournit la commodité d'un belvédère, où chacun sans sortir de chez soi, peut aller prendre le frais lorsque le Soleil a disparu. Dans notre climat nous avons moins besoin de cette commodité. La neige, la pluie, le brouillard, les humidités de toute espèce qui nous assiègent les trois quarts de l'année, nous permettent très-difficilement de nous la procurer. Notre meilleur ciment, & nous avons de quoi en faire d'aussi bon qu'en aucun endroit du monde, ne résiste pas à l'effet habituel de l'eau, qui séjourne sur nos terrasses, qui s'insinue malgré qu'on en ait, & qui détruit tout avec le temps. De-là vient que parmi nous les bâtimens couverts en terrasse sont très-rare. Celui de l'Observatoire étoit dans le cas d'exiger une pareille couverture, afin de fournir dans le lieu le plus haut du bâtiment de la facilité pour les observations Astronomiques. On a soutenu la terrasse de ce bâtiment par de bonnes voutes & par de bons murs. On a employé le meilleur ciment pour liasoner les petits pavés de cette terrasse.

Les précautions paroissent prises pour une durée éternelle. La pluie à triomphé de tous ces soins. Elle a dissout le ciment, elle a pénétré dans les joints, elle a atteint la voute, elle a ébranlé toute cette forte construction.

Les Chapelles, autour du dôme des Invalides, sont couvertes en terrasse. Mais quel Art n'a-t'il pas fallu pour les préserver du ravage des eaux. Ce sont de petits toits de pierre, ou de longues dales sont placées en recouvrement comme les ardoises. Dans l'endroit des joints, une bande de pierre en recouvrement, empêche l'eau de s'insinuer. Au faite, des pierres taillées en maniere de tuile creuse, rejettent l'eau de part & d'autre sans la laisser approcher d'aucun joint. Cette maniere de couvrir est très-ingénieuse, mais elle est très-lourde. Elle ne peut convenir qu'à des bâtimens construits avec une solidité à toute épreuve.

Si nous voulons couvrir quelque bâtiment en terrasse, l'expédient le plus simple, c'est de fonder des lames de plomb sur le plancher de la terrasse, avec des dales de pierre par dessus. On peut au lieu du plomb, qui a ses inconvénients en cas d'incendie, disposer des

lames de cuivre ou de tole en recouvrement, & les clouer sur le plancher. On peut encore mettre sous la terrasse un petit toit non apparent de tuiles creuses, élever sur la partie convexe de ces tuiles, de petits murs de brique jusqu'au niveau de la terrasse, & établir les dales de pierre sur ces murs. Si l'eau pénètre à travers les joints de la pierre, elle s'écoulera par les canaux des tuiles creuses & aura son égout en de-hors du bâtiment.

Les couvertures avec toit apparent ou non apparent, peuvent être construites de deux façons, avec ou sans charpente. Le toit avec charpente est la construction la plus ancienne & la plus ordinaire. Elle a bien des inconvénients. 1°. Elle oblige à une grande dépense, les bois de construction étant devenus rares & fort chers. 2°. Elle charge le bâtiment, 3°. Elle ne met point à l'abri des accidens du feu, 4°. Elle expose à de grands frais de réparation par la mauvaise qualité des bois qui se vermourent & qui pourrissent, 5°. Elle gêne pour la largeur du bâtiment, parce que comme on ne peut avoir les pièces principales de la charpente que d'une certaine

longueur, on est assujetti par là à borner l'étendue des pièces que l'on doit couvrir : inconvenient plus fâcheux que tous les autres.

L'invention des toits briquetés nous est connue depuis peu. Elle a pris naissance dans des Pays où les bois de construction sont d'une rareté extrême. La nécessité a fait imaginer de substituer à la charpente une voute de briques à tiers point. Sur l'extrados de cette voute on a maçonné des tuiles ou cloué des ardoises & le toit s'est trouvé fait. Nous avons admis d'abord cette invention, parce que toute singularité nous frappe. Elle n'a point eu de vogue parmi nous malgré notre amour pour la nouveauté. Je ne connois dans Paris qu'une maison de la rue Bergere, où l'on ait pratiqué un toit suivant ce système de construction. C'est pourtant à Paris, plus qu'ailleurs, qu'on devoit en faire usage, parce que le bois de charpente y est très-cher, qu'il n'y est pas toujours employé des meilleurs, qu'à Paris presque tous les galetas sont habités, qu'on y est par conséquent plus exposé qu'ailleurs aux accidens du feu.

Y auroit-il de l'injustice à soupçon-

ner que les Charpentiers, secrettement protégés par les Entrepreneurs, ont fait rejeter cette invention? Du moins est-il certain qu'on n'a eu à lui opposer que la force de l'habitude. Car il est bon d'observer que dans les Arts frivoles nous faisons toutes les nouveautés avec une espèce de fureur, témoin cette puérité, qui n'est pas encore tout-à-fait passée de mode, d'ornemens prétendus à la gréque, de boëtes à la gréque, de gallons à la gréque, de coëffures à la gréque, &c. &c. Quoiqu'il n'y ait rien de moins grec & de plus déraisonnable que tout cela. Dans les Arts utiles au contraire les nouveautés ont une peine infinie à trouver crédit parmi nous. Elles échouent presque toujours contre nos préjugés aveugles & opiniâtres. Il faut pour les introduire braver la clameur populaire, s'exposer même courageusement aux traits caustiques d'une foule de mauvais plaisants: témoin ce qui vient de se passer au sujet de la nouvelle Eglise de sainte Geneviève. C'est un système de construction dont on n'avoit point encore vu d'exemple. Cette nouveauté précieuse a excité contre l'Architecture une rumeur générale. On a dit

que son ouvrage étoit manqué, qu'il n'y avoit pas le sens commun, que c'étoit une chose affreuse, &c. &c. M. Souflot a eu la sagesse de laisser un libre cours à ce torrent de mauvaises critiques, parce qu'il est bien sûr que l'effet de son Eglise achevée l'en vengera pleinement.

Les vrais Artistes ne doivent point s'arrêter à ces vaines opinions d'un public qui juge sans connoissance & qui décide au hasard. Je leur conseille de bien peser les avantages des toits sans charpente. Ce système de construction peut avoir des inconvénients. Il faut les apprécier de bonne foi, tâcher d'y trouver des remèdes, afin de ne pas se priver de la commodité inestimable de couvrir sans embarras les lieux les plus vastes, de diminuer la charge & la dépense des combles, & de les mettre en état de résister à tous les assauts du feu.

Nous employons pour couverture le plomb, l'ardoise & la tuile. Le plomb charge & coûte beaucoup, le passage de la grande chaleur au grand froid le fait gerfer, le feu le fait fondre. Ces inconvénients sont très-grands. La tuile est

plus légère & coûte moins, elle ne s'altère ni par la chaleur ni par le froid, c'est une très-bonne couverture, mais l'apparence en est peu agréable, & elle se prête difficilement aux différentes formes des combles. L'ardoise est plus légère encore, elle coûte un peu davantage, on l'emploie aisément à toute sorte de combles, & elle en rend la couverture très-agrable par sa couleur & son luisant. L'ardoise seroit préférable à tout si elle n'étoit pas cassante, & si on pouvoit l'assujettir assez pour qu'elle ne fût jamais dérangée & enlevée par la violence des vents. Ne pourroit-on pas substituer au plomb, aux tuiles & aux ardoises, des feuilles de cuivre ou de tole bien minces, que l'on cloueroit exactement sur le comble, & que l'on imprimeroit d'une couleur à huile comme on imprime le fer des appuis de fenêtres? Cette construction de couverture n'auroit-elle pas moins d'inconvénient, autant d'agrément & de commodité que toute autre? Il y a des Pays où l'on voit des combles couverts en entier de feuilles de fer-blanc, soudées les unes aux autres. L'éclat de cette couverture n'est

point d'accord avec les matériaux de l'édifice ; il éblouit lorsque le Soleil y darde ses rayons ; il se soutient quelque-temps ; mais bien-tôt l'humidité rouille ce fer & lui donne une apparence hideuse. J'ai vû des couvertures de tuiles vernissées de différentes couleurs & disposées en compartiments , dont les faîtes & les arctiers étoient recouverts de feuilles de fer-blanc , & cet ensemble faisoit un effet très-agréable. Dans les premiers siècles on a vu beaucoup d'Eglises couvertes de lames de cuivre doré. L'ancienne Basilique de S. Pierre du Vatican étoit couverte de cette façon , ainsi que l'ancienne Eglise de S. Vincent lès Paris , aujourd'hui saint Germain des Prez , que l'on nommoit pour cela saint Vincent le doré. Il est surprenant que dans ces siècles de barbarie on employât des couvertures si riches , tandis que dans nos jours de magnificence nous n'avons eu que les combles du dôme des Invalides & de la Chapelle de Versailles où l'on ait vu quelques parties de plomb doré.

Les formes des couvertures sont de deux genres. Le premier est celui où le

toît n'est pas apparent, nous le nommons couverture à l'Italienne. On l'a pratiqué au Louvre, aux deux nouvelles façades de la place de Louis XV, au Château de Versailles du côté des jardins, au Palais Bourbon & dans beaucoup d'autres endroits. Ce genre est bon & fait de l'effet. Mais il a l'inconvénient que nous avons remarqué plus haut, de ne présenter qu'une seule masse en élévation, d'écarter toutes les oppositions & tous les contrastes, & de tout réduire à l'uniformité.

Le second genre suppose le toît apparent. Ici la forme peut varier à l'infini. La plus ordinaire aujourd'hui est le toît à la mansarde qui convient à toute sorte de bâtimens, & qui est préférable aux toîts anciens à deux simples égouts, ne fut-ce que par la diversité qui résulte du brisis, & parce qu'un toît conformé de la sorte, n'est ni trop aigu ni trop aplati. On commence à ne plus faire d'usage des grands combles. Cependant il est certain qu'ils donnoient à nos Palais une apparence très-majestueuse; & il est fort à désirer que la pratique ne s'en perde pas. Ces grands combles convien-

nent à tous les pavillons en avant-corps. Ils doivent en suivre le plan par leur base, ils peuvent en contraster la forme dans leur élévation. On ne peut rien prescrire sur les différentes formes de ces combles. C'est au génie de l'Architecte de les bien inventer & de les bien approprier au sujet. Les combles couronnent l'édifice très-noblement. Plus il y a de contraste & d'opposition dans leurs formes, plus l'effet en est sensible & frappant. Le Palais des tuileries est un bon garant de cette vérité. L'effet des combles est si certain, que de deux bâtimens également décorés celui qui n'aura qu'un toit à la mansarde paroîtra une maison ordinaire, celui au contraire dont le toit sera diversifié par des combles de hauteur & de forme différente, aura l'air d'un vrai Palais.

Pour les Eglises, le genre de toit non apparent est le meilleur, relativement à la nef, à la croisée, au chœur & aux bas côtés. Il n'y a que le dôme qui doit être marqué par un comble. Le dôme, à l'extérieur, doit paroître comme une vaste tour plantée au milieu de tout le reste comme sur un large embasement.

Cette tour doit être couverte par un comble en forme de calote & il faut que la courbe que la calote décrit soit un peu elliptique sans l'être trop. Une calote en plein ceintre paroît écrasée, parce qu'étant vue de bas en haut, le rayon visuel se termine aux deux tiers de sa courbure, passé au-delà en tangente, & tout ce qui est au-dessus n'est point appercu. Il n'y a donc qu'une coupe elliptique qui puisse donner à la forme de la calote une élévation suffisante au coup d'œil. Cette coupe elliptique peut être déterminée en tirant deux tangentes de part & d'autre sur le cercle à la hauteur de 60 degrés, & en prolongeant la courbe elliptiquement sous l'angle que les deux tangentes forment à leur point d'intersection. La calote du Val-de-Grace peut servir de modèle. Elle est d'une très-belle coupe, & complète d'une façon très-mâle l'effet pyramidal de ce dôme, dont la masse entière a la forme & l'élancement le plus majestueux. La calote du dôme des Invalides n'est pas à beaucoup près d'une coupe si parfaite, sa courbe décrit une ellipse trop allongée.

Dans quelques monuments antiques, comme au Pantheon, on voit de grandes marches circulaires qui s'élevent jusques au tiers de la hauteur de la calote. C'est un grand défaut. Ces marches alourdissent la calote & la font paroître plus écrasée. D'ailleurs à quoi servent-elles ? Est-ce pour aider les couvreurs à monter ? Il faudroit que les marches fussent continuées jusques au sommet ; & quelle forme plus désagréable, quel objet plus à contresens, qu'un perron circulaire autour de la calote d'un dôme ? Que diroit-on d'un Architecte qui au lieu d'un toit, mettroit sur une maison deux rampes d'escalier ? Que doit-on dire de celui qui met cet escalier au-dessus d'un dôme.

Les anciens avoient imaginé de laisser au sommet de la calote un œil tout ouvert. Les modernes ont observé qu'il étoit incommode de laisser entrer la pluie & la neige par ce trou. Ils ont imaginé de le recouvrir par une lanterne qu'ils ont ornée en dehors & qui a produit l'amortissement le plus avantageux. Ces lanternes doivent avoir en élévation sur leur diamètre la même propor-

tion que le dôme a sur le sien. Il faut éviter seulement d'y construire un tambour de colonnes, comme on l'a pratiqué à saint Pierre de Rome. Des colonnes ne doivent jamais porter sur un fondement aussi foible que celui d'une calote, qui n'est après tout qu'une sorte de comble & un véritable toit. La construction de ces sortes de lanternes doit avoir toute la legereté que leur position exige. Celle du Val-de-Grace, si on peut la mettre au nombre des vraies lanternes, n'a aucune proportion avec la masse du dôme; & elle est d'ailleurs de la forme la plus défectueuse. Celle du dôme des Invalides est imitée d'après les lanternes que l'on voit à la cime de quelques clochers gothiques. Elle approche un peu davantage de la vraie proportion. Mais ses colonnes soutenues en l'air & sa longue pyramide font d'un très-mauvais goût.

Après avoir fait mes observations sur toutes les parties des bâtimens, que n'aurois-je pas à dire encore sur leur arrangement & leur assemblage dans le plan d'une Ville. Quiconque sçait bien définir un parc, tracera sans peine le plan
en

en conformité duquel une Ville doit être bâtie relativement à son étendue & à sa situation. Il faut des places, des carrefours, des rues. Il faut de la régularité & de la bizarrerie, des rapports & des oppositions, des accidens qui varient le tableau, un grand ordre dans les détails, de la confusion, du fracas, du tumulte dans l'ensemble.

Le plan de Paris a été fait au hasard & sans dessein, aussi est-il défectueux dans tous les points. C'est une grande forêt pleine de routes & de sentiers, tracés sans méthode & contradictoirement à toutes les vues de commodité & d'arrangement. On y est exposé à une multitude d'embarras que l'affluence des voitures & l'insolence des cochers rendent de jour en jour plus périlleuse. Il faudroit aligner & élargir presque toutes les rues. Il faudroit les prolonger toutes autant qu'elles peuvent l'être pour éviter les tournans trop fréquens. Il faudroit percer de nouvelles rues dans tous les massifs de maisons qui ont plus de cent toises de longueur. Dans tous les endroits où les rues se croisent, il faudroit couper les angles. A tous les carrefours il faudroit des places. Il faudroit

de larges quais sur tous les bords de la riviere. Il faudroit démolir toutes les maisons qui sont sur les ponts. Il faudroit avoir le courage & la volonté de bien faire, consacrer annuellement des fonds à cette grande réparation, & soumettre l'entreprise à une autorité fixe, qu'on désespérât de corrompre & qui sût triompher le bien général de toutes les considérations particulières. Il seroit de la gloire de nos Rois & de la dignité de la Nation, de faire tout concourir, des à présent, au dessein de rendre notre Capitale aussi supérieure à toutes les autres par la perfection de son plan, qu'elle l'est déjà par la beauté de ses principaux édifices, par l'immensité de son enceinte, par l'avantage qu'elle a d'être le centre & l'école de tous les beaux Arts.

F I N.



TABLE

DES MATIERES.

A

A LCOVES des Palais.	Page 111
Angle visuel est à consulter en Architecture pour déterminer le rapport des grandeurs,	12
Appartement, maniere de le distribuer,	215
Arcades ne peuvent avoir lieu dans les plans circulaires,	107
Architecture gothique, préférable à bien des égards à l'Architecture antique,	116
Arcsboutans des Eglises, leur mauvais effet,	298
Arcs de triomphe, genre de monument très-avantageux,	
Art des plans, ce qu'il renferme,	152
Autels anciens, leurs défauts,	130, 140
Autels mal placés aux deux côtés de la porte du cœur,	142
Architrave nouvelle,	277
Architraves, leurs dimensions,	51

B

B ALDAQUIN de l'Eglise des Chartreux à Lyon,	Page 188
Balustrades, où elles sont à éviter,	38
Bandeaux des portes & des fenêtres,	60 & suiv.
Base nouvelle,	273
Bases, leurs proportions,	45 & suiv.
Berceau, voutes en berceau, leurs avantages & désavantages,	285
Brunelleschi Architecte Florentin, restaura- teur de l'Architecture antique,	78

C

C ARIATIDES de la Statue de Louis XV,	76
Caroffes, combien leur usage s'oppose aux ordonnances d'Architecture,	92
Chaires dans les Eglises, difficulté de les bien placer,	123
Chapelles de Saint Roch,	142
Chapelle des morts dans l'Eglise de Ste Mar- guerite,	114
Chapiteaux, leurs diversions & porportions,	47 & suiv.
Chapiteau nouveau,	276
Chœur de saint Germain l'Auxerrois,	56
Chœurs des Eglises difficiles à concilier avec l'ordonnance,	119
Cimetieres, leurs inconveniens dans les Villes,	174
Colléges de Paris mal dans un seul quartier,	167
Colonnade du Palais Royal,	97
Colonnade de S. Pierre de Rome,	104

DES MATIERES. 317

Colonne , sa proportion déterminée par son Diamètre ,	29
Colonne colloffale , il n'en est point ,	30
Colonne de l'Hôtel de Soiffons ,	196
Colonnes , leurs proportions ,	43
Colonnes doivent toujours être rondes ,	254
Colonnes solitaires , genre de monument qu'on ne doit pas négliger ,	232
Colonnes gothiques défectueuses ,	255
Torfes aussi ,	16
Colonnes d'un genre nouveau ,	279
Combles briquetés ,	303
En mansarde ,	308
Grands combles ,	16
Des dômes ,	309
Corniche d'un genre nouveau ;	279
Corniches , leurs dimensions ,	53
Cours des Palais & des maisons particulieres ,	198
Couvertures des Bâtimens , leurs différentes formes ,	299
En terrasse ,	300
Avec toit apparent ou non apparent ,	302
Création d'un ordre nouveau , avantageuse à la gloire de la nation ,	274
Et à la gloire des Artistes ,	281

D

DÉCADENCE de l'Architecture ,	261
Décorations faites de mauvais goût à Notre-Dame , à S. Méderic & dans d'autres Eglises ,	134
Proposées pour l'Eglise d'Amiens ,	139
Défauts de proportions dans la plupart des bâtimens ,	20

Dimensions, il y en a trois en Architecture,	11
De hauteur plus difficile à régler que les autres,	13
Des pièces d'appartement,	14
Diminution d'un étage à l'autre,	42
Direction perpendiculaire ou portement de fond, combien il est nécessaire de la faire ressentir,	88
Dômes, des Invalides, du Val-de-Grace & de sainte Geneviève,	26 & 309

E

EGLISE de saint Pierre de Rome, défectueuse dans ses proportions,	55
Eglise nouvelle de sainte Geneviève, ses grandes beautés & ses petits défauts, 23, 36, 119, 160, 180 & <i>suiv.</i>	
Eglise nouvelle de la Magdelaine, sa belle position,	160
Son plan,	185
Eglises, l'Art de varier leurs formes, 108 & <i>suiv.</i>	
Leur position d'Occident en Orient très-avantageuse,	157
Eglises gothiques, leurs beautés,	129
Eglises de Paris mal situées la plupart,	154
De Notre-Dame & de saint Méderic, mal décorées,	132
De S. Germain l'Auxerrois bien décorée, <i>Ibid.</i>	
De S. Eustache, singularité de son Architecture,	150
Beauté de ses voutes,	283

DES MATIERES. 319

Entablement d'un genre nouveau ,	p. 277
Entablement , leurs proportions ,	44
Ne peuvent être entiers que sous le toit ,	81
Faux entablement dont on pourroit faire usage ,	82
Entablemens postiches ,	89
Entablemens ne peuvent avoir lieu dans les parties rampantes ,	112
Leur mauvais effet dans l'intérieur des Eglises ,	115
Entrée , où elle doit être ,	199
Incommodité de différentes entrées de Palais ,	205
Escalier nouveau du Palais-Royal ,	204
Escaliers , leurs constructions & proportions ,	206
Etages , l'Architecture à plusieurs étages est nécessaire quelquefois ,	32
Les bâtimens qui en sont susceptibles ,	36 , 49

F

F AÇADES avec ordre d'Architecture ou sans ordre d'Architecture ,	34
Façades de la place de Louis XV ,	35
Fenêtres défectueuses ,	41
Leurs dimensions vraies ,	57
Fontaines publiques , maniere de les décorer ,	231
Force de la pierre qui porte de bout , nécessité & maniere de la calculer ,	294
Formes bizarres , on doit les éviter ,	213
Formes des bâtimens doivent être variées ,	179

Formes des bases & des chapiteaux, c'est en les variant qu'on diversifie les ordres,	257
Frises, leurs dimensions,	54
Frises d'un genre nouveau,	278
Frontons gothiques défectueux,	263

G

G ALERIES des hommes Illustres à construire en différents endroits,	233
Giron des marches, sa largeur,	206
On doit y éviter le poli du marbre,	210
Il ne doit jamais être incliné,	211
Grecs, leur habilité dans la composition de leurs ordres,	258
Leur génie n'a pas eu assez de fécondité,	261

H

H ALLE de l'Hôtel de Soissons, morceau bien fait,	196
Halles, leurs formes,	<i>Ibid.</i>
Hauteur nécessaire dans l'intérieur des appar- temens,	16
Hôpitaux, où ils doivent être placés,	170
Leur plan,	194
Hôtels-de-Villes, système de leur construction,	193
Humidité à éviter dans les appartemens,	220

I

I NCONVENIENS des petites parties,	35, 48,
	87
Inégalité des masses & des surfaces nécessaire en Architecture,	28

DES MATIERES. 321

- Isle de saint Louis, Palais de nos Rois qu'on
 projettoit d'y construire, page 163
 Jubé dans les anciennes Eglises, pièce très-
 incommode, 130, 140

L

- LANTERNES des dômes, comment elles doi-
 vent être, 311
 Louvre, sa belle façade du côté de S. Ger-
 main l'Auxerrois, 23, 39
 Les défauts des façades dans l'intérieur,
 87
 Soubassement vicieux sous la colonnade,
 93
 Luxembourg, Palais, avantages & défauts de
 sa position, 162

M

- MAISON à la porte du temple, 85
 Maisons particulières, leur distribution, 174,
 218
 Maisons de campagne, 16
 Marches d'escalier, leurs proportions, 206
 Massifs d'Architecture, leur usage bon & com-
 mode, 101
 Massifs des Eglises gothiques, on doit y avoir
 égard dans la décoration, 130
 Matériaux des couvertures, 305
 Mausolées doivent être hors des Eglises, 238
 Le droit d'en ériger ne doit pas appar-
 tenir à tout le monde, 239
 Description des différents mausolées, 240
 Membres d'entablement, comment ils doivent
 être combinés, 85
 Moulures leurs différentes espèces, 265

Moyens de se garentir du froid & de la fumée;

221

O

O BSERVATOIRE, sa terrasse,	300
Optique, ses effets en Architecture,	12, 54
Ordre nouveau, il est possible,	251
Ordre romain,	271
Ordre françois traité sous Louis XIV,	272
Ordres Grecs, leur invention est la seule qui ait été faite en Architecture,	77
Leur renaissance,	78
Ils n'ont leur vraie beauté que dans les dehors,	80
Inventés dans les climats chauds, ils ont des inconvéniens partout ailleurs,	90
Leurs difficultés dans les plans non rectan- gles & curvilignes,	101
Ils réussissent difficilement dans l'intérieur des appartemens,	110
Orgues dans les Eglises, leur position est em- barrassante,	123
Ornemens, ils doivent toujours être adaptés au système d'Architecture,	129

P

P ALAIS, des Tuilleries, du Louvre, du Luxembourg & Royal, leurs beautés & leurs défauts, changemens à y faire,	23, 37, 56, 149, 150, 159, 204.
Paliers ou repos, nécessaires dans les esca- liers,	209
Percés des Eglises gothiques, leur bel effet,	130
Piédestaux, leurs dimensions,	71

DES MATIERES 323

Place de Louis XV, ses beautés & ses défauts, <i>pages 35, 63, 68, 91, 94, 172.</i>	
Places, leur nécessité,	168
Des Victoires, la plus belle;	169
Royale & de Vendôme, changemens à y faire,	<i>Ibid.</i>
De Greve, moyens de l'embellir,	170
Places nouvelles à construire,	171
Leurs plans doivent être variés,	195
On ne peut en construire toujours pour ériger un monument,	227
Platebandes, voutes, & leur bel effet,	288,
296	
Plans, l'art de les bien tracer,	152
Portail de saint Gervais, de saint Sulpice, de saint Eustache, de sainte Geneviève,	23,
37, 56, 149, 150	
Portes, leurs dimensions,	57
Projet pour le Sanctuaire de la Justice,	165
Projet d'une maison Royale sur le plateau d'A- tis & Juvifi,	177
Projets de décoration pour l'Eglise d'Amiens,	139
Proportions, leur nécessité,	1
Ignorées des Architectes,	2
Leur définition & leurs corrections,	5
Divisées en deux classes,	10
Proportions des pièces d'appartement,	14
Des salles & galeries,	16
Des nefs, des Eglises & des grandes gale- ries des Palais,	18
Des pièces de dégagement & de commo- dité,	<i>Ibid.</i>
Des portails d'Eglise, des dômes, des pavillons, des tours,	22

R

R APPORT des grandeurs,	page 5
Justesse du rapport,	<i>Ibid.</i>
Sensibilité du rapport,	6
Proximité du rapport,	8
Rapport d'égalité,	9
Arithmétique & Géométrique,	11
Ronds-points des Eglises gothiques préférables à ceux des Eglises modernes,	57
Rond-point de la Chapelle de Versailles,	104
Rues à percer, à élargir & à aligner,	156, 166

S

S CALA REGIA du Vatican,	112
Système d'Architecture proposé pour l'intérieur des Eglises,	117
Systèmes d'Architecture incompatibles,	149
Stales incommodes dans les Eglises,	119
Maniere de les placer,	<i>Ibid.</i>
Statues, leurs proportions,	69
Maniere de les placer,	<i>Ibid.</i>
Soubassement vicieux par trop de hauteur,	34, 39, 93

T

T RAIT des voutes,	288
Traverses d'Architrave, maniere de les distribuer,	106
Tribunes dans les Eglises,	122
Triglyphes, leurs dimensions,	51
Tuileries, (Palais des) ses beautés & ses défauts, changemens a y faire,	26, 88, 161, 189, 217.

V

V	ERSAILLES, (Château de) changemens à y faire, 191, 203, 215.	
Villes,	maniere d'en dessiner les plans,	312
Voutes,	beauté des voutes gothiques,	283
	Maniere d'en varier les formes,	284
Voutes peintes,	leurs avantages & inconveniens,	290
Voutes,	leur charge,	293
	Leur poussée,	294

Fin de la Table des Matieres.

FAUTES A CORRIGER.

Pages. lignes.

- 2, 29, de tenter celles ; lisez, de toutes
celles.
- 39, 23, portail de Ste Geneviève ; lisez,
de S. Gervais.
- 38, 25, on pourroit même mettre ; lisez,
on pourroit mettre.
- 90, 24, architraves des arcades ; lisez,
archivoltes.
- 90, 20, architectonique ; lisez, architecto-
nique.
- 112, 19, un détranché ; lisez, un dé tran-
ché.
- 138, 20, lampadoires ; lisez, lampadaires.
- 146, 26, ne feroient pas ; lisez, ne feroit
pas.
- 148, 3, de la gloire ; lisez, de sa gloire.
- 218, 29, & l'arranger ; lisez, & s'arranger.
- 239, 4, parler ; lisez, penser.
- 241, 16, & dont la masse ; lisez, dont la
masse.
- 275, 11, d'une scatie ; lisez, d'une scotie.
- 276, 25, de refond ; lisez, de refend.

6
1st
July







